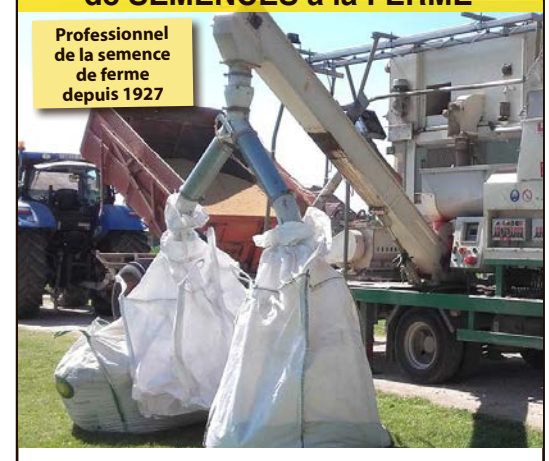
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1486 - VENDREDI 27 JUILLET 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

TRIAGE et TRAITEMENT de SEMENCES à la FERME



EFC SEMENCES
Jean-Louis Courtot - 21 - Arc sur Tille
03 80 37 23 40 - 06 73 87 95 01
email:efcsemences@gmail.com



Economie d'élevage

Les prairies temporaires à la loupe

Afin de tendre vers l'autonomie fourragère et protéique, la ferme du Lycée Agricole de Quetigny (21), située à Tart-le bas, a décidé en 2015 d'intégrer dans son assolement des prairies temporaires. Cette modification de système a été suivie par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or afin de répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques nutritionnelles de ces fourrages ? Quelle valorisation dans les rations ? Quels impacts sur les performances zootechniques et sur le coût alimentaire ? Cet article vous apporte les premiers éléments de réponse à ces questions. *Page 14-15*.

Encart: Catalogue Beiser

Côte d'Or

› Bilan moisson

Moyen à l'échelle départementale



Nièvre

› Foncier

Safer, une instance collégiale



Yonne

› Fenaison

Les stocks remplis déjà entamés !

FAUCHEUSES DÉBROUSSAILLEUSES PRO LONGER



PRO LONGER 5683
• portée 5,60 m.
• commande électrique proportionnelle 4 fonctions

G. BUCHEZ
www.gbuchez.fr

Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert

KUHN
be strong, be KUHN®
* Soyez forts, soyez KUHN
03 86 20 17 38

Nouveau
Lely Astronaut A5
Une nouvelle étape dans la traite robotisée



Le plus confortable pour les vaches
Le plus facile d'utilisation
Le plus rentable

Plus d'information:
Didier 06 20 29 88 05 - Cédric 06 43 69 02 60
Lely Center Monéteau
www.lely.com/fr/nouvelleetape

LELY

Robots A4 et A3 reconditionnés disponibles à partir de 70 000 €HT

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Plateaux: Une impasse technique et financière
05 • Bilan moisson: Moyen à l'échelle départementale
06 • Haute Côte d'Or: Le CTE dans la poche

Nièvre

07 • Journée des opportunités le 20 septembre avec la CA 58
08 • Foncier : Safer, une instance collégiale
09 • Diversification: Bienvenue à la ferme dévoile sa nouvelle carte

Yonne

10 • Fenaison: Les stocks remplis déjà entamés
11 • Vente directe: Le temps des cerises fini, il faut garder la pêche !
12 • Prédateur: Loup y es-tu ?

Région

13 • Le numérique ? «Même pas peur !»

Filières

14-15 • Élevage Prairies temporaires : un levier d'optimisation des coûts
16 • Céréales Des stocks revus à la hausse

Infos Services

17 • Firmes & Machinisme
18-19 • Analyses & Tendances
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef: Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction: Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal: à parution - Tirage moyen par numéro: 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel: 103 € - Prix au numéro: 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier: France / Belgique - Taux de fibres recyclées: 91 %
Certification: PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Communiqué du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Stabilité des résultats aux examens de l'enseignement agricole Bourgogne-Franche-Comté, session de juin 2018

En Bourgogne-Franche-Comté, 5 333 candidats se sont présentés aux examens de l'enseignement agricole, soit 260 candidats en moins qu'à la session 2017.
Parmi eux, 4 576 candidats, soit 85,8% ont été admis à la session de juin 2018 , un très bon taux de réussite semblable à celui du national.
Les résultats régionaux par filière sont comparables aux résultats nationaux : légèrement inférieurs (-1 point) pour le BEPA, identiques pour le Baccalauréat professionnel et le CAP Agricole, supérieurs (+1 point) pour le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant et très supérieurs (+4 points) pour le BTSA.
Les résultats au baccalauréat général scientifique (Bac S), spécialité *«Ecologie Agronomie et Territoires»*, préparé dans sept lycées agricoles publics, sont satisfaisants bien qu'en léger retrait au regard des résultats nationaux.
Vincent Favrichon, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne - Franche - Comté, recteur de l'enseignement agricole, adresse toutes ses félicitations aux jeunes diplômés et ses vœux de réussite pour leurs projets professionnels ou pour leur poursuite d'études.
Il remercie également particulièrement tous les personnels des établissements de l'enseignement agricole, les équipes de la Draaf en charge des examens ainsi que les professionnels qui ont participé aux épreuves et à leur organisation.

Résultats par diplôme

Diplôme	Nombre inscrits	Nombre présents	Nombre admis	Taux de réussite BFC	Taux de réussite national
CAPA*	406	366	352	96%	96%
BEPA	1701	1639	1464	89%	90%
BAC PRO	1845	1788	1496	84%	84%
BAC TECHNO	420	413	377	91%	90%
BTSA	1178	1127	887	79%	75%
TOTAL	5550	5333	4576	85,8%	85,9%

** sauf CAPA évalués par UC (unités capitalisables).*
NB : ces résultats intègrent aussi les candidats par correspondance et isolés ainsi que ceux des EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté).

▸PRI info

Côte-d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

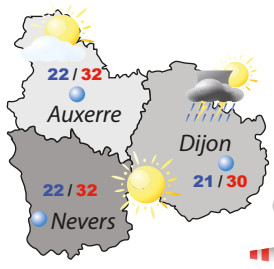
Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 27 Juillet

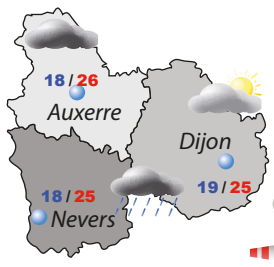


Mitigé
Le soleil sera bien présent mais quelques coups de tonnerre sont possibles localement.

T° mini : 21 à 23°C
T° maxi : 30 à 33°C
Vents : Ouest 10 km/h

Sainte Nathalie
Soleil : 06h19 - 21h36
Lune : 21h28 - 05h49

Samedi 28 Juillet

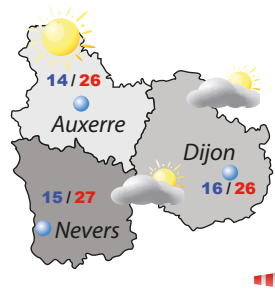


Maussade
Quelques pluies et de rares éclaircies par endroits pour ce samedi.

T° mini : 17 à 19°C
T° maxi : 23 à 27°C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Saint Samson
Soleil : 06h21 - 21h35
Lune : 22h03 - 06h46

Dimanche 29 Juillet



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 23 à 27°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Marthe
Soleil : 06h22 - 21h34
Lune : 22h33 - 07h46

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Juillet au Mercredi 1 Août

Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel.

Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini : 18 à 20°C T° maxi : 26 à 28°C

Du Jeudi 2 Août au Dimanche 5 Août

Quelques nuages et de belles apparitions du soleil en perspective.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 17 à 19°C T° maxi : 31 à 33°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu



Commerce international

Les tensions commerciales redessinent les échanges sur les marchés

Les hausses des droits de douane entre les États-Unis et quelques-uns de ses principaux partenaires commerciaux, l'UE, la Chine, le Mexique et le Canada, commencent à bouleverser les échanges mondiaux des matières premières agricoles, très concernées par ces mesures de rétorsion. L'agriculture américaine est la première touchée et va devoir trouver de nouveaux débouchés.

Le bras de fer commercial entre les Etats-Unis et le reste du monde bouleverse les échanges et l'Amérique pourrait perdre beaucoup de parts de marché au profit d'autres pays, comme la France notamment, sur certains marchés.

L'opportunité majeure concerne l'exportation de produits laitiers et de laits infantiles en Chine, selon FranceAgriMer. Le porc français pourrait également en profiter indirectement.

Lait, viandes, grains, et même certains fruits

La myriade de mesures de rétorsion annoncée par le Mexique, le Canada, la Chine ou encore l'Union européenne, après les hausses de droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, concernent un large spectre des produits agricoles exportés par les États-Unis.

Et les marchés mondiaux commencent déjà à en être affectés, notamment depuis l'imposition des premières mesures chinoises sur le soja. Le différend commercial entre Washington et Pékin *«n'est pas sans conséquence sur des marchés agricoles interconnectés»*, a indiqué FranceAgriMer lors de son conseil mensuel céréalier le 11 juillet.
Nombre de ces rétorsions devraient pénaliser l'industrie agricole américaine, et offrir des opportunités aux autres partenaires de l'UE, du Mexique, du Canada ou de la Chine, en premier lieu le Brésil.

Mais *«l'issue de ces tensions reste incertaine»*, nuance toutefois FranceAgriMer. *«Ainsi, dans l'ensemble des secteurs, des accords bilatéraux pourraient tout aussi bien faire peser un risque pour les exportateurs français, si elles aboutissaient à une augmentation des importations de la Chine en provenance des États-Unis»*.

Lait : une place à prendre en Chine pour le lactosérum français

Le principal flux d'exportations agroalimentaires françaises vers la Chine concerne les produits laitiers avec 810 milliards de dollars en 2017, rapporte FranceAgriMer. Les hausses de droits de douane contre les produits laitiers américains constituent donc *«l'opportunité majeure»* pour l'agroalimentaire français. Les États-Unis sont le premier exportateur de lactosérum en Chine (42 % des parts de marché), juste devant... la France, avec 17 % des parts de marché. Des marchés devraient s'ouvrir aux laiteries françaises.

Toutefois, nuance FranceAgriMer, *«cet effet pourrait être limité par la différence entre les produits»*, car les États-Unis exportent essentiellement du lactosérum brut, destiné à l'industrie agroalimentaire et l'alimentation animale, quand la France exporte du lactosérum haut de gamme, destiné à la fabrication de poudres de lait infantile. Des opportunités existeraient également, mais moindre pour le fromage américain.

Soja : la Chine pourrait se reporter massivement sur le Brésil

En grains, comment fera la Chine pour se passer du soja américain? Elle en importe chaque année 39 millions de tonnes (Mt) au Brésil, 7 Mt à l'Argentine et 29 Mt aux États-Unis. Autrement dit elle doit trouver 29 Mt d'approvisionnements alternatifs, a exposé Marc Zribi, chef de l'unité *«grains et sucre»* de FranceAgriMer.

La Chine pourra accroître ses achats à l'Argentine, au Paraguay et à l'Inde, *«mais ce sera insuffisant»*. Elle pourra aussi substituer du maïs au soja dans les formules d'aliments du bétail, mais dans une mesure limitée car le maïs est de l'énergie et le soja de la protéine, or il faut les deux dans les aliments composés.

L'Europe devrait privilégié le soja US en baisse de 15 %

Mi-juillet le cours du soja coté à Chicago a chuté à son niveau le plus bas en neuf ans, affecté par l'escalade des tensions commerciales entre Pékin et Washington.

Une baisse qui représente environ 15 % depuis fin mai, tandis que les taxes douanières chinoises imposées le 6 juillet sont de 25 %.

Profitant d'un soja US meilleur marché, les triturateurs européens en utilisent aujourd'hui de gros volumes.
L'UE triture habituellement beaucoup de graines de soja d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord, mais compte-tenu de la réduction nette du prix américain par rapport au sud-américain, tous les triturateurs achètent l'origine US et cela devrait se poursuivre ; car l'UE devra toujours importer du tourteau vu ses capacités de trituration inférieures aux besoins.

Maïs : l'UE de plus en plus dépendante de l'Ukraine

Autre produit dans le viseur, le maïs fait l'objet d'une riposte de Bruxelles contre Washington : l'UE applique depuis le 22 juin un droit de 25 % ad valorem sur les importations de maïs venant des États-Unis. Il s'agit d'une contre-offensive aux taxes de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium décidées par Donald Trump. Cette mesure a *«fait sortir le maïs US du marché européen»*, constate Matthieu Çaldumbide, directeur adjoint de l'AGPM (producteurs de maïs). 1,7 Mt sont concernées, en reprenant les volumes de 2017-2018, soit 10 % des importations de l'UE, d'après ses chiffres. Problème, *«les alternatives ne sont pas légion»* : le marché mondial est dominé par quatre fournisseurs avec les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Ukraine, souligne-t-il. *«Le marché européen est plus que jamais tributaire des importations de maïs ukrainien»*.

Porc :des opportunités limitées pour les Français

L'industrie porcine aux USA est lourdement touchée par la guerre commerciale avec la Chine, mais aussi avec le Mexique.

La Chine a imposé un droit de douane supplémentaire de 25 % sur certains produits porcins américains, notamment sur les abats, ce qui pourrait sortir les Américains du marché chinois, rapporte Rabobank, le porc américain étant aussi concerné par des mesures de rétorsions mexicaines. Ce qui pourrait profiter aux européens et aux Canadiens.

Malgré les difficultés des Américains, l'effet sur les marchés européens n'est pas garanti, encore moins pour la France. *«La France n'apparaît pas la mieux placée pour profiter d'une sanction des États-Unis : le prix français est environ 20 % plus élevé que la moyenne de ses concurrents»*, estime FranceAgriMer.

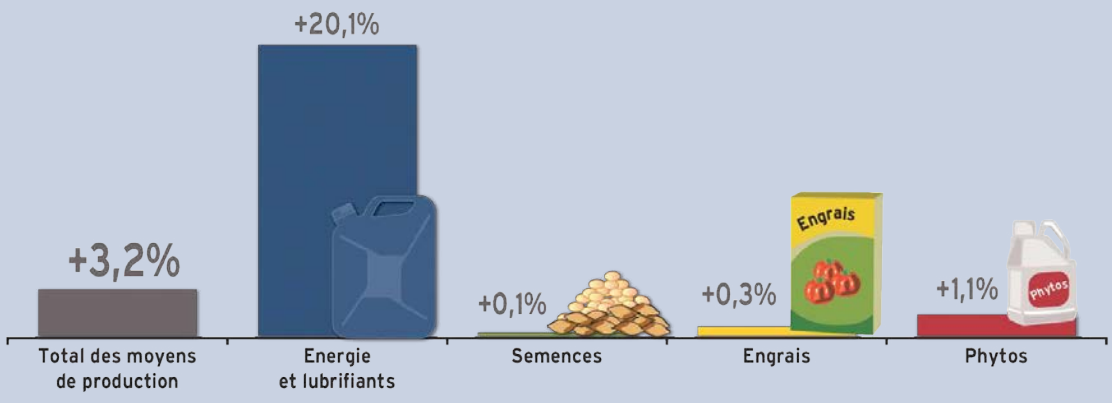
Elle pourrait en profiter indirectement si l'Espagne et l'Allemagne, *«en meilleure position»* pour exporter vers la Chine, allègent ainsi le marché européen.

Le graphique

Moyens de production agricole : le coût de l'énergie continue de grimper

L'indice du prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), calculé par le ministère de l'Agriculture, a augmenté de 3,2 % en un an entre mai 2017 et mai 2018, a indiqué le ministère le 12 juillet. Le fait marquant est la forte hausse du poste *«énergie et lubrifiants»* : + 20,1 %, l'indice étant passé de 99,3 à 119,3 entre les deux périodes (l'indice était en base 100 en 2015). Derrière cette hausse, le prix du baril de pétrole brut de la mer du Nord qui poursuit sa hausse (+6,8 % par rapport à avril 2018). Le baril s'élève à 76,90 $ contre 72 $, soit son deuxième niveau le plus élevé depuis novembre 2014. Le prix du gazole non routier, qui représente la moitié du poste énergie et lubrifiant progresse beaucoup plus vite (+32,5 %), dans le prolongement de la tendance haussière débutée en octobre 2016. Sur les autres postes, on note une faible progression : + 0,1 en semences, + 0,3 % en engrais, + 0,3 % en aliments du bétail et + 1,1 % en phytos. Par type d'exploitations agricoles, la hausse se répartit ainsi : + 1,9 % pour le hors sol, + 3,2 % en production d'herbivores, + 3,1 % en grandes cultures et + 4,4 % en maraîchage et horticulture.

Évolution de l'indice du prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) et de ses composantes (mai 2017/ mai 2018)



Source : ministère de l'Agriculture – Infographie Réussir

Versement des aides Pac : un nouveau retard de deux mois sur les Maec et aides bio

En juin dernier, les dates limites de remboursement des ATR des aides bio et des Maec des campagnes 2015 et 2016 ont été une nouvelle fois retardées de six mois. Dans un entretien accordé à Agra Presse le 19 juillet, le ministre de l'Agriculture confirme qu'un retard a été pris pour la campagne 2016 des aides bio et Maec, de *«deux mois»* supplémentaires. *«Pour la campagne 2016 des aides bio et Maec, les versements de soldes ont débuté et vont se poursuivre jusqu'au début de l'automne, annonce-t-il. Pour la campagne 2017, le paiement des aides commencera en septembre 2018 comme prévu. La campagne des Maec et aides bio 2015 est achevée pour l'hexagone, les derniers versements de soldes auront lieu début août. Il reste quelques dossiers à traiter pour l'Outre-Mer, où l'on attend des instructions des autorités de gestion locales»*. Le ministre assure que son objectif de *«retour à la normale pour la campagne 2018»*, affiché lors de son entrée en fonction, sera respecté.

Plateaux

Une impasse technique et financière

Un producteur céréalier de Francheville évoque l'évolution inquiétante de son métier.



Olivier Jacquand déplore le manque de compétitivité de la ferme céréalière française. La baisse des DPB, les aléas climatiques à répétition et le manque de solutions techniques fragilisent d'autant plus les zones à faibles potentiels.

Le niveau assez correct de sa moisson ne le rassure pas vraiment. *« On ne peut plus continuer comme ça dans nos zones »*, lance Olivier Jacquand, agriculteur à Francheville près de Saint-Seine-l'Abbaye. La production céréalière est *« très mal embarquée »* selon ce Côte-d'orien de 46 ans, qui cite une succession de décisions politiques et d'évènements peu favorables au métier. L'un des premiers *« hics »* date de plusieurs années avec le bilan de santé de Michel Barnier : *« nous avons perdu très gros avec l'ancien ministre de l'Agriculture, j'en reparle aujourd'hui car nous payons la note chaque année. Si l'on ajoute la réforme de la Pac totalement défavorable au monde céréalier et la surprime des 52 premiers hectares de Stéphane Le Foll, nous avons perdu 150 euros/ha. C'est énorme. Les prix actuels n'arrangent rien : regardez ce qu'ils sont devenus depuis 2013… Dans un certain nombre de situations, ils sont souvent inférieurs aux coûts de production. Alors oui, les cours ont tendance à relever la tête ces derniers jours, mais il faut rester prudent et dans tous les cas relativiser, car nous partons d'un niveau très bas… Les choses se compliquent également sur le plan technique : sur les plateaux, nos terres sont très dépendantes des phénomènes climatiques, les possibilités d'assolements sont très limitées avec des rotations bien trop courtes ».*

Besoin d'équité

La prochaine Pac est vite arrivée. Olivier Jacquand souhaiterait davantage d'équité dans l'ensemble des productions agricoles : *« les bassins de production qui ont les meilleures terres sont les plus aidés par la Pac. Les références datent de 1992, soit 26 ans : nous ne pouvons plus continuer ainsi. Les départements céréaliers français aux plus forts potentiels touchent un DPB près du double du nôtre, il nous faut absolument un DPB unique sur la ferme céréalière française. Aussi, d'autres productions que les céréales sont plus soutenues, ce n'est pas normal là non plus ».* L'agriculteur de Francheville rappelle que le prix actuel du blé est inférieur à celui d'il y a trente ans : *« nous sommes aux alentours de 165 euros la tonne. Il y a trois décennies, cela aurait fait 200 euros… D'autres productions ont maintenu leurs prix, pas nous en raison de la mondialisation du prix de nos céréales. Dans le même temps, les coûts de production ont explosé comme dans tous les secteurs professionnels. Pour ne rien arranger, à l'échelle internationale, la ferme céréalière française manque cruellement de compétitivité. Nous travaillons sur des centaines d'hectares alors qu'ailleurs, les producteurs les comptent par milliers, avec des coûts de production, des contraintes réglementaires, environnementales et sociales qui n'ont rien à voir avec les nôtres. Pour être davantage compétitifs, un important travail sur l'aménagement foncier s'impose vraiment dans notre région. Je pense aussi que le modèle familial français a vécu ».*

Aurélien Genest

Pas d'orge cette année



L'EURL Jacquand a terminé sa moisson le 18 juillet. En plus de sa précocité et de son hétérogénéité, une autre caractéristique de cette récolte a été l'absence du moindre hectare d'orge d'hiver. *«J'ai décidé d'arrêter cette culture car elle était devenue la moins rentable de l'exploitation»*, explique Olivier Jacquand, *«les rendements plafonnaient depuis plusieurs exercices. À cela s'ajoutent des critères de qualité, avec des prix qui, comme l'ensemble des productions, ne sont pas au rendez-vous»*. Du triticale a pris sa place sur la même surface : *«il s'agit d'une culture supplémentaire par rapport à la conditionnalité. En terme de potentiel, elle se rapproche d'un blé, avec un prix de vente certes un peu moins intéressant mais un coût de production moins important. Le volume de paille est intéressant lui aussi, ce critère rentre en compte car nous avons une activité paille»*. La récolte de colza, démarrée le 8 juillet, a livré un rendement entre 33 et 34 q/ha, soit près de 5 q/ha en dessous de la moyenne quinquennale de l'exploitation. La tendance du blé était bien meilleure avec des rendements compris entre 70 et 80 q/ha dans les premiers champs moissonnés, avec une qualité au rendez-vous (77-78 en PS et entre 12 et 13 en protéines). Dernière culture de la ferme, la luzerne a été récoltée en juin avec des volumes satisfaisants.

Point de vue

Pas de colza en 2019

Hubert Mony, également de Francheville, a diminué de moitié sa surface en céréales en une décennie. Et pour la première fois depuis 22 ans, l'agriculteur ne sèmera pas de colza le mois prochain. Le Côte-d'orien livrait son ressenti la semaine dernière, lors de la récolte de son blé : *« Comment faire pour gagner notre vie dans nos parcelles à faibles potentiels, ayant moins de 20 cm de terre ? C'est la question que je me pose très régulièrement. Nous n'avons jamais passé autant de temps à réfléchir à notre assolement. Les problèmes sont multiples : en colza, les altises arrivent, il faudrait tout le temps traiter. À un moment donné, au niveau écologique, il faut arrêter. En désherbage, il n'y a pas de nouveauté et les discussions autour de l'huile de palme n'annoncent rien de bon. En conséquence, j'ai décidé de ne pas semer pas de colza en août. Pour les céréales, rien n'évolue non plus au niveau des prix. Sur le plan technique, nous ne savons plus quoi faire face à la résistance des vulpins. Je le reconnais, je n'ai jamais été démotivé à ce point pour les productions végétales. L'allongement des rotations avec l'herbe et la luzerne est certes une solution, je peux me le permettre car j'élève des animaux. L'agriculture bio, j'y réfléchis mais je pense qu'il faudrait disposer de meilleures terres. Le réchauffement climatique ne nous est pas favorable et les problèmes pédoclimatiques s'annoncent de plus en plus nombreux… ».* Devant ces contraintes, Hubert Mony a décidé de poursuivre le développement de son troupeau ovin. Celui-ci a déjà doublé depuis 2010 en race Romane. Des croisés Suffolk feront prochainement leur apparition dans le cadre d'un GIEE en partenariat avec Terre d'ovin, organisation de producteurs bourguignons.

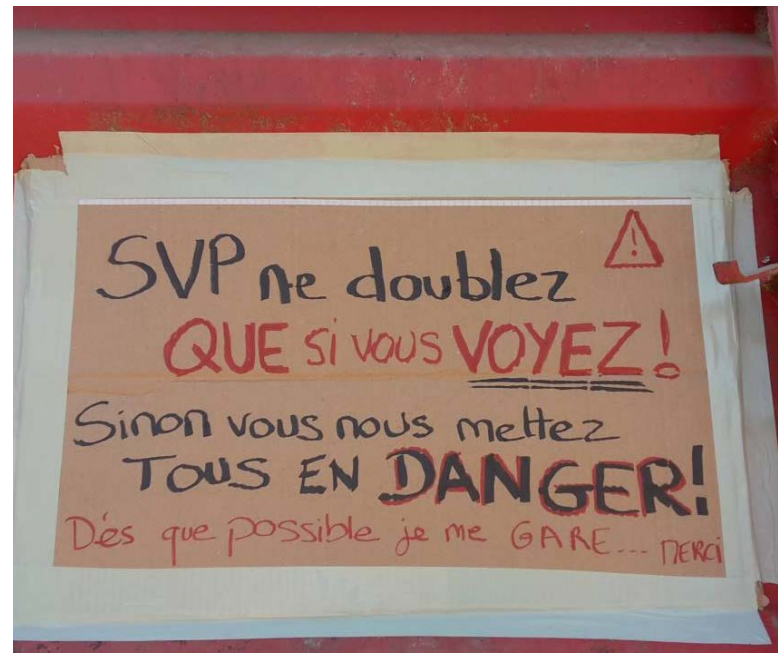
Vu sur internet

Le buzz des moissons ?

Certaines publications sur les réseaux sociaux connaissent un énorme succès, nous l'avions notamment vu cet hiver avec Vincent Gardey, éleveur à Beaumont-sur-Vingeanne, lors de sa recherche de salarié (édition 1464 de Terres de Bourgogne).

Le 13 juillet, Flora Loiseau, jeune éleveuse de Meilly-sur-Rouvres, ne s'attendait sans doute pas à un tel retentissement avec un message appelant à la vigilance lors du déplacement d'engins agricoles durant les moissons.

La publication, *« likée »* près de 200 fois, a été partagée à 365 reprises par d'autres internautes en moins d'une semaine : *« C'est les moissons et je passe donc pas mal de temps sur la route à rouler des bennes, et aujourd'hui j'ai peur, à chaque fois que je prends la route ! Il n'y a pas un seul voyage où une voiture ne me double pas en plein virage ou au-dessus d'une côte. Le pire, c'est sur nos routes de campagne ! Je suis devant et en hauteur, quand la visibilité est bonne je me gare et vous laisse passer donc merci de patienter quelques minutes. La vie n'est pas une course, le but n'est pas d'arriver à la fin en premier, alors on reste zen et évite le drame ! Merci ».*



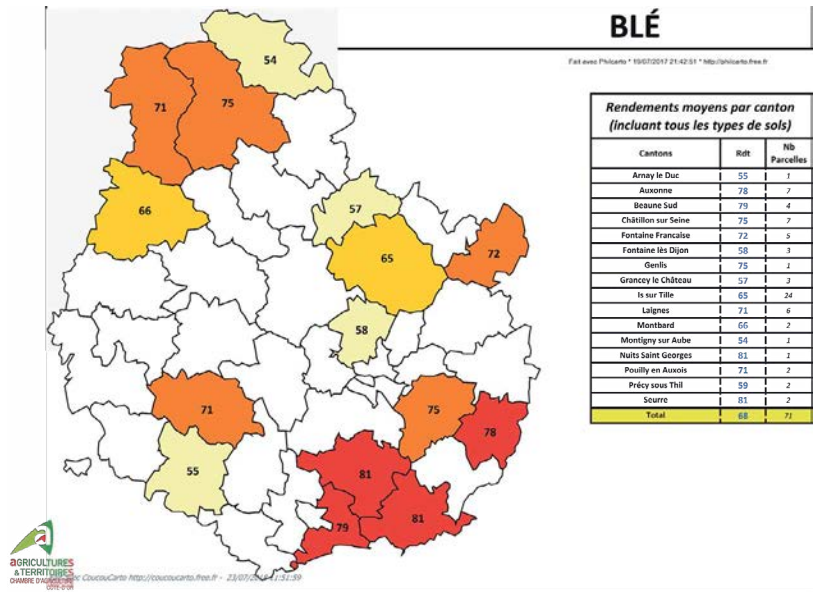
Bilan moisson

Moyen à l'échelle départementale

La moisson d'été est vraisemblablement terminée en Côte-d'Or. Il est l'heure de dresser un premier bilan et Jean-Baptiste Goulier se livre à cet exercice.

Le responsable du pôle productions végétales de la Chambre d'agriculture qualifie la récolte de *«moyenne»* au niveau départemental, avec des résultats encore très hétérogènes : *«Dans la plaine, les impacts de l'excès d'eau viennent ternir le bilan, certains secteurs ont souffert. Des baisses de rendements de 10 à 15% sont souvent constatées. Mais au-delà des volumes, c'est bien la qualité qui est le critère le plus décevant cette année. Les poids spécifiques du blé et le calibrage de l'orge atteignent parfois des niveaux très bas»*. Les plateaux tirent beaucoup mieux leur épingle du jeu : *«le plateau a mieux profité que la plaine, c'est certain. Nous avons souvent de très bons PS en blé. La seule et grande déception de ces moissons concerne le colza : des problèmes de gestion d'insectes à l'automne et du gel en sortie d'hiver ont fait décrocher un certain nombre de parcelles. Le résultat global sur l'ensemble des récoltes est tout de même positif et va faire du bien à des secteurs qui se retrouvaient dans le dur depuis plusieurs campagnes»*.

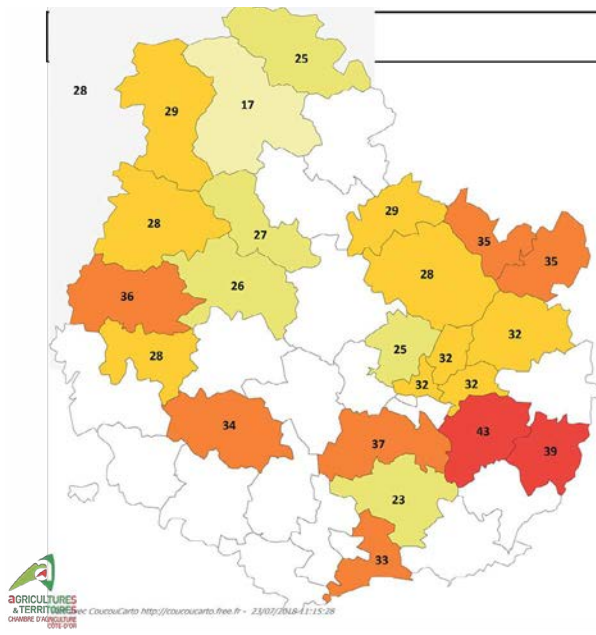
L'une des principales caractéristiques de cette récolte restera sa grande précocité : *«les moissons ont commencé dès le 13 juin. Le cycle végétatif de toutes les plantes a été nettement en avance. La somme des températures d'avril, mai, juin, couplée à une humidité suffisante pour les plantes, explique cette précocité. Tout est allé très vite, ensuite, sur les différents chantiers. À l'exception de quelques jours de pluie, de nombreuses fenêtres de tir étaient disponibles pour récolter dans de très bonnes conditions»*.



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
Arnay le Duc	55	1
Auxonne	78	7
Beaune Sud	79	4
Châtillon sur Seine	75	7
Fontaine Francaise	72	5
Fontaine lès Dijon	58	3
Genlis	75	1
Grancey le Château	57	3
Is sur Tille	65	24
Laignes	71	6
Montbard	66	2
Montigny sur Aube	54	1
Nuits Saint Georges	81	1
Pouilly en Auxois	71	2
Précy sous Thil	59	2
Seurre	81	2
Total	68	71

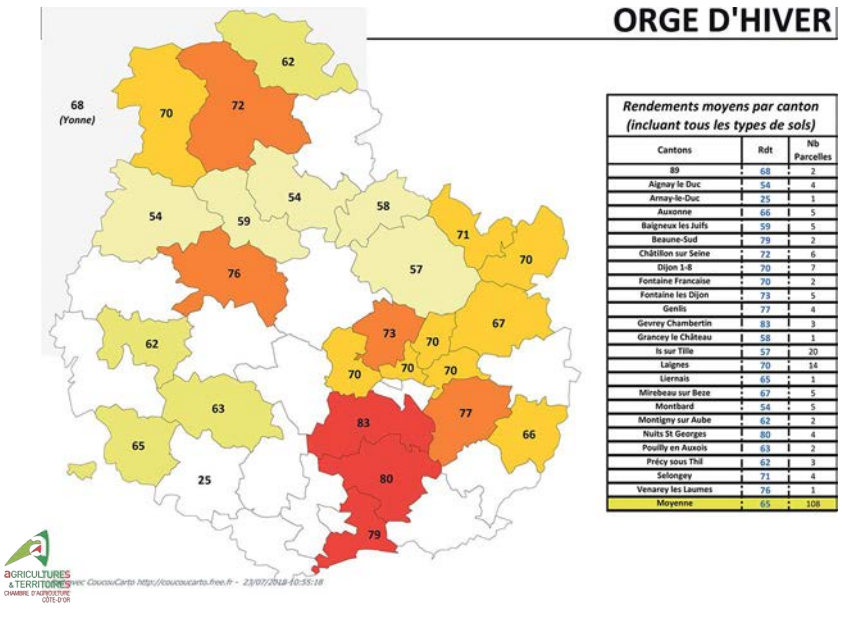
AURÉLIEN GENEST



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
89	28	1
Auxonne	39	1
Baigneux les Juifs	27	2
Beaune-Sud	33	5
Châtillon sur Seine	17	2
Dijon 1-8	32	5
Fontaine Francaise	35	3
Fontaine les Dijon	25	2
Genlis	43	1
Gevrey Chambertin	37	4
Grancey le Château	29	2
Is sur Tille	28	36
Laignes	29	9
Mirebeau sur Beze	32	8
Montbard	28	2
Montigny sur Aube	25	2
Nuits St Georges	23	2
Pouilly en Auxois	34	2
Précy sous Thil	28	1
Selongey	35	2
Semur en Auxois	36	3
Venarey les Laumes	26	1
Moyenne	30	96

Résultats
L'enquête moissons de la Chambre d'agriculture s'étendait sur plus de 5 000 ha en début de semaine. Trois cartes répertoriaient notamment les récoltes d'orge d'hiver, colza et blé dans le département



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
89	68	2
Aignay le Duc	54	4
Arnay-le-Duc	25	1
Auxonne	66	5
Baigneux les Juifs	59	5
Beaune-Sud	79	2
Châtillon sur Seine	72	6
Dijon 1-8	70	7
Fontaine Francaise	70	2
Fontaine les Dijon	73	5
Genlis	77	4
Gevrey Chambertin	83	3
Grancey le Château	58	1
Is sur Tille	57	20
Laignes	70	14
Liernais	65	1
Mirebeau sur Beze	67	5
Montbard	54	5
Montigny sur Aube	62	2
Nuits St Georges	80	4
Pouilly en Auxois	63	2
Précy sous Thil	62	3
Selongey	71	4
Venarey les Laumes	76	1
Moyenne	65	108

Ovins

Le Texel s'invite à Saulieu

Le concours national Texel 2018 se déroulera dans le cadre de la prochaine fête du Charolais.

Un Spécial Texel n'avait plus vu le jour en Côte-d'Or depuis 1977 et la tenue d'un concours au foirail d'Arnay-le-Duc. Le concours national organisé à Saulieu les 18 et 19 août prochains mettra donc fin à 41 ans de disette. Environ 130 animaux, propriétés de neuf éleveurs de l'Aisne, de l'Allier, de la Nièvre et du Bas-Rhin feront le déplacement à l'Espace Jean-Bertin sur l'invitation de l'organisme de sélection Texel. Le traditionnel concours d'agneaux de boucherie de la fête du Charolais ne subira aucune perturbation et devrait attirer une nouvelle fois plus de quarante lots de trois ovins dans plusieurs races.

Objectif commerce

Corentin Albert fait partie des exposants inscrits et fera le déplacement avec son père Olivier. Ce jeune Nivernais de 20 ans vient d'obtenir son BTS Acse et attend ce moment avec impatience : *«Participer à ce genre de rendez-vous est très intéressant. C'est une fierté de pouvoir concourir, un national est la récompense d'un travail mené sur plusieurs années. Il permet aussi et surtout de se faire connaître dans le but de vendre des animaux. Il s'agit d'un rendez-vous national : des étrangers sont susceptibles de se déplacer grâce à la publicité assurée par l'ES Texel. Dans notre cas, nous participons régulièrement aux concours de Paris et Cournon-d'Auvergne, avec parfois de belles retombées. En ce qui concerne le National, il s'agira de notre toute première participation. Notre élevage date de plusieurs générations mais n'a été inscrit qu'en 2016. De ce fait, nous n'avions pas pu participer à la dernière édition qui s'était déroulée à Lunéville, en Meurthe-et-Moselle en 2015»*. L'exploitant de Mars-sur-Allier élève une centaine de brebis Texel et vend la quasi-intégralité de ses mâles et femelles en reproducteurs.

Présent dans toutes les sections

Corentin et Olivier Albert présenteront des animaux dans toutes les sections. *« Il faut bien une vingtaine de reproducteurs pour réaliser cet objectif »*, fait remarquer le jeune éleveur, *« nous avons des prix individuels pour les mâles et les femelles dans les catégories agneaux, antenais et béliers. Il y a aussi les sections de brebis suitées et les prix spéciaux. Les prix d'ensemble monopolisent à eux seuls huit animaux ! Les prix de famille par le père ou par la mère impliquent la présence de la descendance, cela chiffre vite »*. Passionné par la génétique et l'élevage en général, Corentin Albert encense la race Texel qui présente des facilités d'élevage très appréciables : *« il s'agit d'un animal de plein air, très calme et docile. Même s'il faut parfois le complémenter aux prés, il se débrouille tout seul la plupart du temps »*.

AURÉLIEN GENEST



Corentin, Maxime et Olivier Albert, de Mars-sur-Allier dans la Nièvre, font partie des exposants.

Une très bonne conformation

Jean-Marc Bidoire, ancien technicien du syndicat d'élevage ovin, avait proposé l'organisation de ce concours Texel lors de la dernière assemblée générale du comice agricole de Saulieu. Le néo-retraité rappelle les principales caractéristiques de cet animal originaire des Pays-Bas : *«Déjà connu au temps des Romains, après avoir été amélioré par des croisements avec des béliers anglais Kent et Lincoln au XVIII[e] siècle, le Texel a été introduit en France dans les années 30. Ce mouton de plein air par excellence est très cyclé et agnelle vers la fin mars pour donner des agneaux à l'herbe. Peu grégaire, il peut occuper et valoriser toute la surface d'une prairie, en totale synergie avec les bovins. Cet animal est de moins en moins représenté en Côte-d'Or. Le département compte un seul élevage inscrit et quelques autres non inscrits. Le Texel ne se plait que très peu en bergerie et a besoin de bons herbages. La carcasse du Texel reste le must en matière de conformation. Les bouchers l'apprécient fortement avec ses classifications E et U, en tête de la grille Europe»*.

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
10% de remise exceptionnelle
sur présentation de cette publicité
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

Scolarité

Ça, c'est fait!

Les résultats des examens 2018 sont désormais connus. Le point à la MFR de Quetigny.

Les élèves de Troisième étaient les derniers à attendre leurs résultats. Ces derniers sont tombés il y a quelques jours avec une belle réussite pour la maison familiale rurale de Quetigny (30 admis sur 32). Cette proportion s'inscrit dans la même dynamique des autres classes avec 14 admis sur autant de candidats pour les Bepa, 12 admis sur 14 pour les Bac pro CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole) et 14 diplômés sur 17 pour les BTSA DATR (Développement, animation des territoires ruraux). Des sujets sur la reproduction, l'alimentation et la santé du troupeau sont notamment tombés dans le volet animal dans les épreuves Bac +2. L'agroécologie a fait l'objet de nombreuses questions en productions végétales.

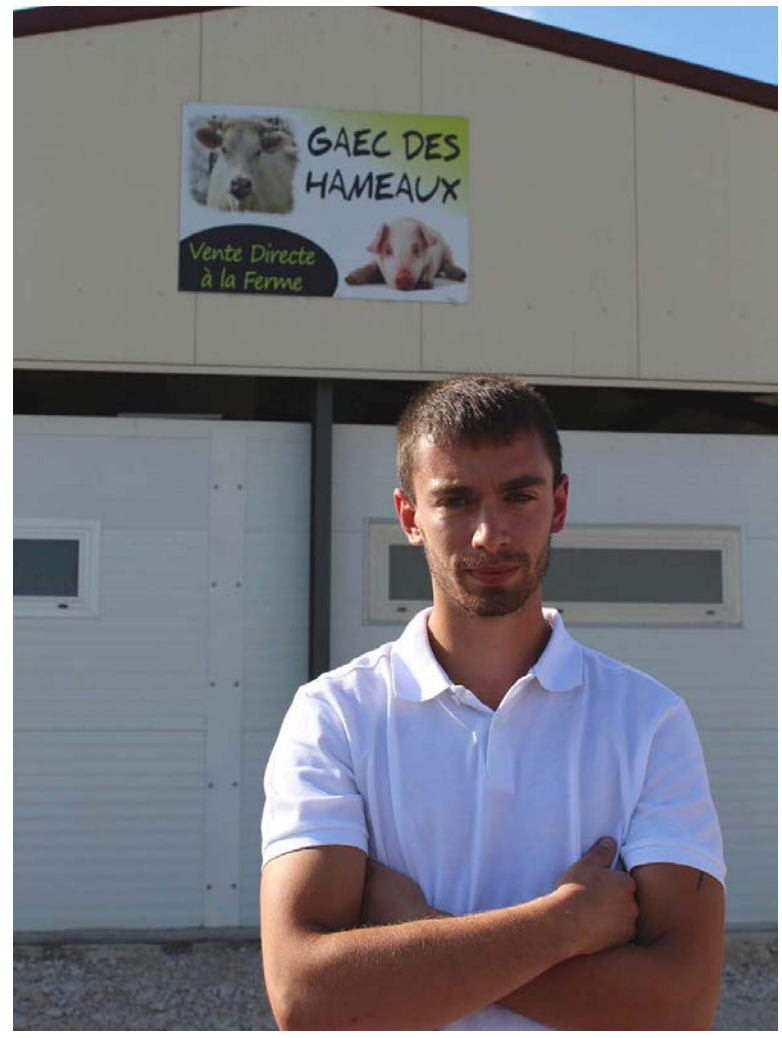
Fin du stress

Maxime Lhuissier a reçu ses résultats du Bac pro CGEA *« Systèmes à dominante cultures »* le 29 juin. Le jeune Côte-d'orien habitant Losne a obtenu le sésame avec la note finale de 10,98. Heureux et soulagé, Maxime Lhuissier revient notamment sur le sujet des productions végétales : *« Nous avons été interrogés sur la limitation d'intrants. Les différentes pistes pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires étaient à développer, je pense notamment à l'alternance des cultures d'hiver et de printemps, à l'allongement des rotations et au désherbage mécanique avec l'utilisation de bineuses et des herses étrilles »*.

Une nouvelle vie va désormais commencer pour Maxime Lhuissier, embauché dans la foulée dans l'entreprise familiale du Gaec des hameaux : *« je vais principalement travailler sur le volet transformation de la ferme. Nous avons un laboratoire de découpe de viandes bovines et porcines, ainsi qu'un espace de vente »*.

La MFR de Quetigny communique d'ores et déjà les dates de la rentrée. Celle-ci s'effectuera le 3 septembre pour les Terminales, le 4 septembre pour les Premières et le 10 septembre pour les Secondes professionnelles. Une sortie à Outarville dans le Loiret est prévue le 5 septembre pour les classes de Première et de Terminale. Toute l'actualité de l'établissement est à retrouver sur la page Facebook *« MFR Quetigny »*.

AURÉLIEN GENEST



Maxime Lhuissier, fils d'agriculteur à Losne, a décroché son Bac pro CGEA.

À Châtillon, Liernais et Pouilly-en-Auxois

Le lycée La Barotte et la MFR Auxois sud-Morvan communiquent également leurs résultats. À Châtillon-sur-Seine, 100 % des élèves ont décroché le diplôme national du brevet, des taux de réussite de 88 % sont obtenus chez les Bac pro *«Conduite et gestion de l'entreprise hippique»*, 90 % chez les bac pro *«Conduite et gestion de l'entreprise agricole»*, 100 % pour le Bac technologique *«Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant»*, 83 % pour les Bepa *«Travaux en exploitation de polyculture élevage»* et 84 % pour les Bepa *«Cavalier soigneur»*. À la MFR Auxois sud-Morvan, pour ses sites de Liernais et Pouilly-en-Auxois, sept candidats sur neuf ont obtenu le brevet. Des taux de 90 % de réussite sont recensés en Bepa, 80 % en BTS, 80 % en Bac et 87 % en CAP.

Festivités JA

Bal gratuit à Bligny



Les Jeunes agriculteurs de Bligny-sur-Ouche organisent un bal, demain samedi 28 juillet, sur le site de l'ancienne gare. L'évènement, gratuit, ouvrira ses portes après les traditionnels feux d'artifice. L'équipe de JA se greffe pour la quatrième année consécutive à l'organisation municipale et à la fête foraine de Bligny, en espérant attirer beaucoup de monde, comme lors des trois premières éditions.



Haute Côte-d'Or

Le CTE dans la poche

Le contrat de transition écologique porté par la députée Yolaine de Courson et les communautés de communes du Montbardois et du Pays châtillonnais a été signé au ministère.


La délégation côte-d'orienne, le 11 juillet à Paris.

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Sébastien Lecornu, secrétaire d'État, lançaient les *«contrats de transition écologique»* en début d'année. Ces contrats associent les collectivités territoriales aux entreprises locales dans le but *«d'engager la conversion du tissu économique»*. La haute Côte-d'Or fait partie des tous premiers territoires français engagés dans la démarche avec la requête des communautés de communes du Montbardois et du Pays châtillonnais. Le monde agricole est concerné avec notamment la coopérative laitière de Côte-d'Or, qui souhaite développer les circuits courts autour de la luzerne. *«Cette signature est une belle reconnaissance pour la démarche du GIEENVILAIT. Sur les cinq premiers territoires à s'engager, le volet agricole est le plus important en Haute Côte-d'Or»*, se félicite Fabienne Lépy. La CLCO affiche la triple volonté de produire un lait de meilleure qualité, de rendre le territoire autonome en azote et de préserver les ressources en eau grâce aux propriétés nutritionnelles de la luzerne. *«Au cœur de notre écosystème, la protéine est le maître mot et se décline dans chacune de nos filières. La recherche de valeur ajoutée via les appels à projets économie circulaire de la région BFC et européen LIFE sont d'ores et déjà en réflexion»*, indique Fabienne Lépy. Forts de ces ressources, les membres du GIEENVILAIT peuvent envisager des revenus complémentaires autour de ce contrat, selon la présidente de la CLCO : *«Un important vivier à idées et à partenariats, notamment avec les lycées de La Barotte et Eugène Guillaume, s'est constitué avec une part belle faite à la formation de métiers d'avenir. L'initiative de Yolaine de Courson de candidater au CTE offre l'ambition à notre territoire de se positionner dans le peloton de tête des zones à action positive sur l'environnement via son effet bas carbone»*.

Réaction de Yolaine de Courson : *«J'ai porté la candidature de notre territoire et des porteurs de projets pour ce contrat de transition écologique et me réjouis qu'elle ait pu aboutir. Notre ruralité va devenir un exemple de réussite et de développement vertueux. Il sera la preuve pour tous, et notamment pour les agriculteurs, que le développement durable c'est rentable. Produire de l'énergie verte, protéger les ressources en eau, adapter les pratiques culturales, former les jeunes aux métiers verts de demain, autant de nouvelles ressources pour nos campagnes qui seront mieux armées pour répondre aux deux grands enjeux de la transition écologique : le défi climatique et la préservation de la biodiversité»*.

AURÉLIEN GENEST

À vos agendas

Journée des opportunités le 20 septembre avec la CA 58

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise un événement à vocation technique destiné aux producteurs du département. Cette annnée, la Chambre vous donne rendez-vous le 20 septembre prochain pour une «*Journée des Opportunités*» qui s'inscrit dans le cadre d'Innov'Action et se déroule chez Sylvie, Guillaume et Olivier Larue (Gaec 2 Pain) à Achun.

Quelles sont les opportunités pour l'agriculture de demain ? Pour répondre à cette question, les agriculteurs présents pourront s'appuyer à la fois sur le témoignage de la famille Larue le matin mais aussi les intervenants du forum des opportunités de l'après-midi. En effet, la Chambre d'agriculture s'est investie pour recenser un maximum d'opportunités dans tous les domaines de production : les productions animales, végétales, les énergies renouvelables (bois/énergie/solaire), la diversification, et les démarches collaboratives (travailler autrement).

Toutes les formes d'agriculture, conventionnelle, et biologique, seront mises à l'honneur au travers de ces thématiques. L'objectif de cette journée est de donner aux producteurs des pistes d'adaptation efficaces en relation avec les acteurs des filières économiques qui seront présents. Pour Eric Bertrand, *«cette journée a pour objectif de susciter l'intérêt des porteurs de projets. Il faut bien avoir en tête que le modèle unique de développement est terminé. Il nous faut donc trouver de la valeur ajoutée pour la ferme Nièvre. Quel que soit le modèle, il y a des marges de progrès. Je pense que la méthanisation, le photovoltaïque ou même les plantes médicinales ont toute leur place. Il faut simplement trouver le bon modèle pour chaque exploitation»*.

De nombreux intervenants

Pour répondre aux sollicitations des producteurs, une trentaine d'intervenants participeront au forum des opportunités. Plusieurs filières animales et végétales seront représentées (Axereal, Soufflet, Cialyn, Feder …). La diversification sera abordée au travers d'un certain nombre d'initiatives autour de la commercialisation, de la transformation ou de la logistique. Concernant les énergies renouvelables, des exemples concrets de systèmes efficients économiquement seront présentés en photovoltaïque, en méthanisation, en agroferesterie. Enfin,


Les frères Larue dans l'un de leur bâtiment.

la CA 58 a également souhaité mettre l'accent sur des solutions alternatives pour ne pas oublier l'aspect social de l'agriculture. Plusieurs groupes de développement agricoles expliqueront leur démarches (GDA, GIEE). Le président de la CA tient en conclusion a féliciter les équipes *«qui réalisent un travail formidable depuis plusieurs mois»*. *«Cette journée va permettre de valoriser notre métier et c'est positif»* a conclu Eric Bertrand.

Zoom sur le Gaec 2 Pain

L'exploitation de Sylvie, Guillaume et Olivier Larue va servir de cadre à cette journée des opportunités. A la tête d'une exploitation de polyculture-élevage, les 3 associés du Gaec 2 Pain ont à plusieurs reprises su s'adapter au changement de leur environnement en mettant en place de nouvelles productions ou de nouvelles pratiques. Depuis 2011, ils se sont lancés dans un raisonnement en profondeur de leur exploitation :

- en modifiant leurs pratiques culturales(non labour, semi-direct sous couvert permanent),
- en engraissant leurs femelles
- en installant des panneaux photovoltaïques,
- en s'engagent collectivement au sein de plusieurs groupes d'agriculteurs.

Concernant les énergies solaires, *«l'intérêt c'est qu'il ne faut pas de main d'oeuvre, une fois que les panneaux sont installés, ça roule tout seul»* se réjouit Guillaume. *«Ensuite pour l'engraissement, l'objectif était d'aller chercher du produit et donc du chiffre d'affaires durant les périodes plus calmes. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'engraisser des femelles en bâtiment l'été. Faire des mâles aurait nécessité la construction d'un bâtiment supplémentaire. Nous pouvons aussi valoriser des céréales qui ont parfois des PS moindres»* détaille encore Guillaume. Enfin, en ce qui concerne le semis direct sous couvert, c'est Olivier qui nous en donne la définition : *«Les semis sont réalisés sans travail préalable des sols. Ce qui limite les charges de mécanisation. Nous avons tous les deux le goût de la préservation du sol, ce qui permet aussi de lutter contre l'érosion. Avec le semis direct sous couvert, ce sont les plantes qui structurent le sol. Mais il faut être patient, nous en sommes seulement au début»*.

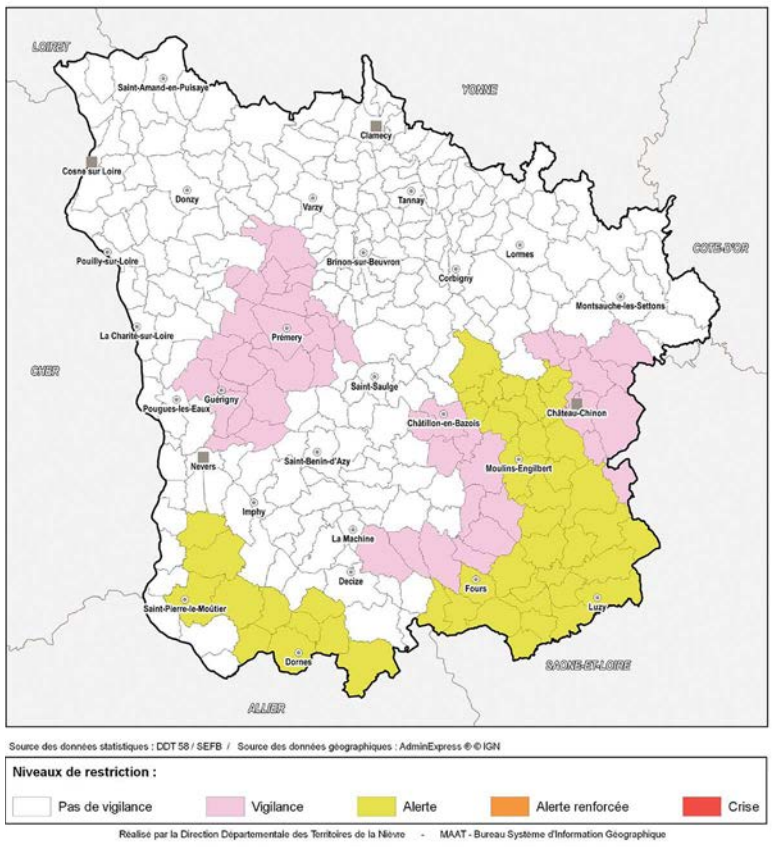
Cette journée des opportunités est importante pour le Gaec 2 Pain : *«D'abord, à titre personnel nous avons souhaité participer à cet événement pour rendre hommage au travail de Christian Bourge, responsable du pôle élevage de la CA58, qui a toujours su nous ouvrir l'esprit en nous présentant de nouvelles opportunités. Prêter notre ferme le 20 septembre participe de ce même esprit d'ouverture»* explique Olivier. *«Nous espérons avant tout qu'il y ait des échanges et que chacun reparte avec une idée. Une seule idée suffit souvent pour faire évoluer les choses. Ensuite, nous pensons qu'il est nécessaire de redynamiser nos territoires en particulier nos zones intermédiaires. C'est justement le but de cette journée des opportunités»*.

Communiqué de la Préfecture de la Nièvre

Usages de l'eau: premières restrictions

Depuis mi-juin, la Nièvre connaît un temps sec et chaud, entraînant une diminution des débits de nombreux cours d'eau du département.

Pour faire face à cette situation, après consultation du comité des usagers réuni le 13 juillet dernier, le préfet a pris les premières mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau dans trois zones géographiques du département et appelle à la vigilance dans trois autres zones. L'objectif est d'assurer l'exercice des usages prioritaires, plus particulièrement la santé, la sécurité civile, l'approvisionnement en eau potable, la préservation des écosystèmes aquatiques et de l'économie du territoire.
Les bassins de l'Alène-Cressonne, de l'Acolin-Colâtre et de la Dragne ont atteint le seuil d'alerte :



Les leviers d'actions consistent à limiter les consommations non indispensables au strict nécessaire, mais également à réduire dans la mesure du possible les prélèvements effectués à des fins économiques (agriculture et industrie notamment).
Les bassins de l'Yonne amont, de l'Aron et de la Nièvre sont placés en vigilance : aucune restriction réglementaire ne s'applique pour l'instant. Toutefois, les usagers sont invités à faire preuve de vigilance
et de civisme pour éviter tout gaspillage d'eau.
Ces mesures sont précisées par arrêté préfectoral, consultable sur le site des services de l'État http://www.nievre.gouv.fr/les-restrictions-en-vigueur-dans-la-nievre, ainsi qu'en mairie.

Si la situation venait à se dégrader davantage, les services de l'État pourraient être amenés à étendre les mesures de restrictions.



Foncier

Safer: une instance collégiale

Le comité technique de la Safer s'est réuni le 4 juillet dernier à Nevers. L'occasion d'en découvrir le fonctionnement. La réunion a été marqué par la présence d'une invitée de marque : la directrice générale de la FN Safer, Muriel Gozal.

Vif et passionné. Tels sont les échanges au comité technique de la Safer de la Nièvre. Autour de la table, les services de l'Etat représentés par la DTT, la Chambre d'dgriculture, des administrateurs de la Fédération Départementale des Chasseurs et les Jeunes Agriculteurs. Si les débats sont parfois très techniques et discutés, ils permettent aux représentants des principales OPA de s'exprimer et de faire remonter des problématiques rencontrées sur le terrain. Chaque dossier est présenté, carte à l'appui, par l'un des collaborateurs de la structure. Chaque cas fait l'objet ensuite d'un débat et la validation s'établit sur un consensus.

Fidèle a sa politique d'ouverture, le président de la Safer 58, Cyrille Forest souhaite faire de ces comités Safer un lieu ouvert aux d'échanges. *«Nous sommes prêts à accueillir dans nos réunions tous ceux qui veulent comprendre comment se passe un comite technique. Il n'est pas forcément nécessaire d'être administrateur de la structure pour venir assister à nos travaux»* précise t-il. En fin de réunion, chaque participant est amené à s'exprimer sur l'actualité de sa structure. Ce fut le cas notamment pour le représentant des forestiers qui a exprimé son désaccord suite à l'action syndicale de la section locale de la FDSEA à Ouroux-en-Morvan. La directrice générale de la FN Safer, Muriel Gozal, présente lors de ce comité, est intervenure à la fin des travaux sur les grandes orientations nationales. *«Il faut continuer à protéger le foncier car on surconsomme beaucoup trop de surfaces au détriment de l'activité agricole»* estime t-elle. *«Par ailleurs, nous avons constaté au niveau national une concentration importantes des terres. Pour preuve, entre 1990 et 2013, le capital d'exploitation a augmenté de 74 %. Ce qui veut dire que l'accaparement des terres est important»*. A ses yeux, quatre types de marchés doivent être surveillés en priorité : le foncier, la location, les parts de sociétés et le travail à façon qui représente l'un des moyens d'accès au foncier selon Muriel Gozal.

THÉOPHILE MERCIER

Une mission parlementaire dans la Nièvre

La mission parlementaire sur le foncier a fait escale dans la Nièvre le 10 juillet dernier. Une mission débutée en janvier 2018 et qui doit s'achever dans le courant de l'année prochaine en vue de l'adoption d'un projet de loi. Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées et membre de la mission parlementaire sur le foncier agricole est venu à la rencontre des OPA parties prenantes dans ce dossier.

L'un des sujets au cœur de cette mission parlementaire est l'artificialisation des sols. *«Un problème qui n'est pas très présent dans la Nièvre, mais il y a des villes qui grignotent sur le foncier. C'est important car si nous continuons comme ça, en 2060, nous allons perdre 14 % du potentiel agricole français»* s'alarme le député des Hautes-Pyrénées. Dans la Nièvre, les exploitations sont plutôt grandes en comparaison à la moyenne nationale : 145 ha contre 53 au niveau national.



La mission parlementaire réunie le 10 juillet dernier à la préfecture de la Nièvre.

Le travail à façon en question

C'est le sujet qui a le plus animé les débats lors de la table ronde à la préfecture de Nevers : le travail à façon. *«Cela contre-balance le modèle agricole familial»*, estime le préfet Joël Mathurin. Le député est sur la même longueur d'onde : *«Le travail à façon gangrène nos territoires»*. Sur ce sujet, le président de la Safer 58 Cyrille Forest, se montre ferme : *«J'attends de cette mission parlementaire des propositions concrètes pour limiter cette pratique»*. Ces inquiétudes sont relayées également par le préfet : *«Dans le département, des Nivernais ont des exploitations de plus de 1 000 ou 2 000 hectares et font travailler à façon*, précise t-il. *C'est un point qui appelle à la vigilance et l'ensemble des parties prenantes ont évoqué la nécessité de poursuivre le contrôle des structures»*. C'est-à-dire la nécessité de vérifier les intentions et les motivation de la personne qui s'installe.

THÉOPHILE MERCIER

Une problématique différente en viticulture

«Le modèle économique familiale qui prévalait dans les domaines viticoles est condamné» **constate Jean-Bernard Sempastous.** ***«L'enjeu en viticulture va être de continuer à apporter des réponses, notamment législatives, pour permettre le portage de capital et de continuer à vivre de son métier»*****, ajoute le préfet de la Nièvre.** ***«Il faut que l'on s'interroge sur les reprises et l'installation. Le Groupement Foncier Agricole est à mes yeux l'un des systèmes qui permet cela»*** **estime le président de la Safer 58, Cyrille Forest, qui est également satisfait des échanges avec la mission parlementaire.** ***«Nos réunions locales informatives appuyées par les collectivités ont été appréciées par le député »*** **conclue t-il.**

Service de remplacement

«Améliorer le service rendu aux adhérents

Ludivic Guyard est depuis le 14 juin, le nouveau président du Service de Remplacement de la FDSEA. Il succède à Mathilde Lafaye pour un mandat de deux ans. Retour sur son élection et zoom sur les missions du SR dans la Nièvre.

C'est une grande responsabilité ! C'est par ces mots que le nouveau président du Service de Remplacement a commencé son entretien. *«Je n'ai jamais été président de quoi que ce soit. Mais j'avais l'envie d'y aller et de faire perdurer la structure»* explique Ludovic Guyard. Il poursuit : *«c'est évidemment nouveau, je vais avoir plus de charge de travail, mais je me suis arrangé avec mes autres associés. Et puis j'utilise aussi même le SR ce qui me permet de me rendre aux réunions»*. Ce polyculteur est installé avec quatre autres associés dont son frère dans un système bovin viande. Il a construit son expérience au sein du Service de Remplacement (SR) aux côtés de Mathilde Lafaye, l'ancienne présidente. Pour son mandat, il s'est fixé une mission comme de fil rouge : *«faire connaître davantage le SR. Beaucoup d'adhérents payent leurs cotisations sans forcément utiliser le service. Or, il y a un avantage à faire appel régulièrement au SR car l'agriculteur qui vous remplace va connaître l'exploitation»*. Autre chantier prioritaire pour lui ; *«améliorer le service rendu aux adhérents»*.

«Valoriser le métier de salarié agricole»

Pour prétendre intégrer le SR, il faut tout d'abord avoir la compétence de conduite d'engin mais aussi la conduite des animaux. Critère important qui constitue trois quarts des activités dans la Nièvre. Plus généralement, Ludovic Guyard souhaiterait que les établissements d'enseignements agricoles orientent davantage leur élève vers le métier de salariés agricoles. *«Nous avons de gros besoins en élevage bovin, ovins et en grandes cultures. Or ce métier est encore mal valorisé, et cela nous pénalise»*.

THÉOPHILE MERCIER



Ludovic Guyard, le nouveau président du Service de Remplacement à la Chambre d'agriculture.

Zoom sur le Service de Remplacement

Vous pouvez faire appel au SR à n'importe quel moment, formation, congé ou maladie. 14 jours d'indemnisation sont prévus (congés crédit d'imports). La cotisation s'élève à 280 euros pour une personne seule et 495 euros pour un couple.

Spectacle

«Edmond G. Mort pour la France»



C'est l'effervescence à Villapourçon . Le village se prépare une nouvelle fois à se transformer en village en guerre, fictif bien sûr. A l'origine de ce spectacle, l'association *«Sud Morvan en scène»* dont l'objectif est de créer du lien entre les habitants, souhaitait réaliser un spectacle autour de la guerre de 14-18. L'association a donc choisi de retracer la vie d'Edmond Gravereau, un Poilu de Villapourçon, parmi des millions d'autres soldats.

Ses lettres authentiques à sa famille, restée aux Moynes, ont servi de fil conducteur. Ses espoirs, puis peu à peu, de façon inéluctable, la peur et le drame ultime. Une soixantaine de bénévoles, dont des agriculteurs, se relayent depuis plusieurs jours pour peaufiner les derniers détails. *«Au final, il aura fallu une quinzaine de répétitions soit une dizaine de soirées pour préparer ce spectacle labellisé par la mission du centenaire»*. Nous explique François Bouchoux, le président de Sud Morvan en Scènes. Jean-Marie Pauchard est agriculteur à Villapourçon mais aussi personnage principal dans ce spectacle. Il dit ne pas ressentir de pression particulière : *«Je suis bien rentré dans le personnage, j'ai même tendance à m'identifier à lui»*. Assis à côté de lui, Stephane Lemoine également exploitant agricole dans la même localité, devient le temps d'une soirée, le chef des Soldats. *«Je n'ai jamais été chef dans ma vie, il a fallu apprendre les bons gestes. Ma présence dans cette représentation me permet de rendre hommages à mon grand-père et mon arrière grand-père. J'ai d'ailleurs conserver des lettres d'eux au front»*.

Un spectacle à ne pas manquer, qui mêle le vivre ensemble et la transmission du patrimoine ! Spectacle son et lumière *«Edmong G 1895-1916. Mort pour la France»*. Vendredi 3 août et samedi 4 aoûr à 21h30.



Diversification

Bienvenue à la Ferme: la nouvelle carte dévoilée

La Chambre d'agriculture de la Nièvre a édité depuis le printemps une nouvelle carte de son réseau Bienvenue à la Ferme. Une communication qui évolue vers plus de clarté pour le consommateur.

C'est un petit réseau qui s'étend. Parti d'un simple flyer et quelques adhérents, Bienvenue à la Ferme (BAF) a désormais sa carte en couleur qui permet de siuter pas moins de 26 adhérents nivernais. Ils sont près de 8 000 au niveau national. BAF c'est avant tout une marque déclinée au niveau des départements par les Chambres d'agriculture.
L'association a pour ambition de faire la promotion d'exploitants ou de magasins de producteurs qui produisent, transforment et commercialisent en circuit court. Une dynamique qui permet au consommateur de manger fermier toute l'année et de prolonger son expérience à la ferme.

Le réseau Baf s'adresse également aux agriculteurs qui souhaitent se diversifier, tout en partageant leur savoir-faire et en accueillant du public sur leur exploitation. L'idée directrice de BAF est de *«faire manger fermier et de vivre fermier»* explique Clémence Guillaumet, conseillère en diversification à la Chambre d'agriculture. *«C'était aussi fondamental de pouvoir repartir avec de nouveaux outils. L'objectif est de redynamiser le réseau, mais nous savons que cela peut prendre du temps»* estime la conseillère en diversification.

Un cahier des charges précis

Pour adhérer à ce réseau : il faut dans un premier temps être agriculteur cotisant à la MSA, disposer d'un cadre de travail convivial et s'engager dans une prestation d'accueil du public. Enfin, il faut assurer la promotion du réseau, ce qui nécessite d'informer le consommateur sur les autres produits vendus par les exploitants du réseau. *«Il faut comprendre qu'il ne s'agit pas d'une charte restrictive, mais plutôt d'un outil d'aide à la performance»* précise Clémence Guillaumet. Depuis le mois de Mai, cinq nouveaux adhérents ont intégré le réseaux. Il s'agit de Gaëlle Malezieux (EARL de Mirabeau), Thierry Maillault (Natur'Amogne), Julie Cadiot (Ferme de Mussy), Iris Charrault (Ferme du Vieux Charmes) et Emma Rigollet (Potager de Séguret). Nouveauté également de cette année, la mise en place d'un accompagnement pour le financement participatif via miimosa.com. Ce principe permet de lever des fonds pour aider les porteurs de projets. Vous pouvez donc si vous le souhaitez les aider financièrement en faisant un don sur ce site. En contrepartie, l'éleveur s'engage a vous livrer des produits et à vous faire part de son expérience.

THÉOPHILE MERCIER



Gaëlle Malezieu en pleine explication devant son moulin.

Zoom sur le Moulin de Mirebeau

L'EARL de Mirebeau fait partie des cinq nouveaux adhérents de Bienvenue à la Ferme. Nous sommes allés à la rencontre de Gaëlle Malezieux pour savoir ce qui l'a motivée à rentrer dans ce réseau. Entretien.

Terres de Bourgogne : Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?
Gaëlle Malezieu : *«Mon mari, Marc est céréalier depuis une vingtaine d'années. En 2016, suite à une mauvaise récole nous avons décidé de nous diversifier. Il m'a donné l'idée de faire de la farine. J'ai pris cela pour une boutade au début. Mais ça m'a travaillé et j'ai effectué des recherches sur Internet sur les moulins à meule de pierres. C'est ainsi que j'ai démarré mon activité en avril 2017».*

TdB : Comment s'est passé les débuts de votre activité ?
G. M. : *«Contrairement à ce que l'on peut penser, je n'ai pas eu énormément de difficultés. J'ai tout appris sur le tas en goûtant moi-même ma farine, en faisant des crêpes et en posant beaucoup de questions au vendeur de mon moulin. Il m'a aiguillé et montré les bonnes pratiques pour améliorer ma farine par exemple. Mais avec du sérieux et de bon produits de base, on peut y arriver sans problème».*

TDB : Comment avez-vous intégré le réseaux ?
G. M. : *«C'est Clémence Guillaumet, la conseillère en diversification de la Chambre qui m'a rencontré à l'occasion d'un marché à Chateauneuf-Val-de-Bargis Je pense qu'elle a bien fait car sans son initiative, je pense que je ne n'aurai jamais adhéré. J'ai également participé à des réunions de nouveaux adhérents. J'ai eu la possibilité de créer des contacts et d'entreprendre des projets avec d'autres adhérents».*

TDB : Qu'attendez-vous de votre adhésion ?
G.M. :*«C'est une publicité supplémentaire qui est différente du bouche à oreille. J'espère avant tout développer mon réseau. Ce qui est positif, c'est d'acquérir un plus grande crédibilité dans son métier grâce à la marque Chambre. En espérant que cela puisse m'apporter un peu plus de notoriété».*

Vous pouvez retrouver les produits de Gaëlle Malezieux directement à la ferme sur rendez-vous.

Mirebeau-58410 Menestreau
Contact : 06 71 28 33 04
Contact Chambre d'agriculture : 03 86 93 40 20

Le Coteaux-du-Giennois a 20 ans.

Les vignerons de l'appellation Coteaux-du-Giennois étaient réunis le 14 juillet dernier au domaine de la Chaussade à Cosne sur Loire pour célébrer leur vingtième anniversaire. L'objectif de cette soirée étaient de montrer d'une part l'unité des adhérents et la diversité du cépages au sein des quatorze communes traversées par l'appellation. Pour ce faire la dizaine de vignerons ont présenté sur des tonneaux en bois, l'ensemble de la gamme des vins du Giennois présent du Loiret à la Nièvre.
Une soirée qui a permis également aux viticulteurs de redonner une image plus positive de cet AOC qui souffre parfois d'une mauvaise réputation. Une initiative appuyées par la présence des parlementaires, à savoir Perrine Goulet, députée de la première circonscription de la Nièvre et la Sénatrice Nadia Sollogoub. Au final, un peu plus de 180 verres ont été vendus durant la soirée.



Les participants au 20 ans du Coteau-du-Giennois, réunis pour un moment convivial

PRÉSENTATION AU TRAVAIL
DES DÉCHAUMEURS À DISQUES ET À DENTS KÖCKERLING
à Alligny Cosne lieu-dit les Jaudoux
VENDREDI 10 AOÛT à 14h00
BUVETTE



Déchaumeur à disques REBELL 12,50 m.



MF 7700 S et 8700 S

SARL GATELLIER
58 Suilly la Tour - 03 86 26 33 93 - 06 59 44 58 58
KÖCKERLING
MASSEY FERGUSON

Fenaison

Bilan 2018 : des stocks remplis déjà entamés

L'année 2018 a été synonyme de précocité pour la pousse de l'herbe. Le foin, présent en quantité, a perdu un peu en qualité. L'inquiétude pèse aujourd'hui face à la sécheresse et l'absence de repousse de l'herbe, qui font déjà puiser dans les réserves de foin.


Les charolaises de Vincent Beau vont prochainement avoir du foin et de la paille dans les prés, à défaut d'herbe.

« *Au niveau du département, la fenaison a été homogène, au moins dans les dates*». Jérôme Laviron, responsable du pôle viande chez Alysé, livre le bilan de cette année 2018. «*Quand le beau temps est enfin arrivé aux alentours du 10 juin, les éleveurs se sont empressés de faucher leurs prairies dans les quinze jours*». L'herbe avait bien poussé pendant le pic de chaleur de mai, et sa récolte tardive a eu des conséquences sur la qualité des fourrages. «*La végétation était avancée, presque tout était épié, ce qui diminue la valeur alimentaire du foin. En revanche, ceux qui ont fait de l'ensilage en avril et ont fauché les repousses en juin ont un foin de bien meilleure qualité, avec de l'herbe moins développée. Idem pour l'enrubanné qui est plutôt bon cette année*». Niveau quantités, les granges icaunaises ont pu se remplir un peu : les rendements sont légèrement au-dessus d'une année normale, hormis quelques zones où les récoltes ont été plus restreintes, ou dans les prairies temporaires touchées par les inondations de l'hiver. Au Gaec Beau à Ligny-Le-Chatel, les 50 ha de prairies en terres argileuses destinées aux 100 charolaises de l'exploitation ont été fauchés en enrubannés et foin. La fenaison s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des rendements supérieurs à l'an dernier. «*Dans une parcelle, on avait fait 135 ballots en 2017 et on en a fait 174 cette année. C'est un peu au-dessus des rendements habituels, au global de l'exploitation. Ce qui nous a le plus embêté, ce sont les dégâts de sangliers qui se multiplient dans les prairies… ça abîme vraiment le matériel, et pour ça, on n'est pas indemnisés…*» explique Vincent Beau associé de l'exploitation, en montrant le cadre brisé de sa faneuse.

L'eau se fait désirer

Nadine Darlot, éleveuse de vaches laitières à Venouse, est plutôt satisfaite de la fenaison. «*Il y a eu ce qu'il faut en quantité, avec une qualité marquée par la récolte tardive. Les petits 8-9 mm de pluie tombée le 20 juillet ont été les bienvenus, mais l'herbe reste très sèche*». Le sentiment de sécurité offert par les granges bien remplies risque d'être de courte durée au vu de l'absence prolongée de pluie. Jérôme Laviron s'inquiète «*impossible de faire une deuxième coupe, c'est trop sec, l'herbe a du mal à repousser. Les rendements ont été plutôt satisfaisants, mais certains éleveurs commencent déjà à entamer leur stock pour nourrir les bêtes au pré…*» Chez Vincent, à Ligny-Le-Chatel, la sécheresse estivale est chose commune sur les terres argileuses, très sensibles aux extrêmes «*les extrêmes, il n'y a plus que ça maintenant avec le changement climatique*». La gestion de l'herbe n'est jamais évidente : «*Pour être tranquilles, on a un chargement léger et on fait vêler tôt, pour que les broutards partent fin juillet, début août. Ça allège les prairies quand c'est très sec*». Cette année, après des mises à l'herbe printanières réussies, le jeune éleveur redoute le manque d'eau et prévoit dès la semaine prochaine d'apporter du foin et de la paille à toutes ses bêtes en espérant «*qu'il ne faudra pas les nourrir comme en plein hiver tout l'été*».

ORIANNE MOUTON

Identité Céréales

Mieux identifier, pour mieux valoriser

Un an après avoir repris les rênes de l'entreprise familiale, Fabien Maurice axe son objectif de développement sur les contrôles qualité menés en amont, que ce soit par le biais de nouvelles certifications ou du travail en laboratoire avec l'outil Mixolab.

Certification CSA-GTP, OS-Direct ferme, normes NF… Autant de certifications et nouvelles obligations que Fabien Maurice souhaite développer, en réponse aux exigences qualitatives de plus en plus grandes de la meunerie, elle-même confrontée aux attentes des industriels. Si le courtage reste la carte de visite de l'entreprise Identité Céréales, son dirigeant affiche également d'autres ambitions : «*mon objectif de développement, c'est le laboratoire, c'est la prestation. Nous avons toujours travaillé dans l'optique de faire du sur mesure et on continuera à être dans cette démarche*».

Au rang des nouveautés dans lesquelles s'est lancée l'entreprise : la norme NF (référence V30-001). Déclinée de la norme Arvalis/Irtac, elle a pour obligation l'enregistrement de tout ce qui est épandu aux champs, selon une grille spécifique, ainsi que l'application de règles liées au stockage. A l'exemple du stockage à plat qui, s'il est autorisé, doit s'effectuer dans un lieu fermé des quatre côtés. Une démarche engagée sur la base du volontariat, précise Fabien Maurice : «*même si cela représente un coût d'audit supplémentaire, c'est une ouverture vers d'autres marchés et il faut y aller ! Notre rôle globalement, dans cette démarche, c'est de faire de l'accompagnement et de servir de tremplin au direct ferme*». Pas de contraintes variétales particulières : «*on peut avoir un mélange au semis, la seule obligation, c'est qu'il soit identifié, c'est tout !*» Avec la possibilité pour les producteurs, de faire du sélectif et n'engager qu'une partie de leur production : «*contrairement à la certification CSA-GTP, qui oblige à engager toute l'exploitation, la norme NF peut s'appliquer à une seule parcelle, ou une seule case*».

Une analyse de la pâte pendant le pétrissage

Une quête d'exigence et de qualité, qui a conduit l'entreprise chablisienne à lancer une campagne d'essais de blés améliorants (variétés Metropolis, Spigolo et Montalto), en partenariat avec quatre agriculteurs du secteur : «*mon objectif, c'est de trouver des variétés adaptées aux terroirs et au climat, sur lesquelles, derrière, l'on ait de la valorisation. Des essais menés grandeur nature et non sur des microparcelles… Aujourd'hui en blés biscuitiers, j'ai une ouverture de marché de 500 tonnes, encore faut-il les trouver*».

Initié l'an dernier à titre expérimental, le projet «*Mixolab*» mené de concert avec la Société Chopin Technologies est aujourd'hui en phase opérationnelle. Outre le fait de pouvoir contrôler les blés à réception, l'outil dont s'est équipé Identité Céréales, permet de mesurer la consistance d'une pâte soumise à la double contrainte du pétrissage et de l'augmentation de température, ainsi que la qualité des protéines et de l'amidon, à partir d'un échantillon de 50 g de farine. Des mesures permettant de caractériser les échantillons selon six critères de qualité : indices absorption, pétrissage, gluten, viscosité, amylase et durée de conservation du produit cuit. Avec en ligne de mire, la création d'une bibliothèque de références à destination de la meunerie : «*l'intérêt étant d'étendre cette bibliothèque au niveau national et de relancer le direct ferme en créant un maximum d'informations et une meilleure identification, pour un contact encore plus rapproché avec la meunerie, sur la sélection*».



Le dispositif Mixolab dont s'est équipé Identité Céréales, en phase opérationnelle pour la moisson 2018

DOMINIQUE BERNERD

Prédateur

Loup y es-tu ?

Six attaques de troupeaux ont été recensées à la frontière de l'Aube et de l'Yonne, à quelques kilomètres d'écart : la présence d'un loup est suspectée.

Les 20 et 26 mai, puis le 5 juin, trois attaques successives ont eu lieu sur un même élevage ovin à Etourvy dans l'Aube. Quelques semaines après, les 20 et 22 juin, c'est à Arthonnay dans l'Yonne qu'une éleveuse a découvert au total 10 moutons tués et 5 blessés. Le 11 juillet, à quelques kilomètres de là, sur la commune de Mélisey, un autre a été retrouvé tué et consommé par *«un grand prédateur»*.

Suite à ces attaques, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont réalisé des constats et des recueils d'indices, notamment des prélèvements de poils, dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines. A chaque fois, les conclusions des rapports mentionnaient une *«mortalité liée à une prédation, responsabilité du loup non écartée, au bénéfice du doute»*. Les procédures d'indemnisation des éleveurs ont été engagées par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Dans la nuit du 21 au 22 juin, l'image du prédateur a été captée par un piège photographique et expertisée par l'ONCFS qui a conclu que *«tous les critères phénotypiques relevés sur ces images sont compatibles avec l'identification d'un loup Canis lupus»*.

Séverine Martin, de la DDT de l'Yonne, met en garde sur les conclusions hâtives : *«d'après la photo, les experts n'arrivent pas à statuer s'il s'agit vraiment d'un loup. Il faut attendre les résultats des analyses pour en être certains et mettre en place les mesures nécessaires, si c'est bien un loup. A priori pour le moment, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, il s'agit de cas isolés»*.



ONCFS – SD89

L'image d'un prédateur a été capturée par un piège photographique dans les prés de l'EARL des Iles, dans la nuit du 21 au 22 juin

Des attaques lourdes de conséquences

C'est au sein de l'EARL des Iles que les deux attaques de fin juin ont eu lieu. L'exploitation en polyculture-élevage compte 450 brebis romanes, en système pâturant sur 40 ha de prairies au total. Lors de la première nuit d'attaque, six brebis ont été saignées et un bélier a été tué et consommé au niveau de la poitrine. La seconde attaque a laissé trois brebis tuées. Quant aux cinq brebis blessées, *«elles ne s'en remettrons pas…»*, s'attriste l'éleveuse Laurence Godin. *«L'ONCFS pense que ça pourrait être un hybride… pour moi, c'est un loup. Les chiens errants, ça attaque aux pattes ! Et il n'y avait pas de sang séché autour des plaies à la gorge, comme si la bête avait tout léché»*. Pour l'éleveuse, les semaines qui ont suivi les attaques ont été difficiles. *«Les troupeaux touchés étaient composés de jeunes brebis gestantes… Les survivantes sont stressées et apeurées, je ne sais pas ce que vont donner les agnelages en octobre. On rentre tout le monde chaque soir maintenant, ça fait mal au cœur, elles sont mieux dehors. Mais on a peur à chaque fois qu'on ouvre les volets, peur de découvrir de nouveaux cadavres»*. Laurence va être indemnisée pour la perte de ses bêtes, mais le stress engendré et les conséquences sur les agnelages à venir ne sont pas pris en compte. L'éleveuse subit également les réactions parfois blessantes *«On parle de bien-être animal à tout va, les consommateurs veulent que les brebis pâturent, et moi aussi ! Mais dans ces conditions, il n'y a plus de bien-être animal… On nous dit qu'il faut bien que le loup mange… mais on est pas là pour nourrir le loup !»*



Laurence Godin est obligée de rentrer ses brebis toutes les nuits par peur d'autres attaques.

Actuellement, aucune mesure particulière n'est à mettre en place dans les élevages de la zone concernée selon la DDT, ce qui n'empêche pas les éleveurs de rentrer leurs animaux chaque soir, d'autant plus que le loup serait aperçu régulièrement par les habitants. Tout animal suspect observé dans la zone, chien ou autre, doit d'ailleurs être signalé à l'ONCFS, pour faire avancer l'identification du responsable des attaques. Le 5 septembre prochain, le Préfet de l'Yonne, la Chambre d'agriculture et la Fédération Ovine se réuniront pour examiner la situation et évaluer les mesures à mettre en place. D'ici là le loup, s'il en est un, aura été démasqué par la science.

ORIANNE MOUTON

Viticulture

Des alliées efficaces

Consommatrices effrénées des vers de la grappe, les chauves-souris sont de précieuses alliées pour la viticulture. D'où l'idée d'installer des nichoirs dans les vignes pour faciliter leur travail.

Auxilliaires indispensables de la chaine alimentaire pour leur consommation de moustiques et autres insectes, les chauves-souris peuvent aussi se montrer précieuses pour la filière viticole, de par leur intérêt pour les vers de la grappe. Un met de choix pour les chiroptères, qui s'accommodent bien également de cicadelles, de pyrales de la vigne et autres drosophiles suzukii Avec une efficacité redoutable, quand on sait qu'un seul animal peut ingurgiter plus de 1 500 insectes par nuit, ce qui en fait de précieux alliés pour les viticulteurs engagés en bio ou en agriculture raisonnée.

C'est le cas d'Olivier Heimbourger, vigneron à Saint-Cyr-les-Colons et adhérent à un groupe de lutte raisonnée au sein de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui a installé deux nichoirs à proximité de ses vignes : *«c'est pour l'instant à titre expérimental, mais l'idée est bien d'augmenter ainsi leur terrain de chasse et les rendre plus efficaces encore»*. Une simple boîte en bois, avec une ouverture de 15 mm, suffisante pour laisser les chauves-souris y pénétrer, mais qui en interdit l'accès aux oiseaux : *«dans notre groupe, nous sommes deux à en avoir installé ici, sur la commune, mais je pense que l'an prochain, on devrait être une dizaine»*.

«L'idée étant de partir des zones Natura 2000 que l'on rencontre sur la commune, mais aussi à Bailly et sur les côteaux d'Irancy et d'étendre pour obtenir un maillage suffisant». Aidés en cela par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, qui sont en Bourgogne, les interlocuteurs référents pour tout ce qui concerne les chiroptères. Avec pour objectif de supprimer certains traitements insecticides : *«notamment comme cette année, où la pression des ravageurs de la vigne étant assez faible, les chauves-souris pourraient représenter un complément de lutte particulièrement intéressant»*.



Olivier Heimbourger, avec l'un des nichoirs installés à l'attention des chauves-souris.



Dans les vignes, sur les hauteurs de Saint-Cyr-les-Colons.

Une aide précieuse pour les professionnels de la vigne, qui pourrait être mise à mal par le projet de parc éolien appelé à voir le jour sur les hauteurs de Saint-Cyr-les-Colons, selon l'association *«Vents contre Air»*, pour qui les animaux pourraient avoir à subir des collisions avec les pales, du fait d'une l'installation des mats entre la zone Natura 2000 et le vignoble. Sans compter les effets néfastes occasionnés par la surpression engendrée par les pales et qui provoque des hémorragies internes chez la chauve-souris. Les éoliennes ayant par ailleurs un pouvoir particulièrement attractif chez les pipistrelles de par leur confusion la nuit avec des arbres.

DOMINIQUE BERNERD

▸Agenda

29/07 Fête de la Saint-Cochon à Lucy-Sur-Yonne
Le village accueille comme chaque année la fête du cochon sur les bords de l'Yonne. Retrouvez le vide grenier tout au long de la journée, dégustez les cochons de lait cuits à la broche, et profitez de concerts et de feux d'artifices en soirée. Restauration sur place, entrée libre.

13/08 Estimer sa date de récolte de maïs ensilage à Tannerre et Treigny
Alysé propose des analyses de pieds de maïs frais : 4 pieds coupés à 5 cm du sol le matin-même si possible, prélevés au à l'intérieur de la parcelle (éviter les 10 premières rangées). La teneur en matière sèche des pieds broyés est mesurée, ce qui permet d'estimer la date de récolte à 30, 33 et 36% d'humidité. 3 analyses gratuites pour les adhérents Alysé aux service «Proxy», au-delà et pour les non-adhérents, les analyses sont facturées 15€ HT. De 9h30 à 12h00 au Gaec de Souchon, Souchon, 89350 Tannerre en Puisaye . De 14h30 à 17h00 au Gaec de la Chapelle, La Chapelle, 89520 Treigny. Contact : Ophélie Collard 06 06 50 97 31.

28/07 52ème spectacle pyromélodique de Rogny-Les-Sept-Ecluses
Samedi 28 juillet , les sept anciennes écluses de Rogny seront le théâtre d'une soirée éclairée. Les plus jeunes assisteront aux attractions gratuites, au lâcher de ballon et aux animations musicales dès 18h. De 20h à 22h, un concert fera patienter jusqu'au feu de jour, puis à 23h le spectacle pyromélodique débutera. Buvette et restauration sur place. Gratuit pour les moins de 10 ans, place pelouse 14€.

▸Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Ateliers d'abattage et de transformation
Mettez-vous à l'aise avec la règlementation. Les 18 et 25 septembre à Autun. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26 33

Créer et animer ma page Facebook, initiation
Formation d'une journée + 2h de cours en ligne. La séquence à distance sera ouverte durant une quinzaine de jours en septembre et sera suivie de la journée en salle le 16 octobre 2018. Contact : Alice Demolder, 03 86 94 26

Vente directe

Le temps des cerises fini... Il faut garder la pêche !

Avec la belle récolte de fruits cette année, les producteurs se bousculent au bord des routes pour vendre leur production. Le temps des cerises se termine, mais d'autres douceurs font leur arrivée sur le bord des routes.

Noires et bien sucrées. Cette année, les fruits, notamment les cerises, étaient présents en qualité et en quantité. C'est donc un défilé de producteurs installés en bord de route que l'on peut observer sur nos trajets. Profitant du flux routier important de la départementale à Vincelles, Olivier Cazeaux a repris il y a quatre ans *«la maison des fruits»*, située au bord de la D606, et bien sûr les 18 ha de vergers qui vont avec. Il y vend en direct l'intégralité de sa production de cerises, pêches, nectarines et autres fruits. Les précédents propriétaires ont été, il y a de cela 32 ans, les pionniers de la vente en bord de route, avec une Peugeot 204 comme premier *«stand»*. Aujourd'hui, malgré la concurrence, le point de vente ne désemplit pas. *«Tout vient d'ici et on ne fait que de la qualité alors les gens apprécient. Les cerises sont cueillies mûres et pour les pêches et nectarines, on cueille, et deux jours après, elles sont prêtes à être dégustées. Ce sont des fruits dits climactériques qui mûrissent après récolte. Si on les cueille à maturité complète, ils sont trop fragiles et s'abîment immédiatement»* explique le producteur *«Par contre, cette année, le stand se vide certains jours… la Coupe du monde ralenti totalement la cadence !»*


Les fruits du travail d'Olivier Cazeaux : Les pêches blanches icaunaises et les autres productions font le bonheur des usagers de la départementale à Vincelles de juin à octobre.

Une vente diversifiée et réglementée

À Augy, Philippe Richard, est céréalier et arboriculteur. Il est passé à la vente directe dès qu'il a repris l'exploitation familiale il y a 19 ans. *«Avant, vendre à Rungis était rémunérateur… maintenant, on ne sait jamais quels vont être les prix ! Avec un coût de revient des cerises à 1,80 € le kg, si on me paie 1,50 €, c'est compliqué !»* Il propose cerises, framboises, fraises et quelques pêches issues de ses 8 ha de vergers sur plusieurs secteurs : dans une camionnette à Augy, dans des petits chalets à Avallon, Tonnerre et Sens, ainsi qu'aux marchés d'Auxerre et de Saint-Florentin. Le producteur a agrémenté son étalage d'autres pêches, nectarines et abricots. *«On était dans les premiers à vendre au bord de la route, et puis quand tout le monde s'y est mis, on a décidé de diversifier notre offre pour faire face à la concurrence. J'échange des cerises et des petits fruits avec un copain au sud de Lyon qui fait des pêches, des nectarines et des abricots. Comme ça les gens, principalement des habitués, ont du choix, mais un choix de qualité !»* Pour vendre sur un parking, il faut bien entendu une autorisation : *«Avant on était sur un parking public, avec une autorisation de la DDPP. Depuis quatre ans, on a aménagé ce parking dans mon champ, donc dans ma propriété. Bien sûr, il faut respecter des règles fixées par le Conseil départemental, comme l'aménagement d'un terre-plein qui permet une entrée et une sortie au parking»*.

Malgré les opportunités de bonheurs sucrés que nous proposent les producteurs-vendeurs de fruits au bord de la route, ils sont les proies faciles des personnes mal intentionnées. *«Ce sont souvent les épouses qui vendent seules. Ma compagne s'est fait braquer pour la caisse il y a deux semaines. Heureusement, l'homme a été rattrapé et jugé, mais on ne se sent plus en sécurité»*.

ORIANNE MOUTON


À Augy, le parfum des fruits de l'EARL Richard et de son collègue de la vallée du Rhône attire les habitués de juin à fin octobre.

Bilan de campagne récolte à la DAFP
PUBLI-REPORTAGE

Une moisson 2018 sereine

La DAFP vient de terminer une campagne récolte exceptionnelle avec 29 Axial Flow vendues, 15 neuves et 14 occasions, un record pour la concession Case Ih de l'Yonne. Une trentaine d'utilisateurs, nouveaux ou expérimentés ont suivi 2 jours de formation mi-juin à Venoy, afin de se familiariser avec leur matériel. La moisson terminée, quelques agriculteurs nous ont livré leurs impressions à l'issue d'une récolte qualifiée de *«clémente»* sur le plan de la météo.

L'Eta Dupire de Villeneuve sur Yonne vient de terminer la récolte de leurs 1240 ha (600 sur leur exploitation + 640 en entreprise) grâce à leurs 2 Axial 8240 de 9m de coupe achetées en début campagne. Avec 6 Axial en 15 ans, les Dupire ne tarissent pas d'éloges sur le SAV de la DAFP qui est *«intervenu rapidement lors de petits pépins à la mise en route»*. Sur ce point, ils sont rejoints par les familles Denis et Soupirot de Précy sur Vrin. Possesseurs d'une Axial 9240 à chenilles de 12,50m de coupe, Pierre Denis souligne la connaissance des techniciens de la DAFP. *«Connaissant très bien les machines, ils ciblent tout de suite le problème et interviennent efficacement. C'est très rassurant»*. La 9240 a donné pleinement satisfaction aux agriculteurs qui récoltent 880 ha de céréales. *«Nous avions la crainte que la paille soit mal répartie avec une telle largeur de coupe et nous avons été agréablement surpris par la qualité de broyage et la répartition uniforme sur les 12,50m. Quant aux performances, elles répondent à toutes nos attentes: débit de chantier (4,5 ha/h avec un parcellaire varié), peu de perte de grain, maniabilité aisée surtout au détourage et un confort de travail dû aux chenilles qui assurent la stabilité de la machine et de la coupe»*.

La maniabilité est aussi soulignée par Bruno Robillard de la SNC les Perspectives à Champcevrais *«C'est une machine courte, très maniable»* précise l'agriculteur revenu chez Case pour la simplicité de l'entretien et du nettoyage de son Axial 7240 de 9m et qui au passage découvre la qualité de service de la DAFP suite à *«quelques bricoles nécessitant une intervention»*. Grâce à un parcellaire compact, Bruno Robillard et son fils ont affiché une belle performance 4,5 ha/h à l'issue des 440ha récoltés. La CUMA de Saint-Privé a investi dans une Axial 6140. Pour Francis Letellier, *«C'est une machine simple, confortable facile à régler, avec une prise en main rapide, appréciable en CUMA»*. Et sur la réputation de la qualité de paille des Axial, Francis Letellier est catégorique *«On obtient les mêmes rendements en paille avec une Axial qu'avec une machine conventionnelle. Il suffit juste de faire preuve de bon sens pendant les heures chaudes de la journée»*.

Sur son secteur, la DAFP possède 200 Axial en parc, de la série 14 à la 240. 82 ont été révisées avant la saison essentiellement sur les exploitations. *«La révision hivernale, c'est la clé pour éviter les pannes et le stress au moment de la récolte»* explique Stéphane Bonfillou, le PDG de la DAFP *«Le service Récolte de la concession met tout en œuvre pour être réactif et à ce titre, les témoignages des clients me rendent fier de mes collaborateurs»*.



Transformation numérique des entreprises

Le numérique ? «Même pas peur...»

Après les moteurs et l'électricité, après la révolution agricole et industrielle, depuis la fin des années 1980, l'informatique prend de l'ampleur dans les entreprises. Aujourd'hui, le numérique -via Internet- transforme tous les métiers, de la production aux services.



De gauche à droite : David Barthe, Jean-Philippe Boyer, Michel Suchaut et Christian Decerle.

Le 27 juin, les trois Chambres consulaires de Saône et Loire ont voulu montrer *«comment votre entreprise peut en tirer profit pour se développer»*. Pas évident mais nécessaire, presque obligatoire, pour ne pas perdre ses clients ou perdre du terrain en terme de compétitivité demain.

La transformation numérique de mon entreprise ? *«même pas peur !»*, on se voulait confiant, en ce 27 juin à l'Ensam à Cluny. Un lieu qui ne doit rien au hasard puisque selon son directeur, l'Ensam est symbolique puisque se pensant aujourd'hui, non plus comme une école mais comme une *«plateforme technologique de haut niveau»* (outillage, transformation du bois…) avec son institut de l'image (réalité augmentée, réalité virtuelle). Cette école des arts et métiers accueille 200 élèves chaque année et forme 60 *«talents»* en plus en fin d'études. L'Ensam se tourne largement vers l'enseignement *«personnalisé»*.

À la question *«même pas peur ?»*, les présidents des trois Chambres consulaires de Saône-et-Loire répondaient un peu à la manière de l'avancée de leur réseau d'entrepreneurs. *«C'est une véritable révolution, brutale et généralisée. Elle est d'ailleurs plus culturelle que technologique»*, jugeait d'emblée Michel Suchaut, pour le commerce et l'industrie. Pour lui, les entreprises n'ont d'autre choix que de s'adapter aux nouveaux modèles d'affaires et règles des marchés. Pour l'artisanat, Jean-Philippe Boyer se montrait plus *«sceptique sur ce que cela peut apporter»* mais ressentait l'obligation *«de ne pas se laisser dépasser»*. Ce sont en effet les clients qui poussent en consommant et recherchant via Internet, y compris de l'art et des artisans. Pour l'agriculture, sans être *«techno béat»*, Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire et président de la Chambre régionale d'agriculture BFC, voit dans le numérique un mouvement *«complexe et incertain»* mais également *«prometteur et plein d'espoir»*. Au nom des trois Chambres, il invitait chacun *«à décloisonner nos secteurs professionnels pour aller plus loin dans la dynamique de nos territoires»*.

Numériser ses produits

Après un exposé sur la transition numérique de David Barthe, directeur de la Chambre d'agriculture 71, également maître de conférence IAE Lyon en marketing digital, place était donnée au concret avec des témoignages d'entreprises de Saône-et-Loire. Tous les secteurs étaient représentés de la start-up à l'agriculture, en passant par l'artisanat et l'industrie lourde.

La fonderie charolaise numérise ses métiers notamment en terme de réalisation de plans (CAO), y compris à partir de pièces usagées pour après en assurer la réalisation. Les clients sont satisfaits. Mais la numérisation des produits amène aussi un problème de sécurisation de ces données. L'entreprise conserve donc ces informations sensibles dans ses locaux et non dans le *«cloud»* (serveurs informatiques à distance). Son confrère, Jean Patenet de Moules et outillages de Bourgogne, est lui déjà équipé. *«GPAO, administratif, gestion clients… l'entreprise est déjà numérisée, sans oublier la robotisation pour l'outillage»*.

Des produits avec de nouveaux services

La transformation des produits et de l'image de l'entreprise ne s'arrêtent pas là. Si la fonderie charolaise peut réaliser des cuves, la start-up Fuel-it veut les connecter et créer de nouveaux services associés. Cette jauge connectée est déjà imaginée sur des cuves à lait, à eau, pour des engrais liquides.

Le client au cœur de la relation

Le grand témoin de la matinée, Laurent Fiard, président de la société Visiativ, estimait qu'il s'agit ainsi de *«réinventer la proximité avec ses clients»*, particuliers comme professionnels, en les mettant *«au cœur de la relation»* afin d'anticiper leurs besoins pour mieux les fidéliser. La compétitivité est aussi un axe de progrès avec le numérique, surtout dans un monde toujours plus en flux tendus. Et cela concerne tout le monde, y compris les artisans. À Rosey, avec sa femme, Florent Joinaud s'occupe d'aménagement intérieur. Il a toujours sur lui sa tablette numérique *«renforcée»* et réalise des devis directement chez les clients. Dès lors, le plan se transforme en devis. Un gain de temps estimé à 2 heures par jour– ainsi que pour les clients puisque la signature électronique permet de valider immédiatement la commande, envoyée par mail dans la foulée.

La gestion des *«données»*, un enjeu majeur

Les données sont le *«nouveau pétrole»* de cette économie. L'objectif étant de prédire l'activité (ventes, production…) avec un temps d'avance. La Cave de Lugny s'est lancée

- avec Orange, l'université de Bourgogne, Vitagora et des start-up - dans un projet d'Internet des objets et de big data. *«Depuis des capteurs à la vigne (pieds, enjambeurs…) jusqu'au chai de vinification et après jusqu'au consommateur final, notre objectif est d'améliorer nos façons de travailler»*, détaille Édouard Cassanet, le directeur. Une agriculture ou plutôt ici, une viticulture de précision pour réduire notamment les décriés traitements ou intrants.

Des données qui pourront également alimenter l'étiquette du vin de demain (parcelle, date de vendange…). Si les clients dans les pays occidentaux restent ancrés dans leurs habitudes de consommation, ce qui freine l'adoption des nouvelles technologies, il n'en va pas de même ailleurs. *«Partant de zéro en matière de vin, les clients chinois rentrent dans les magasins avec leurs smartphones pour avoir l'histoire du vin. Ce n'est pas le futur…»* a-t-il constaté lui-même.

CÉDRIC MICHELIN

Repères **Quels accompagnements ?**

Pour enclencher la transformation numérique des entreprises, la CCI a mis en ligne son "store", une plateforme web de services numériques, allant du financement à la gestion, en passant par la création d'entreprise en ligne. La Chambre d'agriculture travaille, elle, sur des outils de formation, des logiciels techniques et des communautés d'échanges et de conseils.

Elle surveille également les start-up de l'AG Tech *«pour les confronter à la réalité du terrain»* et la robotique pour de nouvelles techniques culturales. *«La science-fiction et la protection des cultures convergent»*, concluait Didier Sauvage, directeur du Vinipôle Sud Bourgogne qui travaille sur un VitiLab (laboratoire 2.0) avec le lycée viticole de Davayé.
Pour *«se familiariser»* à toute sorte de nouvelles technologies, Nicéphore Cité à Chalon-sur-Saône ouvre ses portes aux entrepreneurs voulant comprendre leurs applications (réalité virtuelle, Fablab…). Un *«écosystème»* d'entreprise (cluster) a même vu le jour sous le nom de BFC numérique avec 200 adhérents dans la grande région.
Le conseil régional justement s'intéresse aux usages, non pas de clients, mais des citoyens en aidant les collectivités entre autres. Tourisme, santé, handicap… pour le sénateur et conseiller de Bourgogne Franche-Comté, Jérôme Durain, *«il faut développer le e-territoire»*.



Prairies temporaires

Un levier pour optimiser le coût alimentaire d

Afin de tendre vers l'autonomie fourragère et protéique, la ferme du Lycée Agricole de Quetigny, située à Tart-le bas, a décidé en 2015 d'intégrer dans son assolement des prairies temporaires. Cette modification de système a été suivie par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or afin de répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques nutritionnelles de ces fourrages ? Quelle valorisation dans les rations ? Quels impacts sur les performances zootechniques et sur le coût alimentaire ? Cet article vous apporte les premiers éléments de réponse à ces questions.



Caractéristiques des prairies temporaires implantées

Les deux parcelles ont été semées avec un mélange multiespèces afin de maximiser la production de biomasse sur l'ensemble de la saison végétative et d'avoir une bonne couverture de sol afin de limiter au mieux les adventices.

Des prairies temporaires pour tendre vers l'autonomie fourragère…

Le graphique 2 présente les rendements obtenus durant l'année 2017 pour chacune des deux parcelles. La parcelle en trèfle violet/fétuque élevée a produit 9,3 t MS/ha sur 2 coupes malgré le fait qu'elle possède un sol acide et hydromorphe. Quant à la seconde parcelle, son sol sain et profond ainsi que l'apport de compost ont permis la réalisation de 4 coupes pour un rendement total de 14,9 t MS/ha. En comparant avec les prairies permanentes qui produisent en moyenne 4 à 5 t MS/ha sur la première coupe, nous pouvons constater au travers de cet essai qu'avec leur rendement élevé, les prairies temporaires sont un levier pour tendre vers l'autonomie fourragère.

… mais aussi vers l'autonomie protéique !

• Parcelle 1

Si on se fie aux quantités semées de chaque espèce et au peuplement théorique (Cf. graphique 1), on pourrait s'attendre à avoir un fourrage beaucoup plus riche en MAT grâce à la présence importante de trèfle violet lors du semis. Or, à cause du sol hydromorphe et acide, la fétuque élevée a pris le dessus sur le trèfle violet. Les espèces présentes lors de la récolte n'ont pas systématiquement la même proportion que celles initialement semées. Ainsi, comme nous le révèle les analyses de fourrage, le foin produit sur cette parcelle est équilibré entre l'azote et l'énergie qu'il contient et est compatible avec une distribution à volonté. Il est également plus dense en protéines et en énergie qu'un foin de prairie permanente.

Ce fourrage a été distribué à volonté durant tout l'hiver aux génisses de 1 et 2 ans. Les animaux recevaient comme correcteur énergétique 800 g/j/animal de maïs grain aplati mais aucun correcteur azoté. Pour les génisses de 1 an, la ration apportait quotidiennement 5,6 UFL, 555 g de PDI soit 99 g PDI/UFL et une DERm de 0,82. Le GMQ a été de 615 ± 159 g et en fin d'hiver le lot pesait en moyenne 475 ± 36 kg à 15,4 mois. Ce GMQ correspond à un système de vêlage à 3 ans. Or, en cas de vêlage plus précoce ou d'offre en herbe printanière limitée, ne permettant pas de croissance compensatrice, il est possible de densifier énergétiquement la ration tout en maintenant un ratio PDI/UFL d'environ 100 à 110 g pour obtenir un GMQ plus élevé.

Quant aux génisses de 2 ans, leur capacité d'ingestion plus importante leur a permis de mieux valoriser le fourrage. Le GMQ moyen pour le lot a été de 761 ± 176 g et, au 13 février 2018, 24 des 26 animaux constituant le lot avaient pu être inséminés. L'âge et le poids moyen à l'IA sont respectivement de 26,2 mois et de 614 ± 28 kg (soit 72% du poids adulte).

• Parcelle 2

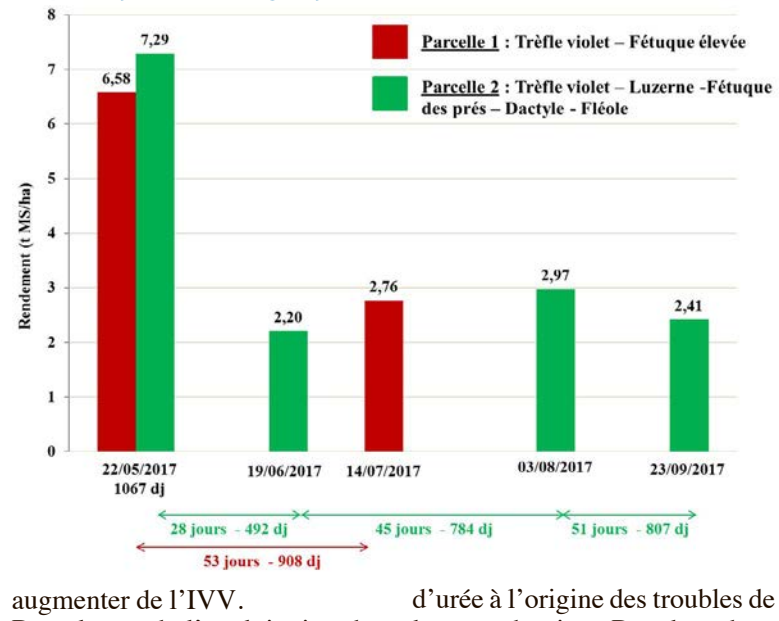
La première coupe a été réalisée avant le stade début floraison des graminées et a permis la constitution de stocks de qualité. Une récolte plus précoce aurait permis d'obtenir un fourrage de meilleure valeur alimentaire mais au détriment du rendement. Le stade de récolte en première coupe dépend donc de vos besoins en fourrages, des autres fourrages qui composent vos rations et des catégories d'animaux concernées. Quant au rythme d'exploitation des repousses, il est nécessaire de faucher tous les 40 à 60 jours pour maximiser la valeur alimentaire du fourrage. Les analyses nous montrent que cette parcelle a permis la production de fourrages riches en protéines et en azote soluble mais par conséquent déséquilibrés. Ils peuvent alors servir de correcteur azoté dans la ration mais doivent être rationnés afin de ne pas engendrer de troubles métaboliques. En effet, une ration trop riche en azote soluble et en protéines par rapport aux besoins des animaux et à l'énergie apportée peut pénaliser la reproduction (diminution du taux de fécondation, augmentation du risque de mortalité embryonnaire précoce…) et augmenter de l'IVV.

Dans le cas de l'exploitation du Lycée Agricole de Quetigny, ce fourrage est rationné et est distribué aux vaches allaitantes suitées en complément de foin de prairie permanente. Les vaches reçoivent du maïs grain comme correcteur énergétique mais pas de correcteur azoté. A noter qu'avec ce type de fourrage, l'utilisation d'une céréale à paille comme de l'orge à la place du maïs grain serait préférable pour mieux valoriser l'azote soluble libéré dans le rumen et limiter la production d'urée à l'origine des troubles de la reproduction. De plus, dans l'hypothèse où le fourrage ne permet pas de corriger suffisamment la ration en protéines et que l'apport d'un correcteur azoté soit nécessaire, il faudra opter pour un tourteau faiblement soluble (tourteau de soja, colza, tourteau tanné…).

Pour les multipares, les rations distribuées quotidiennement étaient les suivantes :

A noter que les multipares sont séparées des primipares. En effet, ces dernières ont comparativement aux multipares des besoins supérieures et une capacité d'ingestion moindre. Elles recevaient donc une ration plus dense en énergie. Quant aux veaux, ils étaient complémentés à volonté sous la mère avec un mélange fermier maïs grain/tourteau de colza dosant 17% MAT. Les croissances hivernales ont été suivies dans le cadre du contrôle de performances et sont synthétisées dans le graphique 6.

Graphique 2 Rendement, date de fauche et intervalle entre chaque coupe (en jours et en degrés jours).



Graphique 1 Composition des mélanges semés et peuplement théorique au moment du semis.

	Parcelle 1 (6,5 ha)		Parcelle 2 (8,5 ha)	
	Composition du mélange	Peuplement théorique	Composition du mélange	Peuplement théorique
	(kg/ha)	*(%)*	*(kg/ha)*	*(%)*
Luzerne			13,3	35
Trèfle violet diploïde	11,5	56	1,0	3
Dactyle			3,4	21
Fétuque des prés			6,5	17
Fétuque élevée	11,5	44		
Fléole			1,8	24
	23 kg/ha		***26 kg/ha***	

Graphique 3 Valeurs alimentaires des fourrages récoltés en 2017 sur la parcelle 1(échantillons prélevés sur l'andain avant pressage).

	MAT (% MS)	CB (% MS)	UFL (/kg MS)	DEF (UFL/UEB)	PDI/UFL	Rmic = (PDIN-PDIE)/UFL
1ère coupe	13,4	28,4	0,79	0,73	106	-4
2ème coupe	11,9	32,9	0,66	0,60	117	0

Graphique 4 Valeurs alimentaires des fourrages récoltés en 2017 sur la parcelle 2 (échantillons prélevés sur l'andain avant pressage).

	MAT (% MS)	CB (% MS)	UFL (/kg MS)	DEF (UFL/UEB)	PDI/UFL	Rmic = (PDIN-PDIE)/UFL
1ère coupe	16,2	29	0,78	0,61	87	36
2ème coupe	22,0	24,7	0,87	0,94	128	31
3ème coupe	18,0	27,3	0,68	0,68	135	37
4ème coupe	21,7	22,4	0,79	0,69	94	70

des élevages allaitants ?



A retenir

- Les prairies temporaires permettent de tendre vers l'autonomie fourragère et protéique sans pénaliser les performances zootechniques.
- Le choix des espèces doit se faire en prenant en compte de nombreux éléments : sol, mode d'exploitation, autres fourrages dans la ration, catégorie d'animaux et objectifs zootechniques.
- L'introduction de prairies temporaires modifie l'assolement et pour chiffrer son intérêt, il est important de prendre en compte l'effet global sur votre système d'exploitation au niveau des produits et des charges.
- L'analyse de fourrage permet de connaitre sa composition et sa valeur alimentaire. Cela permet par la suite de réaliser un plan de rationnement précis et d'ajuster la complémentation énergétique et azotée des rations.
- Le suivi des croissances et des poids à certains stades-clés de la vie de l'animal permet de gagner en précision dans la conduite du cheptel allaitant et en performances technico-économiques.

Votre conseiller bovins viande peut vous accompagner dans la réalisation de votre plan de rationnement.

Cette prestation, d'un montant de 250 € HT, comprend la réalisation de votre bilan fourrager, deux analyses de fourrages au choix, la réalisation d'un plan de rationnement adapté à vos objectifs et aux besoins de vos lots d'animaux ainsi qu'une visite de suivi.
Contact : Florent Gavard (06.49.81.32.38) - Matthieu Javelle pour les adhérents Bovins Croissance (06.85.23.36.85)

Graphique 5 Rations distribuées quotidiennement aux vaches multipares selon leur stade physiologique.

	Phase		
	Gestation	Autour du vêlage	Allaitement / Reproduction
Foin prairie permanente à volonté *(kg MS)*	6,1	4,1	2,9
Enrubannage 1ère coupe rationné *(kg MS)*	5,1	7,7	10,3
Maïs aplati *(kg MB)*		1,0	1,5
PDI/UFL	*93*	*90*	*88*
(PDIN-PDIE)/UFL	*0*	*9,6*	*16*
DERm	*0,59*	*0,66*	*0,68*

Et d'un point de vue économique ?

Au niveau du coût alimentaire, est-il plus rentable pour cette exploitation de tendre vers l'autonomie protéique avec les prairies temporaires ou vaut-il mieux utiliser du foin de prairie permanente complémenté avec une céréale et un correcteur azoté (tourteau de colza) ? Afin de répondre à cette question, une simulation économique a été réalisée. Tout d'abord, le coût de production des différents fourrages a été calculé avec précision dans le cas de cette exploitation. Par exemple, le coût de production de l'enrubannage 1ère coupe de la parcelle 2, du foin de la parcelle 1 et du foin de prairie permanente sont respectivement de 87, 96 et 126 €/t MS. Puis, pour comparaison, des rations apportant la même quantité d'UFL et le même ratio PDI/UFL (PDIN limitant) ont été simulées avec foin à volonté, tourteau de colza (250 € t MB) et maïs aplati (170 €/t MB). Le calcul a été réalisé sur la base d'un animal moyen pour chaque lot et laisse apparaitre une économie sur le coût alimentaire de 8771 € dans le cadre de l'exploitation pour l'hiver 2017/2018.
Or, plusieurs points viennent nuancer ce résultat :

Le rendement en matière sèche des prairies temporaires étant élevé, le coût de production du fourrage se retrouve fortement dilué. Dans un contexte pédo-climatique moins favorable, le coût de production ramené à la tonne de MS serait plus élevé tout comme le coût des rations.

Dans le cadre de cette exploitation, les prairies temporaires occupent une surface de 15 ha initialement dédiée aux cultures. C'est donc des charges d'alimentation en moins mais du produit « grandes cultures » en moins ! Or, il y a un véritable effet agronomique lorsque l'on introduit des prairies temporaires dans son assolement (fertilisation, lutte contre les adventices…) que l'on ne chiffre pas dans l'essai.

Graphique 6 Performances moyennes des veaux mâles et femelles entre leur naissance et le 13/04/2018 (données Bovins Croissance).

		Multipares	Primipares
Veaux mâles	GMQ (g)	1338 *± 252*	1021 *± 216*
	Poids (kg)	177 *± 50*	166 *± 41*
	Age (mois)	3,1 *± 0,9*	3,8 *± 0,7*
Veaux femelles	GMQ (g)	1074 *± 207*	1028 *± 168*
	Poids (kg)	132 *± 36*	157 *± 29*
	Age (mois)	2,5 *± 0,8*	3,5 *± 0,5*

Catégorie d'animaux			Durée	Ration distribuée	Simulation Foin + Tx colza + Maïs grain
				Coût total (€/lot)	Coût total (€)
Génisses 1 an		24	15/11 - 15/04	2 580	3 911
Génisses 2 ans		26	15/11 - 15/04	4 227	6 578
Primipares	Autour du vêlage	18	10/11 - 10/02	1 683	2 627
	Reproduction / Allaitement		10/02 - 15/04	1 978	2 423
Multipares	Gestation	42	10/11 - 10/12	1 528	1 873
	Autour du vêlage		10/12 - 01/03	4 615	6 608
	Reproduction / Allaitement		01/03 - 15/04	2 866	4 228
Coût total de la ration hivernale :				19 477 €	28 248 €
Coût ration distribuée – coût ration simulée				-8 771 €	

Chronique ovine

Mode d'emploi du jeune bélier acheté



Une quarantaine et une transition alimentaire sont indispensables

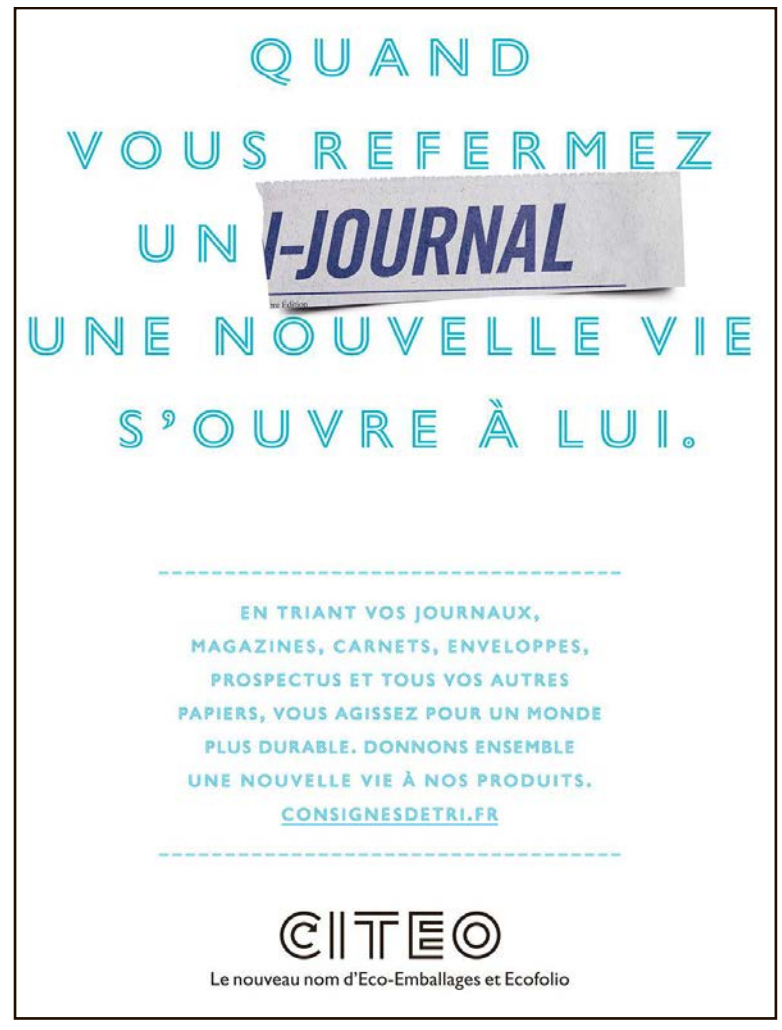
Photo : CIIRPO

Vous venez d'acheter un bélier qualifié dans une station de contrôle individuel, un centre d'élevage, une foire à béliers ou bien directement chez un sélectionneur. Une quarantaine et une transition alimentaire sont alors indispensables pour lui laisser le temps de s'adapter à son nouveau milieu. Dans le cas contraire, la perte de poids peut être très importante et compromettre son avenir. Deux cas de figure se présentent. Si c'est un agneau : il est âgé de 6 à 8 mois. Son alimentation a surtout été à base de concentré. Pour réaliser une transition alimentaire, continuer à lui distribuer 500 g de concentré par jour et diminuer progressivement s'il est à l'herbe. Si c'est un antenais : il est âgé de 12 à 15 mois. Pour certaines races, il était à l'herbe et complémenté avec du concentré, de l'ordre de 500 g par jour. Il faut donc continuer à lui donner du concentré au cours de la période de quarantaine en diminuant progressivement.

Dans tous les cas, la plus grande vigilance s'impose en matière de parasitisme interne (strongles, ténia) quels que soit l'âge et le poids des jeunes béliers. Enfin, le mélange avec les béliers de l'élevage peut s'avérer délicat. Afin que la hiérarchie s'établisse entre les « anciens » et les jeunes lors du mélange des béliers, il est conseillé de les mettre dans un espace restreint en bergerie.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)





Céréales

Les stocks revus à la hausse

FranceAgriMer a tiré le bilan de la campagne commerciale 2017/18 et dressé les perspectives 2018/19.



«Des moissons précoces avec des rendements dans la moyenne des cinq dernières années est un espoir de bonne qualité, en termes de PS (poids spécifique) et de protéines notamment». Rémi Haquin, président du Conseil spécialisé pour la filière céréalière de FranceAgriMer s'est montré plutôt optimiste en présentant la nouvelle campagne commerciale 2018/2019.

Les premières analyses effectuées par Arvalis et FranceAgriMer devraient confirmer les bons résultats qualitatifs des moissons 2018. Les récoltes dans les régions où les blés ne sont pas encore arrivés à maturité seront bien sûr suivies avec attention. Le ministère de l'Agriculture table sur une production nationale de 36,1 millions de tonnes (Mt), bien au-dessus des prévisions de certains analystes, qui misent plutôt sur une fourchette entre 33 à 35 Mt. *«La plupart des débouchés devraient être satisfaits comme lors de la campagne qui vient de s'écouler»*, prédit Rémi Haquin.

Tous les engagements d'expédition n'ont pas pu être réalisés

La fin de la campagne commerciale 2017/2018 qui s'est achevée le 30 juin a pourtant été laborieuse. Dans son bilan du 11 juillet, FranceAgriMer a révisé à la hausse de 445 000 t le stock de report en blé tendre, présent sur le marché en fin de campagne, pour le porter à 3 Mt, très légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale (2,89 Mt). Si les ventes de blé vers nos voisins européens sont ajustées à 9,26 Mt (+ 235 000 t par rapport au mois de juin), les exportations vers les pays tiers s'affichent en baisse de 230 000 t à 8,17 Mt. Un niveau, certes, satisfaisant au regard de celui enregistré au cours de la campagne précédente (4,97 Mt), mais qui reste inférieur de près de 36 % par rapport à la campagne 2015/2016. *«Tous les engagements n'ont pas pu être réalisés dans les temps du fait de la grève de la SNCF, de celle dans les ports fin juin et de la problématique logistique avec les difficultés des transports routiers et fluviaux»*, explique Marc Zribi, chef de l'unité *«grains et sucre»* de FranceAgriMer.

Les exportations vers l'Algérie ont doublé par rapport à la campagne dernière, mais sont en retrait de 10 % par rapport à celles de 2015/2016. L'Algérie demeure, néanmoins, la première destination de la France vers les pays tiers, représentant à elle seule 53% des exportations, devant l'Afrique subsaharienne et le Maroc. Concernant les autres postes du bilan blé tendre, FranceAgriMer a rehaussé en un mois la collecte de 403 000 t à 33,37 Mt et minoré les utilisations par la panification (- 30 000 t) et l'amidonnerie (- 40 000 t).

L'Arabie Saoudite, premier acheteur de l'orge français

Pour le blé dur, FranceAgriMer prévoit désormais un stock de fin de campagne en baisse de 74 000 t à 105 000 t, conséquence d'exportations en hausse vers les pays de l'UE (+ 80 000 t). Côté orge, l'organisme public projette des ventes vers l'UE pratiquement stables à 3,42 Mt (- 22 000 t par rapport au mois de juin). Les objectifs d'exportation vers les pays tiers sont réduits de 200 000 t à 2,6 Mt.

L'Arabie saoudite, première destination pour un volume de 841 000 t, représente à elle seule, un tiers du total. Concernant les autres postes du bilan, FranceAgriMer n'a modifié que ses prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail (- 50 000 t à 1,25 Mt). Le stock de fin de campagne, en hausse de 273 000 t à 1,67 Mt, se situerait au-dessus de la moyenne quinquennale (1,18 Mt). Le stock français de maïs en fin de campagne pourrait, quant à lui, s'alourdir de 69 000 t à 2,91 Mt et serait supérieur de 458 000 t au niveau moyen des cinq dernières campagnes.

La collecte a été revalorisée de 36 000 t à 11,93 Mt, les incorporations par l'alimentation animale sont majorées de 50 000 t à 2,5 Mt alors que les ventes vers l'Union Européenne sont ajustées en baisse de 48 000 t à 4,91 Mt.

97 % de blés panifiables en 2018

Les blés panifiables représentaient 97 % des surfaces semées l'automne dernier, réparties entre 68 % de blé améliorant et de blé panifiable supérieur (BAF et BPS) et 29 % de blé panifiable courant (BPC). C'est ce qui ressort d'une enquête de FranceAgriMer menée de mars à juin 2018 auprès de 45 150 céréaliers. La tendance, constatée les années précédentes, à une diversification variétale se confirme et aucune variété n'a dépassé 10 % de la sole nationale. Fructidor prend la tête du classement couvrant 7,4 % des surfaces devant Rubisko (7,2 %), Cellule (5,5 %), Boregar (4,3 %) et Oregrain (4,1 %). Il est à noter que la proportion des mélanges progresse fortement atteignant 8,6 % de la sole nationale et que la part de l'emblavement des dix premières variétés semées diminue à 42 % contre 53 % en 2017. Concernant le blé dur, la variété Anvergur se maintient en tête du classement et atteint 48 % de la sole nationale. En orge, Etincel est toujours la variété la plus cultivée, couvrant le tiers des surfaces. Les escourgeons sont toujours majoritaires avec cinq variétés dans le top 10 : ils occupent 54 % de la sole nationale contre 57 % en 2017. Les orges de printemps progressent légèrement en un an de 27 % à 29 %.

Filière viticole

Fraude au Rosé: des vins espagnols vendus comme des vins français

Entre 2016 et 2017, la DGCCRF a mené une vaste enquête qui a révélé diverses fraudes sur les ventes de vins rosés espagnoles importés en France. De nombreux manquements ont été constatés, si certains semblent relever de la simple négligence, de graves fraudes pourraient donner lieu à de lourdes peines.



Des vins rosés espagnols vendus comme *«vins de France»*, voire, portant la mention d'IGP français, ou des cocardes induisant en erreur le consommateur, figurent parmi les découvertes qu'ont fait les enquêteurs de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Révélées par le journal *«Le Parisien»*, ces fraudes ont fait l'objet d'une enquête de grande ampleur en 2016 et 2017.

Cette enquête a été lancée à la suite des multiples alertes de producteurs et d'organisations professionnelles en 2015. Si la DGCCRF assure que la majorité des vins espagnols importés contrôlés étaient commercialisés par les importateurs avec la bonne mention d'origine, elle a cependant constaté des cas de *«francisation»* des vins, sur des volumes pouvant aller de 2000 hl à 34 500 hl (soit l'équivalent d'environ 266 000 à 4,6 millions de bouteilles de 0,75l). *«Des vins espagnols étaient ainsi revendus en vrac en tant que «vin de France», voire en usurpant un nom d'IGP française»*, explique l'administration. Ces cas donnent lieu à des procédures pénales pour tromperie, pratique commerciale trompeuse (PCT), tromperie en bande organisée ou usurpation de signes de qualité.

Une filière déjà soumise à une rude concurrence

Ces fraudes interviennent alors que la filière souffre déjà d'une rude concurrence des vins espagnols. Les vins espagnols (toutes couleurs confondues) ont une place prépondérante dans les importations de vins français. En 2017, leur part de marché était de 71% selon FranceAgriMer.

En ce qui concerne les exportations, si la France dominait le marché international des vins rosés en valeur en 2016, l'Espagne était le premier pays exportateur en volume.

Après 17 années passées à la tête de l'entreprise

Isabelle Parigot cède son activité à Malécot Poirier Agri

C'est une des rares femmes dirigeante d'une concession de machines agricoles. La vie l'a amenée brutalement à la tête de l'entreprise familiale installée à Ligny le Châtel (89) depuis 1954. Depuis 2001, Isabelle Parigot a su faire perdurer l'image de sa société auprès des agriculteurs et viticulteurs.

Après plusieurs mois de discussions, Isabelle Parigot et Stéphane Pain, directeur général de Malécot Poirier Agri, concession Deutz-Fahr basée à Saint Loup (58) ont trouvé un accord de reprise de l'ensemble des activités au 1er juillet dernier.

Les deux entreprises présentent de fortes similitudes, déterminantes pour Mme Parigot qui souhaitait assurer la continuité auprès de ses clients céréaliers, éleveurs et viticulteurs.



Isabelle Parigot et Stéphane Pain se disent satisfaits des discussions cordiales et constructives qui ont abouti à cette cession.

Malécot Poirier Agri ajoute ainsi une 4ème agence à sa couverture de proximité. La concession est également présente à Varennes-Vauzelles (58), Saint Hilaire du Morvan (58) et Crézancy (18) en plus du siège de Saint Loup.

L'entreprise s'appuie aussi sur un réseau d'agents : les Ets Bourgeat à Varzy (58), les Ets Huygen à Béon (89) et Hydromeca à Thou (45), une volonté de proximité revendiquée par Stéphane Pain.

La base de Ligny le Châtel va permettre à Malécot Poirier Agri de renforcer sa présence dans l'Yonne et le sud de l'Aube. Outre Deutz-Fahr, dont la concession assure la distribution depuis 50 ans, l'entreprise distribuera également les marques : Krone, Kuhn, Väderstad et Pera-Pellenc depuis Ligny le Châtel. L'équipe en place sera bientôt étoffée d'un commercial et d'un magasinier.

Les agriculteurs et viticulteurs seront prochainement invités à partager un moment de convivialité pour symboliser cette transition.
Nul doute qu'Isabelle Parigot en profitera pour remercier ses clients pour la confiance manifestée à l'entreprise.

En attendant, l'ancienne dirigeante, passionnée de voyages, va pouvoir prendre un peu de temps pour elle.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de stabulation
JOURDAIN
NOUVEAU
à réserver dès maintenant
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Nouveautés

LaForge **Une interface de guidage sur l'attelage**



G. Coisel

DynaTrac est une interface de guidage latérale. Elle prend place entre l'attelage du tracteur et celui de l'outil. Elle permet de corriger les dérives latérales des outils portés ou semi-portés, à plat ou en pente, et d'améliorer la précision de guidage et de répétabilité. Trois finitions, Classic, Premium et Ultima sont disponibles suivant les puissances du tracteur. Seule la dernière permet le passage de cardan de prise de force. Dans le détail, un système de vérins horizontaux permet de faire coulisser l'interface à droite comme à gauche. Un attelage sur l'interface repositionne l'outil à l'aide de vérins, en lieu et place des stabilisateurs traditionnels.

Ponge **Le Mix R Feed pèse, mélange et distribue**



L. Vimond

Homologuée sur la route, la mélangeuse distributrice Mix R Feed peut peser et mélanger jusqu'à 4 m³ de produits secs. La pesée est réalisée par deux pesons sur l'essieu et deux autres sur le timon. La caisse de 3 m de long permet un chargement au godet. La goulotte orientable est commandée hydrauliquement et peut alimenter une auge comme un nourrisseur. En cabine, combiné à la commande de la goulotte, un boîtier permet de composer et préparer les recettes.
Ponge propose une version de 2 m³ sans mélange, appelée Distri Feed, montée sur le relevage trois points du tracteur ou sur une fourche à palettes, pouvant être dotée en option de la pesée.

Razol **Un rouleau lisse pour les terres collantes**



L. Vimond

Le constructeur du Lot-et-Garonne présente la gamme de rouleaux lisses grand diamètre (750 mm) Evo, notamment pour travailler dans les terres collantes et/ou caillouteuses, pouvant être remplis au besoin. Cette gamme se décline en largeurs de 6,30 ; 7,30 et 8,30 m.

NOUVELLE GAMME C 9300
PLUS de PRODUCTIVITÉ
HECTARE APRÈS HECTARE
C9306 en présentation à Saint-Loup









• Nouvelle cabine
• Nouvelle hotte arrière
• Nouvel accoudoir multi-fonction

Conditions Morte-saison MAXI

MALECOT POIRIER AGRI
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
58 Ets Bourgeat - Varzy
89 Ets Huygen - Béon - 45 Hydroméca - Thou

58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
58 Saint Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30
Nouvelle agence
89 Ligny le Chatel 03 86 47 43 62

DEUTZ FAHR

Bovins

Gros bovins vifs (prix moyen en kg carcasse) — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 24/07/2018	Bourg-en-Bresse 24/07/2018	St-Christophe-en B. 24/07/2018	National 18/07 au 24/07/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,95 €	3,82 €
	R	3,35 €	3,45 €	3,70 €	3,51 €
	O	3,20 €	3,15 €	-	3,24 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,20 €
Vaches lait (L)	O	2,90 €	-	-	2,95 €
	P	2,80 €	2,65 €	-	2,70 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,45 €	4,09 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,81 €	3,56 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,18 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	3,05 €	2,77 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **24/07/2018**

Effectif total: 776 - Taux de vente: 88%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	300-350	2,90 €	3,05 €	2,96 €	-
			350-400	2,88 €	3,11 €	3,00 €	-
			400-450	2,82 €	3,00 €	2,94 €	-
			400-450	-	-	-	-
			450-500	-	-	-	
		R	250-300	3,01 €	3,07 €	3,05 €	-
			300-350	2,76 €	2,93 €	2,85 €	-
			350-400	2,89 €	2,90 €	2,89 €	-
			400-450	-	-	-	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,67 €	2,80 €	2,76 €	-
			350-400	2,75 €	2,75 €	2,75 €	
		R	250-300	-	-	-	

Broutards / Taurillons: L'offre est de meilleure qualité cette semaine. Les cours sont sensiblement reconduits. On retient tout de même que certaines inquiétudes apparaissent chez les exportateurs: les cours des taurillons gras sont insuffisants par rapport aux cours des broutards, mais la faiblesse des disponibilités ne leur permet pas de faire pression. Du coup, les achats se concentrent davantage sur les bons lots, et sur les lots vaccinés FCO 8 et 4 de plus de 60 jours. **Laitonnes:** Forte demande et tansactions dynamiques à des tarifs en légère progression.

Effectif total: 309 - Taux de vente: 83%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	3,04 €	3,04 €	3,04 €
			350-400	2,70 €	2,89 €	2,79 €
			400 - 450	2,72 €	2,85 €	2,83 €
			450 - 500	2,62 €	2,64 €	2,63 €
		R	350-400	2,37 €	2,65 €	2,55 €
			400-450	2,67 €	2,71 €	2,70 €
	F	U	300-350	2,55 €	2,80 €	2,68 €
			350 - 400	-	-	-
			400 - 450	2,01 €	2,62 €	2,43 €
		R	300-350	-	-	-
			450 et +	-	-	-

Taurillons : L'offre est de meilleure qualité cette semaine. Les cours sont sensiblement reconduits. On retient tout de même que certaines inquiétudes apparaissent chez les exportateurs: les cours des taurillons gras sont insuffisants par rapport aux cours des broutards, mais la faiblesse des disponibilités ne leur permet pas de faire pression. Du coup, les achats se concentrent davantage sur les bons lots, et sur les lots vaccinés FCO 8 et 4 de plus de 60 jours. **Génisses 18 mois:** Bonne demande à condition qu'elles soient vaccinées FCO 8 et que leur âge n'excède pas 17 mois.

Effectif total: 266 - Taux de vente: 93%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE				
VACHES CHAROLAISES	E	- 5 ans	2,15 €	2,51 €	2,24 €	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
	U	- 5 ans	1,90 €	2,13 €	2,03 €	-
		5 à 10 ans	1,82 €	2,05 €	1,95 €	-
		+ 10 ans	1,77 €	1,97 €	1,85 €	-
	R	- 5 ans	1,85 €	1,94 €	1,90 €	-
		5 à 10 ans	1,64 €	1,85 €	1,77 €	-
		+ 10 ans	1,56 €	1,77 €	1,69 €	-
	O	- 5 ans	-	-	-	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
		+ 10 ans	-	-	-	-
GÉNISSES	E	24 à 36 mois	2,31 €	2,83 €	2,49 €	-
	U	24 à 36 mois	1,87 €	2,26 €	2,11 €	-
	R	24 à 36 mois	1,74 €	1,95 €	1,89 €	
			-	-	-	-
	U	24 à 36 mois	-	-	-	-

Vaches / génisses 30 mois: Présentation de taille pour la saison avec de la qualité. Quelques acheteurs qui n'étaient pas présents font varier les cours légèrement à la baisse dans les femelles de second choix. Sinon la demande est toujours bien présente dans les bonnes vaches lourdes. les cours sont globalement reconduits. **Taureaux**: Demande présente, les cours sont attractifs et reconduits.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/07/2018

Bovins (196)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
280 à 450 kg	880 - 1210	2,71 - 3,13
	-	-
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	300 - 440	2,45 - 2,76
425 à 530 kg	-	-
Génisses		
320 à 425 kg (16-24mois)	1000 - 1040	2,44 - 2,80
510 à 660 kg (24-36mois)	-	-
Laitonnes		
320 à 390 kg (14-24mois)	-	-
Taureaux		
775 à 1015 kg	1350 - 1830	1,66 - 1,91
Vaches		
Vaches légères	910 - 1710	
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

Vente rapide en broutards et taurillons à des tarifs fermes en sujets jeunes et de qualité supérieure. Tassement des cours en sujets âgés et ordinaires. Meilleure demande en femelles d'export, vente globale à des tarifs plus soutenus. Placement rapide en vaches maigres, peu d'invendus.

Prochain marché : le lundi 30 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,81 €	3,37 €	3,15 €	-
			250 - 300	2,88 €	3,13 €	3,04 €	+0,02
			300 - 350	2,84 €	3,13 €	3,03 €	+0,07
			350 - 400	2,73 €	2,85 €	2,78 €	-
			400 - 450	2,79 €	2,98 €	2,81 €	+0,04
	F	U	250 - 300	2,27 €	2,57 €	2,42 €	-
			300 - 350	2,48 €	2,79 €	2,64 €	-
		R	300 - 350	2,18 €	2,52 €	2,38 €	

La demande en broutards reste très forte expliquant les cours relativement haussiers. Cette semaine est marquée par un apport en laitonnes de +300 kg conséquent et de très bonne qualité; elles trouvent preneurs très rapidement.

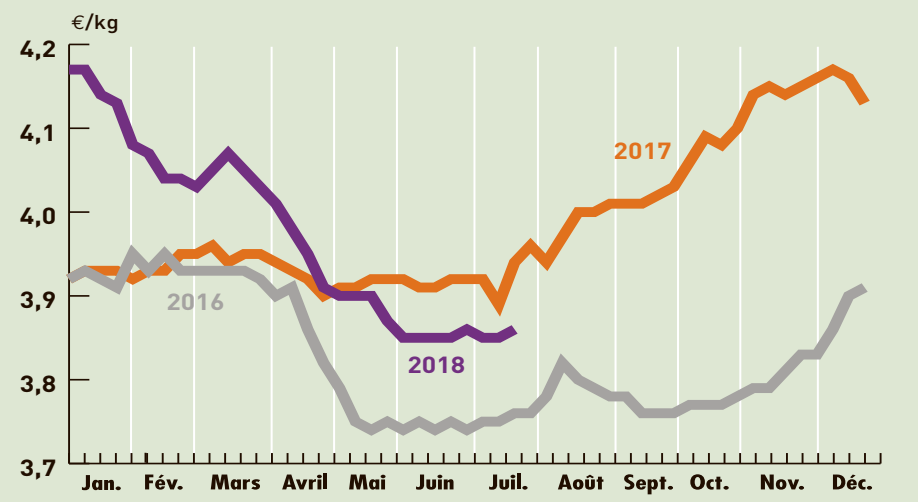
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) — *Cotations du Bassin Centre-Est du 16/07 au 22/07/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R+	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,86 €	3,80 €	-			
Races mixte		-	-	3,41 €	3,40 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,07 €	3,89 €	3,78 €	3,55 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,99 €	3,86 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,00 €	3,86 €				
Races mixte				3,37 €	3,33 €	-	
Races lait					-	-	-
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,49 €	4,20 €	3,95 €	3,80 €	-		

Tendance : Commerce peu dynamique

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/07 au 22/07/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,87 €	3,84 €	3,83 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,75 €	4,51 €	4,08 €	3,91 €	3,83 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	5,11 €	4,08 €	3,91 €	3,83 €			
Races mixte					3,49 €	3,48 €		
Races lait					-	-	3,02 €	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,73 €	4,54 €	4,24 €	3,92 €				

Tendances SEM. 28/2018

Bovins de boucherie

Les besoins des acheteurs sont peu importants au regard des stocks dans les frigos. La demande est limitée, mais les arrivages sur les marchés sont assez modestes ce qui permet un maintien des prix dans les très bonnes femelles de qualité bouchère. La commercialisation est assez régulière dans les jeunes vaches Charolaises viandées, mais les tarifs se stabilisent après le léger mouvement de hausse de la semaine passée. Peu de mouvements tarifaires sont observés dans les allaitantes de choix secondaire, mais ce sont les catégories qui se vendent les premières sur les marchés. Dans les laitières, les disponibilités sont un peu plus régulières et les industriels en profitent pour stabiliser les prix des bonnes vaches Frisonnes et Montbéliardes. La vente est plus difficile dans les vaches bas de gamme (légères et sans viande). En jeunes bovins, le commerce est facilité par la modestie saisonnière de l'offre, mais les plus-values sont rares et modestes.

Broutards

La demande des engraisseurs italiens est en repli dans l'attente de la baisse des prix du broutard en France. Néanmoins, compte tenu de la faiblesse saisonnière de l'offre, les tarifs résistent à la pression des acheteurs dans les bons broutards Limousins ou Charolais herbés et vaccinés FCO 8 et 4 depuis plus de 60 jours. Quelques signes baissiers sont néanmoins observés sur certains marchés dans les autres catégories. Le commerce est en revanche plus tendu dans la marchandise de moins de 350kg avec un recul de la demande française et espagnole, faute de concurrence d'autres débouchés pendant l'été. Dans les femelles, la demande reste régulière dans les bonnes Charolaises recherchées pour l'export sur l'Italie.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Avec un nombre de vêlages en légère progression et un nombre de places qui demeure limité par la mévente de la viande, les intégrateurs accentuent la pression. Les tarifs sont en baisse sur l'ensemble des veaux Frisons, Abondances et Montbéliards. Les veaux de moins de 40 kg ont peu de valeur, car ils sont rejetés par les intégrateurs. La dépression s'accentue dans les croisés laitiers O et R, alors que l'offre reste juste suffisante pour la demande dans les sujets de bonne conformation (U) qui restent correctement valorisés. Dans les races à viande, les écarts tarifaires entre ces veaux de qualité (frais) lourds et viandés et la marchandise plus ordinaire (R) sont importants.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,95 €	2,08 €	2,02 €	-0,03
			5 à 10 ans	1,72 €	2,05 €	1,87 €	-0,03
			+ 10 ans	1,57 €	1,83 €	1,75 €	-0,01
Génisses	F	E	24 à 36 mois	3,55 €	4,27 €		
		U	24 à 36 mois	1,91 €	2,30 €	-	-

Les lots présentés cette semaine sont de très bonne qualité. Un léger tassement des cours est pris en compte dans les vaches jeunes et à contrario aucun changement des cours n'est visible dans les vaches de + 10 ans. Très forte demande dans les vaches suitées à cette période de l'année.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **18/06/2018**

Effectif total: 973 - Taux de vente: 94%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux:l'offre s'entisifie, mais la météo peu clémente ne favorise pas la consommation. Les lots extras et rigoureusement triés se négocient toutefois correctement tandis que les lots de moindre qualité sont davantage boudés et voient leurs tarifs baisser.		U	de 32 à 38 kg	2,90 €	3,40 €	3,10 €	-
			de 38 à 44 kg	2,95 €	3,52 €	3,22 €	-
			de 44 à 50 kg	2,76 €	3,20 €	3,02 €	
			> 50 kg	2,36 €	2,71 €	2,57 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,66 €	3,18€	2,86 €	-
			de 38 à 44 kg	2,85 €	3,14 €	2,97 €	-

Effectif total: 275 - Taux de vente : 100%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis: vente calme mais demande régulière avec peu de changement dans les tarifs. Béliers caprins: Vente normale	M		(M)	1,00 €	1,87 €	1,28 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	-	-	-	-
			> 60 kg (F)	1,03 €	1,17 €	1,11 €	
		R	> 60 kg (F)	0,91 €	1,06 €	0,96 €	-
		O	> 60 kg (F)	0,63 €	0,86 €	0,79 €	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	U	32 à 38 kg	-	-	-	
		38 à 44 kg	-	-	-	
		> 44 kg	-	-	-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres	R	25 - 35 KG	-	-	-	-

Effectif total: 12 - Taux de vente : 91%

			CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	12 €	31 €	19 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 23/07/2018*

Ovins : 255	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	112 - 135	1,92 - 3,14
Agneaux laitons	-	-
Brebis	30 - 141	0,68 - 1,60
Béliers	-	-

Demande plus sélective en agneaux accompagnée d'une légère baisse des tarifs. Vente toujours et active en brebis à des tarifs très fermes.

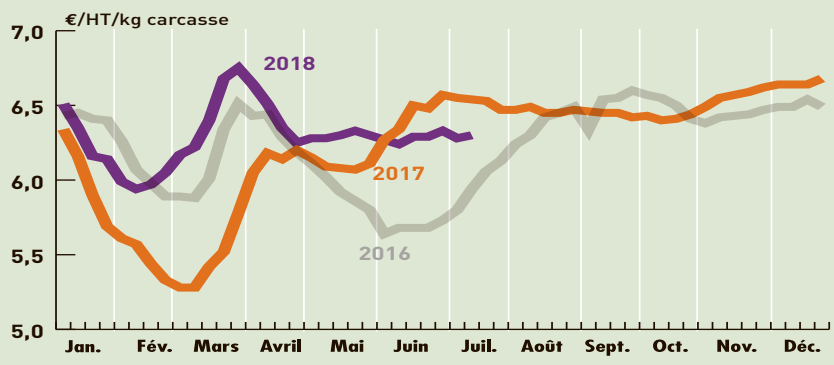
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 16/07 au 22/07/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	7,03 €	6,08 €
Couvert	16 -19 kg	6,87 €	6,56 €	6,01 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,64 €	5,52 €

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 16/07 au 22/07/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,30 €	6,43 €	2,43 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/07/2018 au 08/07/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,76	6,77	6,14	-	-	-	-
	Var.		0,02	-0,02	-0,03				
	R	6,39	6,46	6,51	-	6,66	6,65	6,554	-
	Var.	-0,02	-0,03	0,02		-0,06	0,04	-0,01	
	O	-	-	-	-	6,07	6,03	-	-
	Var.					0,02	0,03		
3 (couverts)	U	-	6,78	6,75	5,70	-	6,82	6,63	5,89
	Var.		0,05	0,01	-0,08		-0,01	-0,06	
	R	6,41	6,52	6,47	5,31	6,66	6,57	6,32	5,82
	Var.	-0,04	0,06	0,03	-0,20	-0,13	-0,08	-0,11	-0,09
	O	5,99	6,05	6,14	-	6,10	5,99	5,89	-
	Var.	0,05	0,10	0,07		0,06	0,08	0,06	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,72	5,46	-
	Var.								
	O	-	-	-	-		5,57	-	-
	Var.						0,16		

Zone nord : Agneaux : Dans un marché de début de saison incertain et toujoujours concurrencé par l'import, les cours évoluent peu **Brebis:** marché équilibré, bonnes brebis recherchées. **Zone sud : Application du réseau.**

Commentaire FNB

«Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles.

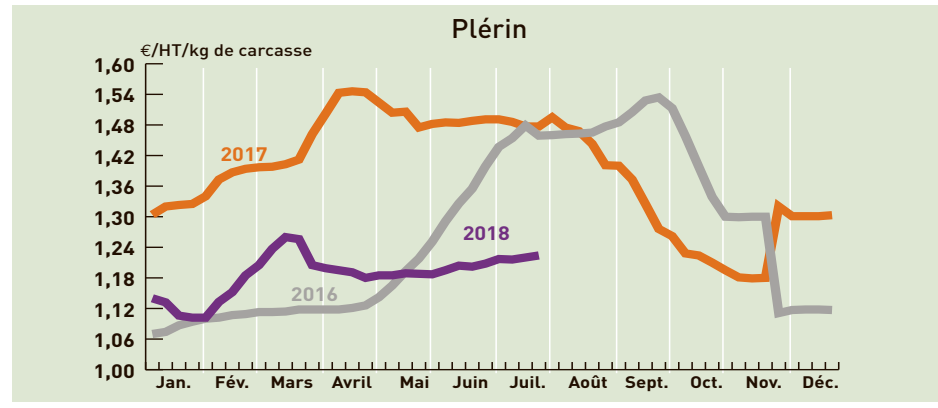
Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 09 juillet 2018) : Cours reconduits.

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 911 porcs présentés) *Cotations du lundi 23 juillet 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,224 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 13/07 au 19/07/2018*

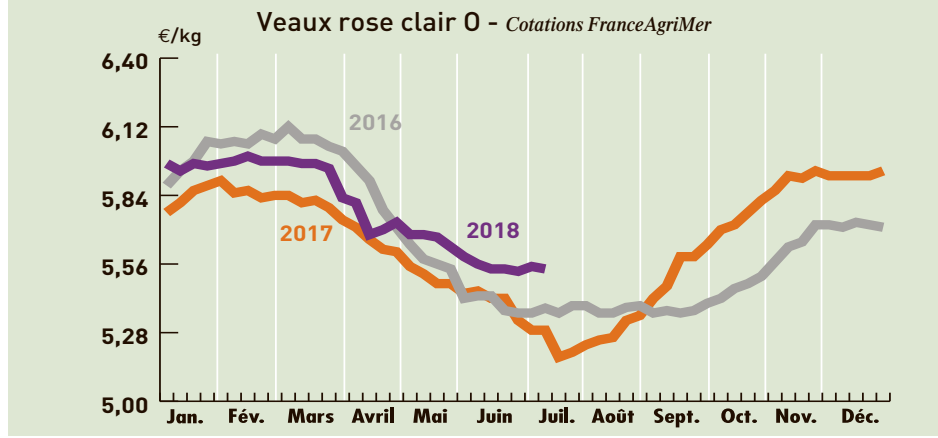
1,45 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) *Cotations nationale FranceAgriMer du 09/07 au 15/07/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,49 €	-	-
U	-	7,09 €	5,77 €	-
R	-	6,08 €	4,18 €	3,68 €
O	-	5,55 €	4,32 €	3,68 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines (en euros/tête) *Synthèse nationale FranceAgriMer du 16/07 au 22/07/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	827	Des apports plus importants couplés à une baisse des sorties d'atelier de veaux gras engendrent une baisse généralisée.
La Talaudière	427	Vente plus difficile surtout en marchandises inférieures mâles et femelles.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	266	-11
Femelles	181	-7
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	171	-7

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) *Cotations FranceAgriMer du 16/07 au 22/07/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,57	0,00	0,00

Céréales

Marché du 17 Juillet 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	173,00	V	C
	fourrager	juil.-déc.	163,00	V	C
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	173,00	V	C
	fourrager	juil.-déc	163,00	V	C
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	171,50	N	C
	fourrager	août-déc.	167,50	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	août-déc.	162,50	N	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	-	n.p.	-	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte-d'Or	-	-	-	-	-
Aube	-	-	-	-	-
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		oct.-nov.	159,00	N	C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		-	-	-	-
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	-	-	-	-	-
Yonne	-	-	-	-	-
Aube	-	-	-	-	-
POIS	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	185,00	N	C
Yonne	fourrager	août-déc.	185,00	N	C
Aube	fourrager	août-déc	185,00	N	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	157,00	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6mm 1ère main	juil.	155,00	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	157,00	V	

Matériel

Tracteur

18 - Urgent recherche un tracteur Mercedes MB-Trac, en six cylindres, genre 1600 ou 1500.
✆ 06 21 49 50 89

21 - Vends tracteur Renault 551, 1974, 7 330 h, pneus AR à changer et AV, 50%, batterie neuve, vendu en l'état, 4 500 euros (réf. 3001)
✆ 06 61 67 53 10

54 - Achète pelle à pneus Hitachi EX60 - EX100 - EX120 - EX160 - WHO51 - WHO73.
✆ 06 09 26 38 93

69 - Vds tracteur vigneron Renault 60 - 45 cv - Année 1973 - Largeur 110 - Très bon état - 2800 €.
✆ 06 13 52 27 12

69 - Cause retraite vends tracteur Steyr bon état.
✆ 06 80 64 33 04

Travail sol

01 - Vds combi herse rotative Kuh 3m roul. packer atte arri hydrau semoir céréa Amazone 3m 25 rangs à sabot jalon traçeur hydrau éclairage.
✆ 06 84 25 80 81

38 - Vends herse alternative plus vibro 3 M
✆ 04 74 97 46 53
06 83 35 56 91

58 - Vds CHISEL IH55, 11 dents, bon état (réf.3003)
✆ 03 86 37 82 26 HR

69 - Vds vis à grains 850 semoir Nodet 15 rangs.
✆ 04 74 26 57 47

Récolte

18 - Urgent, recherche moissonneuse-batteuse New Holland type 80/70 ou éventuellement 80/60.
✆ 06 21 49 50 89

58 - Vends Braud 650, 3.70 m., 2 400 h., 2 000 euros (réf. 300A)
✆ 06 77 36 09 89

89 - Vends séparateur 50 qx Dupuis avec 4 grilles, B.E. + séparateur Marot 100 qx rotatif avec 6 grilles, B.E., livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

89 - Vends ensileuse, portée 1 rang, Rivière Casalis, B.E., livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Traitement

38 - Vds tuyaux irrigation en 6m et 9m et pulvé 12m Blanchard le tout en très bon état
✆ 06 75 17 98 83

55 - Vds pulvérisateur Blanchard 21m rampe alu 4 tronçons quadrijets 4.200 € CT OK.
✆ 03 29 70 78 72 HR

Arbo-viti

26 - Materiels NOIX : trieuse, élévateur, secoueusse semi-hydro, calibreuse TBE
✆ 06 31 20 03 01
06 80 05 42 09

Irrigation

21 - Vends groupe irrigation insonnorisé Ivéco, - 2 enrouleurs Irrifrance 100 40 90 380 600 m tuyau. (réf. 30VB1)
✆ 06 70 29 29 32

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ 03 86 55 98 85
06 86 01 50 99

Cave

69 - Vends décuveur Inox Alma cause retraite occasion. Faire offre.
✆ 04 74 04 43 79 HR

Agri. divers

01 - Vds tombereau robuste basculant L:1m80 l:80cm h:70cm béquille réglable pneus :16 prix 500€ à débattre.
✆ 04 74 52 66 35

10 - Vends semoir Monog Nodet gougi PN2, 6 rangs, 3 m., disc. C T B M, 1 500 euros HT, - sèch. tabac Muller Fod 3 rangs, 23 m3, - selètes pour semi-remorque, - godet fumier Crocoriman 2.20 m., 1 200 euros HT, - 2 désil. Lucas 4 000, semi-portée, - pièces mot. MF 835, Perkins AD3 152, rel. hydro, PPE, INJ Lavalète, 250 euros, - Renault 4, 2 places sans carte grise pour pièces (réf. 300B)
✆ 03 25 70 01 68 après 21 h

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 280A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - Vends pulvérisateur Hardi 12 m., TBE, - remorque 7 T. Duchesne, - charrue simple 5 socs non stop, - vis à grains diam. 90 (réf. 2902)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Vds pour débarrasser lame DEVOYS 250 m, état neuf, 500 euros. Scie circulaire neuve, lame diamètre 700, carbure, 220V, 350 €. (réf.3004)
✆ 06 73 52 49 80

26 - Vds tracteur Fiat 766 4900 H 4RM TBE - charrue - Tonne à lisier SCOBEL 4000 L - Presse JD MD CB330 - Semoir blé NODET - Cover crop 14 Disques - Semoir blé NODET
✆ 06 31 20 03 01
06 80 05 42 09

39 - Vds enrubaneuse krone sans bras de chargement bon état
✆ 06 37 18 34 66

39 - Vds vis sur charriot Daguet 11M diamètre 150, trémie, remorquable état neuf, cuve à gasoil sur roue 300 L avec pompe 12 V couleur vert John Deer, tonne à lisier 4000 L Samas pour tonne à eau, très beau tracteur Ford 7000 90CV 4 cylindres turbo 2 RM avec surélévateur à balle ronde AV ou AR Altec ou chargeur Ford hydraulique 2 vérins ou sans accessoires, cellule à grains privé 60 à 80 T avec fond conique (venticone et ventilateurs), ensileuse à maïs 1 rang porté pour enfouragement journalier, déchomeur à disques Vaderstad 5 M rouleau hydraulique 6,20 M Cambridge Vaderstad très beau, prix intéressant, disques à Colza pour nodet PN 2 ou Kuhn, livraison assurée téléphoner entre 20 et 22h ou laisser message je rappel.
✆ 03 84 70 02 77

42 - Vds remorque magasin réfrigéré Lapanisière version 4,50 m + 2 tables an. 2007, 21 000 €HT.
✆ 06 36 51 17 67

57 - Vends salle de traite Westfalia 2x5, décor. auto. - abreuvoir grande capacité intox - pieds de chauffage.
✆ 06 82 26 54 47

71 - Vends 1 benne Brimont 8 tonnes, BB8, 3 600 euros, - 1 benne Nicolas 6 tonnes, 1 900 euors, - MD John Deere CB 300, - MD Claas Markant 50 couleur Renault, 1 100 euros, - MD Rivière Casalis ER 40, 1 250 euros, - 1 tracteur MF 825, pneus AR neufs, BE, 2 500 euros, - 1 bâtit de fourche faucheux F1 pour tracteur Massey Ferguson série 3095, 6170 etc avec hydraulique 750 €, - 1 bâtit de fouche mailleux T12 pour tracteur MF 3095 et 6170 etc, 500 euros, - 1 andaineur Khun GA 280, bon état, 500 euors, - 1 faneuse Kuhn 4 toupies GF 4P, pneu neuf, BE, 200 euors, - 1 andaineur Khun 2 rotors GA 402 N, 450 euros, - faucheuse 2 tambours Pottinger 1.60 m. en l'état, 250 euros, - faneuse 2 toupies Fahr KU25, 150 euros, - 2 faneuses 2 toupies Kuhn, 150 euros, - 1 faneuse Fahr, 4 toupies KH4, 4 m., 300 euros, - 1 broyeur de Refus Berthy TBM 270, 2 450 euros, - canadiens 2.20 m. peuvent se raccourcir, 130 euros, - 1 cureuse à fossé, fissure déportée au travail, repliable au transport, diam. 400, 750 euros. (réf. 290A)
✆ 06 88 36 83 55
03 85 82 64 59

71 - Vends citerne eau galvanisée 3 500 litres, - bon état, - remorque à bois chassis en fer + ridelles, excellente qualité (réf. 3002)
✆ 06 33 60 15 96

84 - URGENT, CHERCHE tracteur MF 152, dérouleuse de plastique.
✆ 06 13 24 23 15

89 - Vends benne Leboulch, 8 t., bennage flexible, béquille hydraulique. Roues 18 x 22.5 B.E., livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds berlingo 1998 245 000 km TBE 1500 euros
✆ 07 78 14 18 37
06 26 90 59 08

69 - Vends Vito 110D de 1999, 208 000 km, bon état contrôle technique OK, aucun frais à prévoir, banquette 4 places amovible à l'arrière, attelage. Plus deuxième Vito 110D pour pièce si ça intéresse. Échange possible contre camion benne 3,5t avec caisson.
✆ 06 71 30 05 50

69 - Part vend Toyota Hilux 4x4 XTRA cabine 330000 km entretien garage controle OK TBE 7500 euros.
✆ 06 19 81 70 94

Tourisme

38 - Berlingo bluehdi 2016 gps limiteur vit excellent état 36 000 kms prix 15 500 euros dispo sept
✆ 06 08 84 09 47

Achat-Vente

Récolte

69 - A vendre pêches, nectarines et abricots gros et demi gros.
✆ 06 37 13 42 89

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vends paille orge et blé + foin de prairie de qualité, bottes rectangles, par camion remorque complet, départ du 18, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83

21 - ACHETE paille bottes carrées ou balles rondes, bout de champ ou sous hangar, paiement comptant, enlèvement rapide (réf. 2804)
✆ 06 83 03 36 86

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

39 - Ach et vds paille et foin extra toutes bottes transport de matériel et fourrages par camion remorque plateau France et Inter
✆ 06 08 53 16 44

39 - Départ 39, vds à prendre sur commune de Loisia foin en bottes rondes 120 X 120 presse filet 2018, chargement gratuit au champ 10 Ha ou livré, je rappel laissé message
✆ 03 84 70 02 77

71 - Vds foin 2018, bottes balles rondes, livraison assurée (laisser message + coordonnées).
✆ 06 76 22 24 43

89 - Vends foin de pré, balles carrées, année 2018, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Propriété

69 - Vends 80 ares de vigne en chenas + 30 ares acacia d'un bloc, bas prix + 45 ares de vigne en chenas + 2 HA de Cheroubles libres. (réf.30VB2)
✆ 06 10 43 35 81

Divers

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc... travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

38 - A vendre chaudière bois Franco Belge 90113 CL bois kc 20 000 à 25 000 cheminée 5 à 7 m hauteur BE servi 7 ans
✆ 06 73 11 48 00



Location

Agricole

58 - LOUE exploitation d'élevage dans le Bazois en partie labourable, 200 ha en 2 sites (150 + 50) à partir décembre 2018, bâtiments bord de route, stockage 1 000 m2, stabulation 3 700 m2, à vendre ou à louer (réf. 280B)
✆ 03 86 22 43 36
06 82 51 97 32

Autre

69 - A louer haut de St Didier / Beaujeu maison 100 m2 3 chambres SDB 2 WC garage cave dépend.
✆ 04 74 04 84 72

71 - Tournus, 6 chambres à louer dans maison, tt confort, parking privé, grand terrain.
✆ 07 85 19 14 91

88 - A louer gîte 4 à 5 personnes à 9 km de Vittel Contrex, tout confort, 250 euros la semaine.
✆ 06 87 59 12 94

Offre

Emploi

38 - Cherche employé fromagerie avec possibilité d'évolution en reprise de l'entreprise (dirigeant 57 ans) salaire 10,50 euros / h, 39 heures, 13ème mois, pas de travail le WE. Poste à pourvoir en sept. Lieu : entre Bourgoin et La Tour du Pin
✆ 06 23 01 31 04

58 - Cherche salarié agricole, élevage bovins allaitants.(réf.300C)
✆ 06 78 73 31 45

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services









69 - Domaine Fleurie (9ha) recherche salarié viticole, second d'exploitation, à partir de fin août. Dynamique, impliqué et autonome. Recherche également saisonniers pour cet été.
✆ 07 85 60 02 01

69 - Recherhce CDI ouvrier spécialisé pépinière plein-terre. contact : contact@pepinieres-imbert.fr

74 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité CDD de 4,5 mois, à partir de fin août 2018. • Les missions : montage et suivi des dossiers administratifs et financiers relatifs à l'amélioration pastorale en lien avec les techniciens de la SEA - assistance auprès des Associations foncières pastorales, des groupements pastoraux d'éleveurs des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage : délibérations, conventions, facturation, comptes rendus - relais auprès des services de la Région, du Département et de la Direction Départementale des Territoires - participation à la mission d'intérêt général de la SEA. • Formation et expérience : formation de niveau bac +3, expériences dans les domaines du développement territorial et rural, de l'économie agricole, pastorale ou forestière, des collectivités. • Qualités et compétences souhaitées : sens de l'organisation et du suivi de dossiers, bonne maîtrise des logiciels de bureautique courants - connaissance et aisance relationnelle avec les acteurs du milieu montagnard - goût pour le travail en équipe et en autonomie. • Lieu : Société d'économie alpestre de Haute-Savoie – 105 avenue de Genève, 74000 ANNECY. www.echoalp.com. CV, lettre de motivation par mail avant le 31 juillet à l'attention du directeur.
sea74@echoalp.com

Service

26 - Greffeur cherche greffage à la pièce
✆ 04 75 56 29 20

71 - Recherche agriculteur ou entreprise pour entretien de prairie giro + haie, vends poulain + jument aflinger.
✆ 06 43 78 99 31

Demande

Emploi

71 - Personne travaillant dans les soins, recherche à travailler avec enfants, pers. handicapées, pers. âgées, en surveillance cantine scolaire, aide aux devoirs, entretien ménage, secteur Varennes-les-Mâcon à St-Georges-de-Reneins.
✆ 04 74 04 48 61

Animaux

Bovin

18 - Vends "Ludwig" taureau charolais HBC, né le 23 janvier 2015, cause consanguinité, avec toutes garanties sanitaires, père "Cyrano", élévage Raymond, mère "Barbara", qualifiés R.R.2.E (élevage Bonnichon) SCEA Bonnichon H et J, 18170, Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ 06 21 88 22 77

39 - Vds 15 belles génisses Limousines d'1 an, 4 vaches suitées Lim + 2 pleines et 1 taureau Lim cheptel indem IBR poss liv
✆ 06 26 20 05 40

42 - Vds 9 génisses Ch, terme 08-09-10 IA, TGS et 1 taureau Ch, SC, 3 ans.
✆ 06 74 69 05 18

55 - Vends génisses pleines Limousines, bonnes origines, Hbl, livraison possible.
✆ 03 29 86 92 54
après 20 heures

58 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey vend taureaux 18 mois issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 220D)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Vends cheptel CHAROLAIS issu IA, bonne qualité maternelle et laitière, IBR A. (réf. 29VB2)
✆ 09 61 69 48 94 HR

69 - EARL JAMA/ Elevage Plein air/ HBL ou non vend taureaux reproducteurs Limousins 20 mois. TBO. Livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Vds cause cess vaches + génisses Montb. pleines IA38 terme à partir du 15/08 TGS prix à déb.
✆ 06 43 90 85 42

71 - El. Prim'Holstein, cause cessation, vd vaches en lactation et génisses gestantes, TGS. Bonnet Alain.
✆ 06 84 51 71 10

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ 06 38 83 04 06

Caprin

26 - Vds chevrettes Alpines 8 mois à remplir - vds boucs alpins de tout âge
✆ 06 50 04 19 44

26 - Cse surnombre vds 25 chèvres Saanen MB septembre G+ eéchographies 85 euros ferme saint alban
✆ 06 21 47 01 27
ou 06 13 59 71 03

Ovin

38 - Cause cessation d'activité vends lots brebis, agneaux (de 15 à 30 kg)
✆ 06 83 15 35 24

38 - Vds brebis et agneaux cause sur-nombre
✆ 06 87 83 54 17

71 - 56e concours national du mouton charollais à Charolles vendredi 3 août, 700 reproducteurs attendus, à partir de 6 h 30, vente aux enchères des agneaux de stations, vente d'agnelles en lots, organisé par l'OS Mouton Charollais, hall des expositions 71120 Charolles, mouton.charollais@orange.fr ou www.mouton-charollais.com
✆ 03 85 24 00 18

Equin

74 - A vendre jument contoise, 4 ans, eéchographie pleine
✆ 06 80 25 97 52

Chien

07 - Vds chiots F3 Briquets croisé vendéen sans LOF nés le 14/04/18 tat. + vacc, portée de 9, 300 €, mère 123 RAS, Siret 48746585820016.
✆ 04 75 65 73 39

57 - Vends chiots Teckels, portée de 3, nés en mai, poils durs, parents excellents chasseurs, portée n° Lof : 2018018014 2018-1, n° Siren 410 399 364.
✆ 06 95 08 41 61
ou 03 87 01 03 73

71 - Vds chiots petits bergers des pyrénées, portée de 5, nés 30/04/2018, non lof, pucés, vaccinés, n° mère 250269799036125, Siret 403 667 686 00014.
✆ 06 72 66 70 04

74 - A réserver Beauceron non lof, portée de 8 chiots pour garde et troupeau, Siren 398067215 mère 250268500682650.
✆ 06 59 36 51 35

Viticulture

Vendanges

69 - Recherche vendangeurs(es) nourris logés fin août pour 8 à 10 jours dans le beaujolais.
✆ 06 88 56 69 49

69 - Exploitation viticole cherche porteur de hotte nourri logé pour vendanges 25/08/2018.
✆ 04 78 47 93 45

69 - Cherche chauffeurs de tracteurs vendanges déb septembre 15 jours Fleurie. Expl. familiale.
✆ 06 87 40 31 08

69 - Cherche vendangeurs-euses motivé nourris logés début sept 10 jours ambiance sympa.
✆ 06 86 63 46 29

69 - Cherche chauffeur tracteur pour vendanges sérieux et disponible à partir début sept 15 jours.
✆ 04 74 71 63 23

69 - Beaujolais cherche vendangeurs fin août grande journée ou nourri logé.
✆ 06 31 61 19 21

69 - Beaujolais ch. vendangeurs(euses) et aide caviste fin août nourris logés 10 jours.
✆ 06 09 20 59 45

69 - Recherche vendangeurs(es) nourris logés sérieux et motivés début septembre pour 12 jours.
✆ 06 07 01 39 32



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

R.V.S. RECYCLAGE, VALORISATION SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2, route de Varanges,
21110 TART LE BAS
811 383 603 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 juin 2018, il résulte que :

Monsieur Vincent BARON ayant démissionné de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, le Commissaire aux Comptes titulaire étant une personne morale non unipersonnelle, Monsieur Vincent BARON n'a pas été remplacé.

POUR AVIS

Le Président

AL213022171

AVIS

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Le nouveau prix indicatif de référence du Certificat Coopératif d'Associés (CCA) est de 258,40 euros.

Il assure un rendement de 2,7% par rapport au prix de référence au 30 juin 2017, en intégrant le versement du dividende de 3,89 euros en mars 2018.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 20 juillet 2018 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2018.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2018 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2018.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL213022157

NOMINATION

SA ROGER MARTIN

Société anonyme
à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4.000.000 euros
Siège social
4, avenue Jean Bertin – Parc technologique
21000 Dijon
016 450 157 RCS Dijon

Par un procès-verbal du Conseil de surveillance du 19 juin 2018, Monsieur Vincent LARROCHETTE, 36 Rue de Montchapet – 21000 Dijon a été nommé membre du Directoire.

Mention au RCS de Dijon.

AL213021495

AVIS

RESO
S.A.S. à capital variable
au capital de 451.560 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
798 466 108 R.C.S. DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 22 Juin 2017, la société

NORMATRANS, S.A.S. au capital de 320.000 Euros ayant son siège social à GRENTHEVILLE

(14540) Rue des Frères Chappe, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 348 027 939, a été nommée membre du comité de direction en remplacement de la société SOBOTRAM TRANSPORTS ET LOGISTIQUE, S.A.S. ayant son siège social à CRISSEY (71530) 30 Bis rue Paul Sabatier, immatriculée au R.C.S. de CHALON-SUR-SAONE sous le numéro 450 810 072.

Suivant délibération du comité de direction du 22 Juin 2017, la société NORMATRANS ci-dessus a été nommée Directrice Générale en remplacement de la société SOBOTRAM TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ci-dessus.

AL213022122

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats
au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon sur Saône

CHRONO FRET

Société par actions simplifiée
au capital de 100 086 euros
Siège social
13 B Rue du Champ aux Prêtres
21850 St Appolinaire
RCS Dijon 443 357 140

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er juin 2018, il résulte que :

Madame Agnès MOULAINE née WEISS, demeurant 3 Route d'Is sur Tille, 21120 MOLOY, a été nommée en qualité de Directeur Général.

Pour avis

Le Président

AL213022146

SDEL BOURGOGNE

SAS au capital de 381250 €
Siège social : 11 rue des Cortots,
21121 Fontaine-lès-Dijon
414 730 655 RCS de Dijon

L'AG du 04/06/2018 a nommé à compter du même jour en qualité de - Commissaire Aux Comptes Titulaire : KPMG, SA au capital de 5497100 euros, ayant son siège social Tour Eqho - 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense, 775 726 417 RCS de Nanterre, en remplacement de KPMG AUDIT IS - Commissaire Aux Comptes Suppléant : SALUSTRO REYDEL, SA au capital de 3824000 euros, ayant son siège social Tour Eqho - 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense, 652 044 371 RCS de Nanterre, en remplacement de KPMG AUDIT ID Modification du RCS de Dijon

AL213022165

SANTERNE BOURGOGNE

SAS au capital de 100000 €
Siège social : 665 rue Dardelain,
21160 Marsannay-la-Côte
444 017 792 RCS de Dijon

L'AG du 04/06/2018 a nommé à compter du même jour en qualité de - Commissaire Aux Comptes Titulaire : KPMG, SA au capital de 5497100 euros, ayant son siège social Tour Eqho - 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense, 775 726 417 RCS de Nanterre, en remplacement de KPMG AUDIT IS - Commissaire Aux Comptes Suppléant : SALUSTRO REYDEL, SA au capital de 3824000 euros, ayant son siège social Tour Eqho - 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense, 652 044 371 RCS de Nanterre, en remplacement de KPMG AUDIT ID Modification du RCS de Dijon

AL213022166

A&M SOCIETE D'AVOCATS
33, rue Raymond Poincaré 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 95 88 60
Fax. : 03 87 95 18 19

DE DIETRICH PROCESS SYSTEMS SEMUR

Sociiété par actions simplifiée
au capital de 474 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
RCS DIJON 312 127 483

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 7 juillet 2018, Monsieur Frédéric MALET demeurant 37, Rue Jean Dagneaux 57155 MARLY a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Remco DE JONG, démissionnaire, et ce à compter du même jour.

POUR AVIS

Le Président

AL213022177

TRANSFERT DE SIÈGE

FMVM

Société civile immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social : 2B, avenue du Général Canzio
21240 Talant
490 243 466 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 mars 2018, le siège social a été transféré au 43 A Route Notre Dame d'Etang – 21370 Velars Sur Ouche, à compter du 23 mars 2018. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL213021323

TRIANGULAIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
10 Rue Penthièvre 75008 Paris
750 974 297 RCS Paris

Aux termes d'une délibération en date du 22 juin 2018, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société TRIANGULAIRE a décidé de transférer le siège social 10, rue Penthièvre, 75008 PARIS au Le Citadin, 13, rue Auguste Frémiet, 21000 DIJON à compter rétroactivement du 15 avril 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 750 974 297 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérance : Christophe GUERIN, demeurant 6, rue Jacques Louvel Tessier, 75010 PARIS et Janic LEJEUNE, demeurant 17 Avenue Fernand Léger, 21000 DIJON.

Pour Avis

La gérance.

AL213022133

MAISON ROISIN CURLEY

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
10 rue Jacques Germain
21420 Savigny les Beaune
813 593 365 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de SAVIGNY LES BEAUNE (21420) - 10 rue Jacques Germain à NANTOUX (21190) – Grande Rue à compter du 1er juillet 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL213022147

SCM DES 3 M

Société Civile de Moyens
Au capital de 360 euros
Siège social
13 Grande Rue de Curtil
21200 Bligny les Beaune
822 749 149 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 25 juin 2018, l'assemblée générale a transféré le siège social du 13 Grande Rue de Curtil, 21200 BLIGNY LES BEAUNE au 19 rue Pisserotte, 21200 MONTAGNY LES BEAUNE à compter de ce jour, et a modifié en conséquence les statuts.

Pour avis

La Gérance

AL213022155

MODIFICATION DE CAPITAL

CLEMIE & CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
porté à 16 680 Euros
Siège social : 9 rue Danton
21000 DIJON
803 963 107 RCS DIJON

L'AGE réunie le 27/06/2018 a décidé d'augmenter le capital social de 11 680 euros pour le porter de 5 000 euros à 16 680 euros par apports en nature, au moyen de la création de 1 668 parts nouvelles de 10 euros, assortie chacune d'une prime d'émission de 90 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - La Gérance

AL213022137

DOMAINE DU GOUT

SAS au capital de 17 500 €
Siège social
7 B rue de Dijon
21121 Fontaine les Dijon
832 440 143 RCS Dijon

Il résulte des décisions de l'associé unique du 03/07/2018 que le capital social a été augmenté d'un montant de 32 500 € pour être porté à la somme de 50 000 € par souscription en numéraire.

En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Pour avis

Le président

AL213022160

MODIFICATION DE STATUTS

SA ROGER MARTIN

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21000 Dijon
016 450 157 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2017 il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour l'objet social aux activités d'assistance : informatique, les ressources humaines, la stratégie et le management. Mention sera faite au RCS de Dijon

AL213021457

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AUDIT ET CONTROLE LEGAL - ACL

Société par actions simplifiée
au capital de 330 000 euros
Siège social
4 rue René Char 21000 Dijon
351 746 045 RCS Dijon

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale, en date du 3 juillet 2018, a décidé de désigner aux fonctions de Président de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, Monsieur Pierre-Luc SOEUR, demeurant 7 rue Alexandre Grosjean – 25000 BESANCON, en remplacement de Monsieur Claude ORSSAUD, Président démissionnaire, et de confirmer le mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick BERGER, précédemment nommé pour une durée indéterminée.

L'Assemblée Générale a également décidé de désigner aux fonctions de Commissaires aux comptes la société FIDUCIAIRE DE FRANCHECOMTE, ayant son siège social est situé 1 rue du Clos Munier – 25000 BESANCON, et ce pour une durée de six exercices à compter de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Ancienne mention :

- Président : Monsieur Claude ORSSAUD
- Directeur Général : Monsieur Patrick BERGER
- Commissaire aux comptes titulaire : Néant

Nouvelle mention :

- Président : Monsieur Pierre- Luc SOEUR
- Directeur Général : Monsieur Patrick BERGER
- Commissaire aux comptes titulaire : FIDUCIAIRE DE FRANCHE-COMTE

Pour avis

AL213022126

SCE PARIGOT PÈRE ET FILS

Société civile au capital de 616 000 euros
siège social : 21190 Meloisey
327 480 034 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 mai 2018, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en SCE Domaine Alexandre PARIGOT.

Pour avis, la gérance

AL213022145

fiscalité sociétés
société d'avocats
13 rue Luc Breton
25000 BESANCON

AVIS DE MODIFICATIONS

CL DISTRIBUTION - CLD

Société par actions Simplifiée au capital de 9 600

000 €

Siège Social : 17 rue Marguerite Yourcenar –

21000 DIJON

RCS DIJON 398 330 357

Par décision du 06/07/2018, l'associée unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Dans cette même décision, l'associée unique, a : - décidé d'augmenter le capital social de 6 000 000 € par apport en numéraire ;

- puis décidé de réduire le capital de la somme de 4 000 000 € par imputation des pertes antérieures

Ancienne mention : capital social : 7 600 000 €

Nouvelle mention : capital social : 9 600 000 €

- constaté la reconstitution des capitaux propres.

Pour avis

Le Président

AL213022163

G.F.A. FRANCOIS GAUNOUX

Groupement foncier agricole
au capital de 194 569,08 euros
Siège social : 23 rue du 11 novembre
21190 MEURSAULT
400 817 144 RCS DIJON

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2018, il a été décidé avec effet au même jour, de transformer la Société en société civile d'exploitation, sans création d'un être moral nouveau.

Le siège social et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé et la dénomination modifiée :

NOUVELLES MENTIONS :

FORME : société civile d'exploitation.

DENOMINATION : S.C.E.V. DOMAINE DU CHATEAU BLEU.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire principalement « les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ». Elle est également compétente pour accomplir les opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

GERANCE : Claudine GAUNOUX-TOURNIER et Jean-Pierre TOURNIER demeurant tous deux 23 rue du 11 novembre – 21190 MEURSAULT.

CESSION DE PARTS : Les cessions entre vifs de parts sociales sont libres au profit des ascendants et des descendants du cédant. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision extraordinaire. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

AL213022164

FIDUCIAL SOFIRAL

6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

MAISON UNIVERSITAIRE DE SANTE EN

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DIJON : Verger en appellation «Bourgogne» - Libre

8 a 65 ca - Le bas des charmes : HS-212

POMMARD : Location sur une partie de la surface

Vigne AOC POMMARD –

Priorité sera donnée au maintien du fermier en place

45 a 64 ca - Les petits noizons : AE-35-36

SAINT-AUBIN : Location sur la totalité de la surface

Vigne AOC SAINT AUBIN 1er CRU Blanc

Priorité sera donnée au maintien du fermier en place

30 a 07 ca - En remilly : A-1289[P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/08/2018 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213022175

SOINS PRIMAIRES DE CHENOVE

en abrégé « MUSSP »
Groupement d'Intérêt Economique
Siège social : 10 rue de la Fontaine du Mail
21300 CHENOVE
RCS DIJON 485 217 046

Président à compter du 06 juillet 2018
Ancienne mention :
Docteur Jean-Noël BEIS
Nouvelle mention :
Docteur Benoît DAUTRICHE demeurant 16 rue de Citeaux -
21121 FONTAINE LES DIJON
Administrateurs
Ancienne mention :
Docteur Jean-Noël BEIS
Docteur Christian NOIROT
Docteur Jean-Luc FAURE
Madame Flora BAYER
Madame Aline PICHON
Madame Maryse ARVEUX
Madame Lydie BERARDI
La Mutualité Française Bourguignonne
La Commune de CHENOVE
Madame Caroline CLERC
Madame Sarah FOURNIER
Docteur Myriam KOHL
Docteur Anne-Laure LION
Nouvelle mention à compter du 06 juillet 2018 :
Docteur Jean-Noël BEIS
Docteur Christian NOIROT
Docteur Jean-Luc FAURE
Madame Flora BAYER
Madame Aline PICHON
Madame Maryse ARVEUX
Madame Lydie BERARDI
La Mutualité Française Bourguignonne
La Commune de CHENOVE
Madame Caroline CLERC
Madame Sarah FOURNIER
Docteur Myriam KOHL
Docteur Benoît DAUTRICHE demeurant 16 rue de Citeaux -
21121 FONTAINE LES DIJON
Contrôleur de gestion à compter du 06 juillet 2018
Ancienne mention :
Docteur Benoît DAUTRICHE
Nouvelle mention :
Docteur Anne-Laure LION demeurant 55 rue de Jouvence - 21000
DIJON
Pour avis,
Le Président

AL213022168

FIDUCIAL SOFIRAL

6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

MAISON UNIVERSITAIRE DE SANTE EN SOINS PRIMAIRES DE CHENOVE

MUSSP
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA)
A capital variable au capital plancher de 50 euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine du Mail
21300 CHENOVE
808 857 197 RCS DIJON

GERANCE à compter du 6 juillet 2018
Ancienne mention :
Docteur Jean-Noël BEIS
Nouvelle mention :
Docteur Benoît DAUTRICHEdemeurant 16 rue de Citeaux - 21121
FONTAINE LES DIJON
Pour avis,
La Gérance

AL213022169

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 02/07/2018 à SEURRE, enregistré au SIE de DIJON 1, le 13/07/2018, Dossier 2018 35553, référence 2018 A 03300, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAS au capital de 106 801 329 €, ayant son siège social à ST ETIENNE (42000) - 1 Cours Antoine Guichard, 428 268 023 RCS ST ETIENNE A cédé à DUCHET MATHIEU, SARL au capital de 2 000 €, ayant son siège social à SEURRE (21250) - 27 rue de la République, 840 403 919 RCS DJON, un fonds de commerce d'alimentation générale, sis et exploité à SEURRE (21250) - 27 rue de la République, moyennant le prix de 2 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 10 € et aux éléments corporels ou agencement à concurrence de 1 990 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/07/2018. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds vendu avec copie à DISTRIBUTION CASINO FRANCE, Direction Juridique Corporate, 1 Cours Antoine Guichard 42000 ST ETIENNE.

Pour avis,

AL213022159

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à GRAY du 4 mai 2018, enregistré au Service des Impôts de DIJON I, le 29 juin 2018, dossier 2018 32735, référence 2018 A 030258, la Société dénommée ECO MOTOCULTURE, Société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 euros, dont le siège social est à MIREBEAU-SUR-BEZE (21310), Le Château, Zone d'Activité, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le n° 533 440 210, Représentée par : Monsieur Jean-François RICHARD, demeurant à FONTENELLE (21610), Route de Licey, et Monsieur William SANTOS, demeurant à VILLERS-LES-POTS (21130), 30 rue des Rosiers A CEDE à La Société dénommée TERRE MOTOCULTURE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 500 euros, dont le siège social est MIREBEAU-SUR-BEZE (21310), Zone d'Activité, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le n° 837 960 251, Représentée aux présentes par Monsieur William SANTOS, demeurant à VILLERS-LES-POTS (21130), 30 Rue des Rosiers, un fonds de commerce de de réparation, achat, vente, d'équipements, pièces et engins motorisés de plaisance en neuf ou occasion, connu sous l'enseigne « ECO MOTOCULTURE » sis et exploité à MIRENEAU-SUR-BEZE (21310), Le Château, Zone d'Activité, identifié sous le numéro SIRET 533 440 210 00029, Moyennant le prix de QUINZE MILLE EUROS (15.000 euros). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er mars 2018. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis

AL213022173

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL PHILIPPE ALAIN DIFFUSION

SARL au capital de 120 396 euros
Siège social : Route de Beaune
21190 CORPEAU
324 549 690 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 01/07/2018, les associés ont pris acte de la démission de Madame Jacqueline LEJEUNE de ses fonctions de gérante et ont nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Philippe LEJEUNE, demeurant 3 Rue des Halles - 71150 CHAGNY, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2018.

Pour avis

La Gérance

AL213021858

LES OPALINES HAUTEVILLE LES DIJON

SARL au capital de 38 113 euros
Impasse des Jardins
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
349 446 484 RCS DIJON

Le 29/6/2018, l'associé unique a nommé M. Stéphane CAVAILLON-PINOD dt 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en qualité de nouveau gérant à compter du 1/7/2018, en remplacement de M.Philippe GEVREY. Pour avis

AL213021883

SOCIETE CIVILE CLOS DE LA BRUNELLE

Société civile

Au capital de 15 244,95 €
Siège social : 29 Rue Richebourg
21220 Gevrey Chambertin
RCS Dijon 379 307 044

Par AGE du 13/07/2018, la collectivité des associés a pris acte du retrait de M. Joseph ROTY de ses fonctions de co-gérant de la Société avec effet au 28/07/2008 ; Mme Françoise ROTY continuera d'exercer seule les fonctions de gérante.

La gérance

AL213022118

Cabinet Jacques Bret
62, Rue de Bonnel
69003 LYON

AVIS DE MODIFICATION

IMAGIX
SCM au capital de 1.005,76€
Siège : 3 Rue Louis Néel
21000 DIJON
RCS DIJON : 398 773 358

Par délibération du 27 juin 2018, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Jean-Claude SERVILLAT de ses focntions de gérant et a nommé en remplacement Mme Sylvaine LAUNAY demeurant 33 Rue des Ecoles – 39000 LONS LE SAUNIER. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis

AL213022125

SARL BREDELLE DEBARDAGE

SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 21500 Fresnes
809 069 867 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 30/06/18, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Luc BREDELLE, demeurant 50 route de Châtillon à MONTBARD (21500) de ses fonctions de Co-Gérant à effet rétroactif du 01/12/17.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de DIJON.

Pour avis et mention,

AL213022134

LES OPALINES SANTENAY

SARL au capital de 70 432 euros
6, Avenue des Sources
21590 Santenay
379 386 345 RCS Dijon

Le 29/6/2018, l'associé unique a nommé M. Stéphane CAVAILLON-PINOD dt 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en qualité de nouveau gérant à compter du 1/7/2018, en remplacement de M.Philippe GEVREY.

Pour avis

AL213022136

SCEV DOMAINE YVON CLERGET

société civile
au capital de 348 480 euros
siège social
rue de la Combe – 21190 Volnay
399 625 722 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 mai 2018, la collectivité des associés a :

- autorisé Madame CLERGET Marion à démissionner de ses fonctions de gérante au 31 mai 2018
- agréé Monsieur CLERGET Thibaud, demeurant à POMMARD, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er juin 2018.

Pour avis, la gérance

AL213022142

MODIFICATIONS

CMC BOURGOGNE

SARL à associé unique au capital de 8.000 €
Siège social : Impasse Jean-Baptiste Gambut
21200 Vignoles
488 344 474 RCS Dijon

Suivant délibérations prises par l'associée unique au cours de l'assemblée générale mixte du 17/07/18, il a été décidé de nommer en qualité de gérante, Mylène SOPPELSA née TIXIER, demeurant Fontenille 63490 Saint-Jean-de-Val, en remplacement de Christiane RITSCH née FRUGIER démissionnaire.

AL213022172

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CK TRADUCTIONS

CK Traductions, SAS à associé unique au capital de 1000euros, 19 rue du Petit Potet 21000 Dijon, 822 495 933 RCS Dijon. D'une décision de l'associé unique du 30/04/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2018. M. Colin Keaveney, demeurant 19 rue du Petit Potet 21000 Dijon, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au siège social. Dépôt sera fait au RCS de Dijon.

AL213021729

MARIO

SARL au capital de 3 000 €, ayant son siège 46 rue de la Préfecture 21000 DIJON, immat RCS DIJON 813 422 052: Par décisions du 31/05/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2018, a nommé liquidateur Raphaël IORFIDA (17 bis rue du Général Fauconnet 21000 DIJON) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé 46 rue de la Préfecture 21000 DIJON. Dépôt RCS DIJON. Pour avis.

AL213021889

MARIO

SARL en liquidation au capital de 3 000 € ayant son siège : 46 rue de la Préfecture 21000 DIJON. RCS DIJON 813 422 052 : L'associé unique, par décisions du 31/05/2018, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON. Pour avis.

AL213021890

SOCIETE CIVILE CLOS DE LA BRUNELLE

Société civile
Au capital de 15 244,95 €
Siège social : 29 Rue Richebourg
21220 Gevrey Chambertin
RCS Dijon 379 307 044

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 13/07/2018, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions légales et statutaires, pour cause de cessation d'activité. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Françoise ROTY, demeurant 24 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny à GEVREY CHAMBERTIN (21220) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 24 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny à GEVREY CHAMBERTIN (21220). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis. Le liquidateur.

AL213022119

SARL PELLETIER IMMO

en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
18 Rue Buffon - 21240 Talant
528 624 844 RCS Dijon

L'A.G.O. du 30/06/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Olivier PELLETIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2018. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du T.C. de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL213022139

EARL L'OCCITANE

Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 9 994 euros
21310 TROCHERES
778 263 723 RCS DIJON

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte en date du 30/04/2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, Le Liquidateur.

AL213022152

E.S. CONSULTING

SAS en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation:
13 Rue Lamartine - 21000
DIJON
812 231 389 RCS DIJON

Par une décision du 20/07/2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, s'est donné quitus en qualité de liquidateur et s'est déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du T.C. de DIJON, en annexe au RCS.

POUR AVIS

Le Liquidateur

AL213022161

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 31/05/2018, il a été constitué une SARL dénommée: MENUISERIE XAVIER MIROUDOT ; Siège social : 19 rue Paul Claudel, 21000 DIJON ; Objet : menuiserie générale, fabrication et pose de neuf, rénovation, agencements; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 5 000 € ; Gérance : Monsieur Xavier MIROUDOT, demeurant 19 rue Paul Claudel, 21000 DIJON, Immatriculation : Au RCS de DIJON.

AL213021677

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 02/07/2018 établi à CHEUGE, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : TRANSPORT DU VINGEANNOT, SIEGE SOCIAL : 2 rue du Moulin, 21310 CHEUGE ; OBJET : Transport public routier de marchandises, Loueur de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises ; DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; CAPITAL : 10 000 € ; PRESIDENT : Monsieur Damien FIATTE, demeurant 2 rue du Moulin, 21310 CHEUGE, ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL213021847

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 02/07/2018 : forme : SAS, dénomination : MJ VITI-BTP, siège : 21 Rue de l'Eglise, 21200 STE MARIE LA BLANCHE, durée : 99 ans, capital : 2 000 euros, objet : terrassement, travaux d'aménagement et d'entretien des sols, location de chauffeur, travaux publics, maçonnerie, Présidente : Mme Charlène MIGNARDOT (21 Rue de l'Eglise 21200 STE MARIE LA BLANCHE), une action = une voix, cession : agrément AGE sauf entre associés libre, dépôt légal RCS DIJON, pour avis.

AL213021862

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/07/2018, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EMAFORT Siège : 1 Bis Rue Musette, 21000 DIJON Durée : 99 ans Capital : 35 000 euros Objet : Restaurant crêperie bar Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Frederic RUNNER, demeurant 1B Rue Basse, 21410 ANCEY Immatriculation au RCS de DIJON.

AL213021901

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 5 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : TERREAU.

Siège social : 31 rue du Faubourg Saint-Nicolas – 21200 BEAUNE.

Objet social : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers,et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 2 000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Gilles BLOIS, demeurant 11 rue Pierre Guidot - 21200 BEAUNE et M. Thomas BERNARD, demeurant 31 rue du Faubourg Saint-Nicolas - 21200 BEAUNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis.

AL213022123

CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP du 29/06/2018, constitution SCI « ARVE »;

Siège social : 23 rue Félix Ziem – 21000 Dijon ;

Capital social : 8.000.000 € constitué par des apports en nature ;

Objet social : La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières patrimoniales immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises civiles commerciales ou industrielles ;

Durée : 99 ans ;

Cession de parts: Libre entre associés et autorisation de l'age de tous les associés pour d'autres personnes ;

Gérant : Mr Nicolas REROLLE dt 23 rue Félix Ziem – 21000 Dijon.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL213022127

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 13 juillet 2018, constitution de la SASU :

Dénomination : SONO MATERIEL

Capital : 10.000 Euros

Siège social : 20, rue Ingénieur Bertin 21600 LONGVIC

Objet : Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la vente en ligne de produits, notamment, mais pas exclusivement, de produits électroniques de sonorisation, de lumière et d'éclairage

Président : M. Gauthier BRUNEL, 293, rue de Mirande 21850 SAINT APOLLINAIRE

Cessions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé sont libres. En cas de pluralité d'associé, les cessions sont soumises à agrément.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire quel que soit le nombre d'action qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL213022148

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Bretigny du 19/07/2018, il a été constitué une SAS au capital de 1.000 euros, dénommée BJCLP CONSEILS, dont le siège social est situé 23 Grande Rue - 21490 BRETIGNY, qui a pour objet le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la stratégie d'entreprise, de la finance, de l'organisation, du management, de la gestion commerciale, administrative, technique ou industrielle, de l'acquisition immobilière, en faveur de toute personne physique, française ou non ; de toute personne morale ou entité, ayant ou non la personnalité juridique, française ou non, créée ou à créer.

Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux

assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers étrangers à la société seront soumises à l'agrément de la

collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

M. Pierre Guez, demeurant 23 Grande Rue - 21490 BRETIGNY, assure la Présidence sans limitation de durée.

AL213022150

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON (21) du 19/07/18, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MMC 21

Siège : 14 Rue des Arts et Métiers - 21000 DIJON

Objet : Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement. Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tout moyen. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles.Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI MMC 21 et cession à titre exceptionnel desdites participations

Durée : 99 ans

Capital : 1 098 euros (numéraire)

Gérance : Mme Nadine DEPOIL, demeurant 27 Chemin des Lentillères - 21000 DIJON, Mme Aurélie DRION, demeurant 32 Rue Jules d'Arbaumont - 21000 DIJON, Mme Florence FICHMANN, demeurant 27 Rue Neuve Bergère - 21000 DIJON, M. Julien LEJEUNE, demeurant 14 Rue des Arts et Métiers - 21000 DIJON, Mme Françoise PASSERI-BINET, demeurant 34 Rue du Goujon - 21000 DIJON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant plus de la 1/2 du capital.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL213022151

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à LABERGEMENT-LES-SEURRE (21820) du 3 Juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : STÉPHAN RECY-CLAGE

Siège social : 1 ter, rue d'Auprot – 21820 LABERGEMENT-LES-SEURRE

Objet social :

- achat et vente de tous meubles, objets d'ameublement, d'art et de décoration, bibelots, gravures, peintures, bijoux, or et métaux précieux, ferrailles, médailles et monnaies, neufs ou anciens, sédentaire et non sédentaire, nécessaires à l'activité d'antiquaire-brocanteur
- débarras de maisons, location de bennes pour déchets
- commissionnement, courtage et expertise portant sur lesdits objets
- organisation de vente aux enchères

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 Euros

Gérance : Mr Jean-François STÉPHAN, demeurant 1 ter, rue d'Auprot - 21820 LABERGEMENT-LES-SEURRE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

AL213022153

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/06/2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VIRTUAL 221B

Objet social : activités de divertissement consistant à la résolution d'énigmes et de jeux de sociétés en grandeur nature ou virtuel et de jeux vidéo

Siège social : 20 rue Monge, 21000 Dijon.

Capital : 15 000 €

Durée : 99 ans

Président : M. VOINSON Valentin, demeurant 1b bld du castel, 21000 Dijon

Directeur Général : M. LAUER Aymeric, demeurant 6 Impasse les jardins du ROY, 21110 Rouvres-en-Plaine

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions. Chaque action donne droit à une voix au moins

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivités des associés.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL213022154

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRAZEY EN PLAINE (21470) du 18 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PEV

Siège social : 81 route de Dijon, 21470 BRAZEY EN PLAINE

Objet social :

La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières, agricoles ou autres, créées ou à créer, la gestion directe et la mise en valeur desdites participations.

La réalisation de prestations de services (administratives, management, consulting et autres) dans toutes sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 425 000 euros

Gérance : Monsieur Pierre-Emmanuel VIELLARD, demeurant 81 route de Dijon - 21470 BRAZEY EN PLAINE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL213022176

NIÈVRE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EMMATHIS

SCI au capital de 500€ Siège social : 3 place du Colonel Roche, 58350 CHÂTEAU-NEUF-VAL-DE-BARGIS 814 010 971 RCS de NEVERS Le 05/06/2018, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 24 route de Varzy, 58350 CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de NEVERS

AL583021957

Alciat-Juris Société d'avocats
ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

RIGNAULT PAYSAGES

SARL Au capital de 8 000 euros
Siège social
Les Remiens Certaines
58800 Cervon
Transféré à
2, rue du Riaux - Précy - 58800 Cervon
R.C.S. Nevers B 393 770 011

En application de l'art. 4 du pacte social, le Gérant a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 01/07/2018, les mentions anciennes se trouvent frappées de caducité.

SIEGE SOCIAL :

ANCIENNE MENTION

Les Remiens Certaines - 58800 CERVON

NOUVELLE MENTION

2, rue du Riaux - Précy - 58800 CERVON

Pour avis,

Le Gérant

AL583021959

STSI CONSTRUCTION

SASU au capital de 1 000 €uros
9 RUE GAMBETTA
58000 NEVERS
RCS NEVERS 529855298

Aux termes d'une AGE en date du 13/07/2018, la collectivité des associés a décidé à compter de ce jour : Du transfert du siège social – au 156 rue des Déportés 45200 MONTARGIS Modication au RCS de Nevers et ré-immatriculation au RCS d'Orléans Pour extrait.

AL583022136

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

GFA DE LUANGES

Par AGE en date du 27 juin 2018, il a été décidé de transférer le siège social du GFA DE LUANGES initialement fixé à «Luanges» 58130 URZY à «Ferme du Vivier» Le Vivier 58130 URZY, et ce à compter du 22 mars 2018.

Mention en sera faite au RCS NEVERS.

Pour avis.

AL583022137

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LES JARDINS DE VARENNES VAUZELLES

SARL au capital de 50.000 €
porté à 300.000 €
32 route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
433 421 112 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions en date du 25 mai 2018, l'associée unique a :

- augmenté le capital social d'une somme de 355.610 € par apports en numéraire et création de parts sociales nouvelles,
- réduit le capital social d'une somme de 105.610 € par absorption des pertes et annulation de parts sociales.

En conséquence, le capital social est désormais d'un montant de 300.000 € divisé en 30.000 parts de 10 € de nominal.

Les articles 6 et 7 des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le gérant

AL583021958

SCI VIRG

Capital social : 500 Euros
Siège social : 2 bis place Chaméane
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 823 522 446

Le 20.07.2018, l'AGE a décidé de réduire le capital d'une somme de 250 euros pour le porter à 250 euros.

Pour avis.

AL583022145

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

sur licitation et sur surenchère,
le Jeudi 13 septembre 2018 à 15 H 00
au TGI de TOULON (83000), place Gabriel Péri.

MAISON sise **à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) 24 rue des Jardins « Villa des Roses »** d'une **surface habitable de 117 m²** environ.

Elevée d'un étage sur rez-de-chaussée

LOUEE suivant bail sous seing privé en date du 01/06/2005 Cadastrée section AD n° 523, lieudit « 24 rue des Jardins », **pour une superficie de 536 m²**

MISE A PRIX : 52.800 Euros

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de TOULON, de 9 H 00 à 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 18/00007,

au **Cabinet de Maître F. BRITSCH-SIRI & M. RIVOLET**, Avocats Associés, 215 rue Jean Jaurès, 83000 TOULON, **Tél. : 04 94 92 20 73**

VISITE sur place le Lundi 3 septembre 2018 à 14 H 30,

par la Selarl V2H – COUDERT-BUFFET & MASCART-LEFEVRE

Autres renseignements sur Internet : www.info-encheres.com où est publié le cahier des conditions de la vente et sur Spécial Enchères

AL583021955

➜ MODIFICATION DE STATUTS

VALLOUREC DRILLING PRODUCTS FRANCE

SAS au capital 50 000 000 €
5 rue des Guérins
58200 Cosne Cours sur Loire
390 053 411 RCS NEVERS

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 02/07/2018 la société a adopté la nouvelle dénomination suivante : «Altifort SMFI «. Les statuts ont été mis à jour

AL583021956

CASTE DEBURAUX ET ASSOCIES

SAS au capital de 40 000.00 €
Siège social
10 rue de la Forêt
58500 Clamecy
442 864 427 RCS Nevers

Aux termes d'une AGM du 30/06/2018, il résulte que la dénomination sociale a été changée, devenant ainsi : « BOURGOGNE ENCHERES « Mention au RCS de NEVERS

AL583022132

SARL DETABLE

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 9 000 €
Siège social

Dordres – 58460 Corvol l'Orgueilleux
RCS Nevers - 794 339 614

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2018, les associés de la Société SARL DETABLE ont, conformément aux dispositions de l'article L 223-43 du Code de commerce, décidé à l'unanimité la transformation de la société en SNC DETABLE, Société en nom collectif, à compter du 1er juillet 2018, sans création d'une personne morale nouvelle, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social, la durée de la Société sont inchangés. Le capital social reste fixé à 9 000 € et est divisé en 900 parts sociales de 10 €. Le siège social demeure fixé à Dordres – 58460 Corvol l'Orgueilleux. La Société a pour associés indéfiniment et solidairement responsables et cogérants, Messieurs Franck Detable, demeurant Les Berthes, 58210 Chapelle-Saint-André et Frédéric Detable, demeurant Dordres, 58460 Corvol-L'orgueilleux.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583022134

MODIFICATIONS

SCI TALBOT-CROISY
Société civile immobilière
Au capital de 300 €
850 route de Mouchis, «Montifault»
à RAVEAU (58400)
RCS de NEVERS n°799 970 280

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01 juillet 2018, les associés de la société civile immobilière dénommée SCI TALBOTCROISY,

ont décidé, à compter du 01 juillet 2018, de :

- transférer le siège social à PARIS (75007), 20 rue Rousselet;

- modifier la dénomination sociale en SCI ROUSSELET-PATRIMOINE.

En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis.

La gérance

AL583022141

SYLVA

SNC au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Bis place Chaméane
58000 NEVERS
RCS NEVERS 821 415 593

Décision du 20 juillet 2018 :

Ancienne mention :

Associé : M. Yannick AGUERO demeurant 22 rue de la Vigne Sacrée 58180 MARZY

Nouvelle mention :

Associée : Mme RIGONDET Virginie demeurant 22 rue de la Vigne Sacrée 58180 MARZY.

Pour avis

AL583022144

SCEA DE LA COLATRE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 1.524,49 €
Siège social :
La Colâtre
58160 CHEVENON
320 433 949 R.C.S. Nevers

Lors de l'AGE du 29 Juin 2018 :

- Il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 ans, soit jusqu'au 9 Décembre 2129.

En conséquence l'article V des Statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : 50 années à dater de son immatriculation.

Nouvelle mention : la Société initialement fixée à 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, a été prorogée de 99 ans à compter du 9 Décembre 2030, soit jusqu'au 9 Décembre 2129.

- Il a été pris acte de la démission de M. Julien DECLERCQ de ses fonctions de gérant à

compter du 2 Juillet 2018 et décidé de nommer en qualité de cogérants :

M. Alexandre COLLETdemeurant àCHEVENON (58160) – Lieudit La Colâtre, pour une durée indéterminée à compter du 2 Juillet 2018, M. Alain CHEVALIER, demeurant à MAGNY COURS (58470) – Lieudit La Motte, pour une durée indéterminée à compter du 2 Juillet 2018.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL583022146

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE

SARL au capital de 40 000 euros
50 Rue de la Résistance
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
351 127 378 RCS NEVERS

Le 29/6/2018, l'associé unique a nommé M. Stéphane CAVAILLON-PINOD dt 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en qualité de nouveau gérant à compter du 1/7/2018, en remplacement de M.Philippe GEVREY. Pour avis

AL583021953

S.J.B.
Société d'Avocats

SCEA C2POLE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 7 500 euros
Siège social
Les Pichons 58220 Donzy
528 234 818 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 18 JUIN 2018, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Christophe CINTRACT, co-gérant, survenu le 13 juillet 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Monsieur Vincent CINTRACT demeure seul gérant.

Pour avis

AL583022127

LE RELAIS D'AUNAY SARL

Suite à l'AGE du 23/06/2018, il a été décidé du changement de gérant à compter du 01/09/2018.

Le nouveau gérant est Mr Pêche Lionel à la place de Mr Chaussat Patrick»

AL583022143

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUBERGE DE SEYR
SAS en liquidation au capital de 7622,45€
Siège 4 Grande rue F. Mitterrand
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
RCS Nevers 353 697 188

Aux termes de l'AGE du 30/06/2018, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. VAYSSIE Patrick pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2018.

Les actes et les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL583021954

OPTIMUM BSD

SAS au capital de 5 000 €
Siège social
Rive Droite, Lac des Settons
58230 Montsauche-les-Settons
484 710 652 RCS de Nevers

L'AGE du 24/04/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme DUCHAUSSOY Brigitte, demeurant 19 rue des Druides, 94150 Rungis, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

La correspondance sera adressée 19 rue des Druides, 94150 Rungis.

Modification au RCS de Nevers

AL583022122

OPTIMUM BSD

SAS au capital de 5 000 €
Siège social
Rive Droite, Lac des Settons
58230 Montsauche-les-Settons
484 710 652 RCS de Nevers

L'AGO du 24/04/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme DUCHAUSSOY Brigitte, demeurant 19 rue des Druides, 94150 Rungis pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Radiation au RCS de Nevers

AL583022123

SCI DU PARC

Société en liquidation
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 26 rue des Prémanoirs
58240 Saint Pierre le Moutier
R.C.S. Nevers 749 947 776

Le 10.07.2018, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10.07.2018. M Patrick THIBAUT demeurant Marcigny, Les Champs Pames, 58240 Saint Pierre le Moutier, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis

AL583022126

SOCIETE D'INVESTISSEMENT OUVRIERS SELNI

Société Civile cn tiquidation
au capital de 7 400 €
Siege Social
6, rue Louise Michel - 58000 Nevers
528 289 333 RCS Nevers

Aux temes d'une AGE du 20l06/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20106/2018 et sa mise en liquidation amiable.

Mr Guy COLAS dt à VARENNES VAUZELLES (58) - 15, chemin-de la Molette a été nommé comme liquidateur, pour une durée de 6 mois, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Varennes Vauzelles (58) - 15, chemin de la Molette. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL583022128

FIDUCIAL SOFIRAL
58000 Nevers

SOCIETE C. D. C.

SARL au capital de 7 622,45 euros
LE PLESSIS 58500 OUAGNE
R.C.S. NEVERS 380 956 771

Décision du 30/06/2018 : L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime

conventionnel.

Dominique DELIN, dt 66 Bis Route de la Buissonnière 58500 ARMES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et

parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la

liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL583022138

Maîtres Sophie KOWAL
et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL CORBIGNY PRESSING
Société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7622,45
euros
Siège social : CORBIGNY (58800)
30 Avenue Saint Jean
SIREN : 408 070 209
RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2018 a approuvé les comptes définitifs de clôture de la liquidation de la société, donné quitus à Mme Béatrice PINET née BILLEBAULT, demeurant à CERVON (58800) 15 route du Four à Chaux- Précy de son mandat de liquidateur, l'a déchargée de ce mandat et déclaré la clôture de la liquidation au 30 juin 2018.Les comptes définitifs de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers

Pour avis

AL583022139

WESTERN PACIFIC

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 7 622.45 eurosuros
Siège social : 52 rue du Commerce
à COSNE-SOURS-SUR-LOIRE (58200)
Siège de liquidation : 3 allée des Tilleuls
à BEAULIEU-SUR-LOIRE (45630)
342 430 014 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 25/06/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société au 31/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur

AL583022140

FIDUCIAL SOFIRAL
58000 Nevers

MD ART CONCEPT SARL EN LIQUIDATION

au capital de 7 622,45 euros
Le Moulin de la Forge 58500 SURGY
RCS NEVERS 411 503 253

L'Assemblée Générale du 16/07/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/03/2018, déchargé M. Jean DAVIAUD de son mandat de liquidateur, donné à ce

dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis

AL583022142

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 19 juillet 2018 constitution de la SAS : ALLO BRUNO GARAGE MAINTENANCE AUTOMOBILE par abréviation ALLO BGM AUTOMOBILE

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 7 route du Bois Paillard - Hameau de Priez 58320 POUGUES LES EAUX

Objet : activité de garage, mécanique, carrosserie, tôlerie, entretien de tous véhicules,

engins, motocycles, cycles ; vente de tous véhicules neufs et d'occasion ; vente de lubrifiants, pièces détachées, pneus et accessoires automobiles ; dépannage et remorquage 24 heures sur 24 de tous véhicules à moteurs ; location sans chauffeur de voitures de courte et longue durée.

Président : M. Bruno GAROFOLO demeurant 7 route du Bois Paillard - Hameau de Priez 58320 POUGUES LES EAUX

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut

participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en

compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des

dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions

au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des

associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL583022129

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SAS OKKO DISTRIBUTION

Forme sociale : SAS

Capital social : 800 €

Siège social : 19, rue de Decize – 58260 LA MACHINE

Objet social : Distribution de produits et accessoires pour menuiserie PVC et aluminium

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr André COLIN dt à LA MACHINE (58) – 19, rue de Decize

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL583022130

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AVENIR DU BATI FRANÇAIS

Forme sociale : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : 62, avenue du Stand – 58000 NEVERS

Objet social : Travaux d'isolation intérieure - Aménagement de combles - Travaux d'isolation extérieure par bardage – Couverture - Démoussage et assainissement de couvertures - Habillage, pose de sous-toitures – Zinguerie - Traitement de charpentes – Ventilation - Nettoyage, hydrofugation, ravalement de façade - Peintures intérieures et extérieures - Travaux de plâtrerie - Vente, installation, maintenance, entretien d'appareils de chauffage et de climatisation

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Florian BONNESSON dt à FOURCHAMBAULT (58) - 20, rue de l'Usine

Directeur Général : Mr Sylvain DESSEIGNE dt à CHALLUY (58) – 48, rue de la Chapelle

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL583022133

DECOCARO

S.A.S. au capital de 1 000 euros
Siège social
290 Chemin de la Couarde
58450 Neuvy sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 20/07/2018, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : DECOCARO

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 290 chemin de la Couarde 58450 Neuvy sur Loire

Objet : pose de carrelages et de faïences, et de tous revêtements de sol et mural, de manière accessoire tous travaux de plâtrerie et d'isolation ainsi que tous travaux de maçonnerie

Président : Monsieur Stéphane CHABIN

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL583022135

YONNE

➜ DIVERS

CLAUDE MATERIAUX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 150.000 euros
Zone Artisanale n°22 RD 606 -
89270 ARCY SUR CURE
340 321 132 RCS AUXERRE

Le 16 avril 2018, l'Associée Unique a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Didier VAURY, Commissaire aux comptes suppléant, dont le mandat arrive à

terme.

Pour avis

AL893022206

➜ AVIS

CHAMPAGNE BOURGOGNE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Le nouveau prix indicatif de référence du Certificat Coopératif d'Associés (CCA) est de 258,40 euros.

Il assure un rendement de 2,7% par rapport au prix de référence au 30 juin 2017, en intégrant le versement du dividende de 3,89 euros en mars 2018.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 20 juillet 2018 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2018.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2018 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2018.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL893022195

➜ NOMINATION

GALVA-AFA

SA au capital de 232.500 euros
Siège social
Zone Industrielle
89190 Villeneuve l'Archevêque
387 518 699 RCS Sens

L'AGO du 28/06/2018 a nommé en qualité d'administrateur M. Eric GILLETTE demeurant 4 avenue de Maintenon – 78150 Le Chesnay.

Modification au RCS de Sens

AL893022143

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

ENTREPRISE MATHEY Société par actions simplifiée au capital de 7 700 euros Siège social : 3, allée des Platanes - ZI LES BREANDES, 89000 PERRIGNY 437 760 010 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 12 juillet 2018 : Monsieur Michel DIOT, demeurant 10 A, rue de Thizouailles, 89470 MONETEAU a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Didier LAMBERT, démissionnaire.

AL893022147

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AMC (ASSURANCES MULTI CONSEILS)

SARL au capital de 150 000 Euros
Siège social : 7 Chemin des Gardillons
89113 GUERCHY
817 604 937 RCS SENS

Aux termes des décisions de la Gérance en date du 18/07/18, il a été décidé de transférer le siège social à ORLEANS (45000), 37 rue des Murlins.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de SENS pour être immatriculée au RCS d'ORLEANS.

AL893022199

SOCIETE HOTELIERE DE MONTARGIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Avenue de Worms,
89000 AUXERRE
840 010 706 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 17.07.2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social Avenue de Worms, 89000 AUXERRE au 805 avenue des Platanes – Parc Arboria – 45700 PANNES à compter 02.07.2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

AL893022210

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SAS SODEP

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : 2 Boulevard du Pont de Fer
89100 SENS
497 881 102 RCS SENS

Aux termes de l'AGE du 15/06/2018, il résulte qu'une réduction de capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

Les articles 6 - "Apports" et 7 - "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention :

Capital social : 60 000 euros

- Nouvelle mention :

Capital social : 30 000 euros

Mention sera faite au RCS de SENS

Pour avis,

AL893022130

TAXIS GUYARDAIS

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social
5 place de l'Hôtel de Ville
89340 Villeneuve la Guyard
812 963 916 RCS Sens

AVIS DE MODIFICATION

D'un procès-verbal de l'associé unique et Président du 20 juin 2018, il résulte que le capital social a été augmenté et l'article 8 des statuts modifié.

Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de mille quatre vingt sept (1087) euros. Il est divisé en mille quatre vingt sept (1087) actions de un (1) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'actionnaire unique.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de dix mille (10 000) euros. Il est divisé en dix mille (10 000) actions de un (1.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'actionnaire unique. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, le représentant légal.

AL893022145

S.J.B.
Société d'Avocats

EUROPEAN AUTOMOTIVE AGENCY

Société à responsabilité limitée
au capital de 102 000 euros
Siège social
Centre de Développement de l'Auxerrois
1 bis Allée de Vaucorbon
89000 Auxerre
384 318 945 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 juin 2018 a constaté la réalisation définitive de :

- la réduction du capital social de 102 000 euros à 101 502.44 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 25 mai 2018 de ce journal,

- l'augmentation du capital social de 497.56 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 102 000 euros divisé en 410 parts sociales.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 102 000 euros divisé en 408 parts sociales de 250 € chacune.

Pour avis La Gérance

AL893022154

S.J.B.
Société d'Avocats

EUROPEAN AUTOMOTIVE AGENCY

Société à responsabilité limitée au capital de 102 000 euros Siège social : Centre de Développement de l'Auxerrois 1 bis Allée de Vaucorbon 89000 AUXERRE 384 318 945 RCS AUXERRE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 juin 2018 a constaté la réalisation définitive de : - la réduction du capital social de 102 000 euros à 101 502.44 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 25 mai 2018 de ce journal, - l'augmentation du capital social de 497.56 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 102 000 euros divisé en 410 parts sociales. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 102 000 euros divisé en 408 parts sociales de 250 € chacune.

Pour avis La Gérance

AL893022156

YAGMUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 25000 euros
Siège social
9 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
89100 Sens
803145259 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 JUILLET 2018 :

le capital a été augmenté de 24000 euros, pour être porté à 25000 euros, par incorporation de réserves. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

- **Ancienne mention**

Capital : 1 000 euros

- **Nouvelle mention**

Capital : 25 000 euros

Mention sera faite au RCS : Sens

AL893022176

SCEV PASCAL MOREAU

Société civile au capital de 15 000,00 euros Siège social : 35 Grande rue - 89800 CHEMILLY SUR SEREIN 477 678 965 RCS AUXERRE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl **SARL MADENKA** 17 rue de la Porte Dieuze 89160 Vireaux. RCS Auxerre 477519920. CIP 4005.

AL893022165

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Guillaume BONTEMPS** 6 chemin des Fontaines Les Vernes 89240 Pourrain. RCS Auxerre 790339428. CIP 4006

AL893022166

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique LES PIPELETTES** 3 place du Général de Gaulle 89200 Avallon. RCS Auxerre 791604184. CIP 4007

AL893022167

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl EPIQUARRE** 13 place de l'Église 89630 Quarré les Tombes. RCS Auxerre 815345905. CIP 4012.

AL893022168

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl J.D.S** 1 rue des Ceps 89240 Chevannes. RCS Auxerre 491352415. CIP 4017.

AL893022169

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique LAURENT CHAUFFAGE HABITAT** 20 20 chemin de Ronde 89130 Toucy. RCS Auxerre 533734117. CIP 4018.

AL893022170

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SOL NET.S** 6 rue de la Burellerie 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 533865473. CIP 3829

AL893022171

Jugement du Tribunal de Commerce de Créteil en date du 11/07/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SAS EUROPROVIANDE** La Petite Corvée 89200 Avallon (RCS CRETEIL 420 242 505).

AL893022192

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl TEIGNY-HAMELIN** 44 rue du Temple 89000 Auxerre (vente de fleurs). RCS Auxerre 334821956. CIP 4067. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022161

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl HARMONIE COIFFURE** 58 rue du Pont 89000 Auxerre (coiffure mixte). RCS Auxerre 340363050. CIP 4068. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022162

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl JUNE CENTER** 45 rue d Auxerre 89470 Monéteau (salon d'esthétique). RCS Auxerre 504576299. CIP 4069. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022163

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la SAS à associé unique **SASU AU 24** 29 rue du 24 Août 89000 Auxerre (vente de produits alimentaires). RCS Auxerre 817797806. CIP 4070. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022164

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 arrêtant le plan de redressement de la **Sàrl SIRIUS** 9 ter rue des Lions 89170 Saint Fargeau (prises de participations financières). RCS Auxerre 379874241. CIP 3972. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE .

AL893022172

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Pascal Antoine Albert CORBIER** 12 Route Nationale 77 89230 VILLEUNEUVE SAINT SALVES (Restaurant). RCS Auxerre 435245915. CIP 4071. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022173

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 rectifiant l'erreur matérielle dans son jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SA SOCIETE D'ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE** 13 avenue du 4ème Régiment d Infanterie 89000 Auxerre (expertise comptable). RCS Auxerre 426820312. CIP 4064.

AL893022174

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/07/2018 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl LE LEODEGARIEN** 8-10 place Vauban 89630 Saint Leger Vauban. RCS Auxerre 820934891. CIP 3982.

AL893022175

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 10/07/2018 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique SYM** 5 Avenue de Worms 89000 Auxerre (vente de vêtements) RCS BOBIGNY 753.384.437. Date de cessation des paiements : 11/06/2018. Administrateurs : Me Brunet Frédéric 2 Rue de Lorraine 93000 Bobigny et Me Bernard HOUPLAIN 46 Promenade Jean Rostand 93011 Bobigny . Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny (créances salariales) et Me Marie DANGUY 2 Bis Rue de Lorraine 93000 BOBIGNY (vérification du passif) , ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893022193

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2018 la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 27 495 euros, ce qui a pour effet de le porter à 42 495 euros. Pour

avis, la gérance.

AL893022185

DOMAINE DE CHAUDE ECUELLE

Société civile au capital de 571 335 euros Siège social : 89800 CHEMILLY SUR SEREIN 381 724 012 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2018 a décidé : - de réduire le capital social de 190 445 euros, ce qui a pour effet de le ramener à 380 890 euros, - d'augmenter le capital social de 380 870 euros, ce qui a pour effet de le porter à 761 760 euros. Pour avis, la gérance.

AL893022186

DOMAINE DE VAU RENARD

Société civile au capital de 1 500 euros Siège social : 35 grande rue - 89800 CHEMILLY SUR SEREIN 442 410 494 RCS AUXERRE Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2018 la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 2 680 euros, ce qui a pour effet de le porter à 4 180 euros. Pour avis, la gérance.

AL893022188

ETA BARDET

Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000,00 euros porté à 224 900,00 € euros Siège social : 2 Grande Rue 89310 CENSY 838 381 218 RCS AUXERRE Aux termes d'une

délibération en date du 19 juin 2018 prenant effet à compter rétroactivement du 1er avril 2018, les associés : - Ont décidé d'augmenter le capital de 223 900 €, capital initial de 1 000,00 € pour le porter à 224 900 € par création de 22 390 parts sociales d'une valeur de 10,00 € chacune. Il a constaté la souscription et la libération des parts.

Pour avis, la gérance.

AL893022208

➜ APPORTS

AVIS D'APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 juin 2018 à CENSY (Yonne), enregistré à AUXERRE le 9 juillet 2018, dossier 2018 19958, réf. 2018 A 01653 Monsieur Victor BARDET, demeurant 2 bis Grande rue 89310 CENSY, et Mademoiselle Margot BARDET, demeurant 11 rue de Vouillé, 75015 PARIS, ont fait apport à la

société ETA BARDET, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 2 Grande Rue 89310 CENSY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le n°838 381 218, D'un fonds de commerce d'entreprise de travaux agricoles, toutes prestations de services agricoles, travaux ruraux et tous travaux communaux exploité 2 Grande Rue - 89310 CENSY, pour lequel l'indivision BARDET composée de Monsieur Victor BARDET et Mademoiselle Margot BARDET

est immatriculée sous le numéro 820 920 718 au Centre des impôts et sous le numéro 408 141 968 au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre. Ledit fonds a été évalué à 223 900,00 euros, divisé en 22 390 parts de 10,00 €. La société aura la jouissance du fonds à compter rétroactivement du 1er avril 2018. Les créanciers

de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Victor BARDET, demeurant 2 Grande Rue 89310

CENSY, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion.

AL893022202

➜ ADDITIF

PHILAN

Société par actions simplifiée
au capital de 164.800 €
Siège social :
Parc Commercial de la Petite Ile
Rue des Entrepreneurs
89300 JOIGNY
335 188 181 R.C.S. Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 juin 2018, il résulte que :

La société SIMODIL, société par actions simplifiée au capital de 3 914 900 euros, dont le siège social est Parc Commercial de la Petite Ile – Rue des Entrepreneurs, 89300 JOIGNY, 495 327 116 RCS SENS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Patrick SIMONNET.

Aux termes d'une décision du Président en date du 29 juin 2018, il résulte que :

Monsieur Patrick SIMONNET 43 rue des Hausseaux, 77690 MONTIGNY-SUR-LOING, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS.Le Président

AL893022152

➜ RECTIFICATIF

S.J.B.
Société d'Avocats

LE CLUB DES IMPRIMEURS

Société à responsabilité
au capital de 50 250 euros
Siège social
1 A Lieudit Mont Sereins
89240 Chevannes
399 697 978 RCS Auxerre

RECTIFICATIF

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20 juin 2018, il a été pris acte d'une erreur matérielle commise sur le transfert de siège. En effet il y avait lieu de lire que le siège social était transféré, à compter rétroactivement du 1er janvier 2018, du 1 A Lieudit Mont Sereins 89240 CHEVANNES au 11 Rue Denis Papin - ZAC des 50 Arpents 77680 ROISSY EN BRIE et non au 11 Rue Denis Papin - ZAC des 10 Arpents 77680 ROISSY EN BRIE.

AL893022179

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC MARGNAC

Suite à l'acte de partage du 23 janvier 1991 et à l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2016, les associés du GAEC MARGNAC PERE ET FILS, société civile au capital de 391 824.46 euros dont le siège est PACY SUR ARMANCON (89160), immatriculée 332950914 RCS AUXERRE, ont constaté la modification de la dénomination du groupement en GAEC MARGNAC et la fin des fonctions de cogérante de Mme. Yvette MARGNAC décédée le 27 janvier 1990.

Messieurs Christophe MARGNAC et Arnaud MARGNAC demeurent seuls cogérants.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE

Pour avis

La gérance

AL893021876

EARL BONNOTTE

EARL au capital de 315 000,00 euros Siège social : 33 rue Pierre Bonnotte - 89260 LA CHAPELLESUR- ORUESE 750 802 571 RCS SENS Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2018 la collectivité des associés a : - décidé de réduire le capital social de 123 500 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 191 500

euros, - pris acte de la nomination de M. Romain FORTIN, demeurant à PERCENEIGE (Yonne), 26 rue des Chênes, aux fonctions de gérant, - décidé de transférer le siège social à PERCENEIGE (Yonne - 89260), 26 rue des Chênes. Pour avis, la gérance.

AL893022137

ATHERM

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social
Route de Voulx
89100 Courtois sur Yonne
831 907 506 R.C.S. Sens

Aux termes d'un Procés-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 Juin 2018, il a été :

- décidé d'augmenter le capital d'une somme de 6 500€ pour le porter de 1 000 € à la somme de 7.500€ par élévation d'une somme de 6,5€ du montant nominal de chacune des 1000 actions.

- Le capital est fixé à 7.500€ divisé en 1000 actions de 7,5 € chacune entièrement souscrites et libérées.

-décidé de modifier l'objet social qui devient :

Les études métrées, les vérifications de tous corps d'états relatifs à des projets de rénovation. Economiste de la rénovation proposant des études et conseils techniques dans le cadre de la réhabilitation de bâtiments anciens et calcul des coûts estimatifs des projets à partir de plans ou de relevés sur place.

-Les articles ont été modifiés en conséquence.

-décidé de nommer en qualité de commissaires aux comptes :

Titulaire : INSIGHT sas siège social 8, rue Lalo -75116 PARIS (492.445.945 RCS PARIS)

Suppléant : Mme Eulalie ADIDO SAROUKOU domiciliée 709 Avenue Jean-Jaurès – 77550 MOISSY-CRAMAYEL

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de

SENS

Pour Avis.

AL893022144

AVA
Cavdel. Contentieux
Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX

1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
4 rue Aristide Briand
10000 Troyes
Tel : 03.86.52.60.00

BAUDRY

Société Anonyme
au capital de 9 000 000 euros
Siège social
Route de Lyon - R.N 6
89100 Maillot
343 397 667 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société BDO IDF, domiciliée 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES, pour une nouvelle période de six exercices et de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Pour avis, le Conseil d'Administration

AL893022149

SINJU

Société par actions simplifiée
au capital de 80.000 €
Siège social
Les Longues Raies
Route de Villeneuve sur Yonne
89330 Saint Julien du Sault
391 123 726 R.C.S. Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 29 juin 2018, il résulte que :

- La société SAINSIME, société par actions simplifiée au capital de 1 442 295 euros, dont le siège social est Route de Villeneuve-sur-Yonne - Les Longues Raies, 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 303 028 RCS SENS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Patrick SIMONNET,

- Le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société IN EXTENSO AUDIT n'a pas été renouvelé ni remplacé, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce.

Aux termes d'une décision du Président en date du 29 juin 2018, il résulte que :

Monsieur Patrick SIMONNET, demeurant 43 rue des Hausseaux, 77690 MONTIGNY-SUR-LOING a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis

Le Président

AL893022157

➜ CESSION

Beekenkamp France
SAS au capital de 300.000 €
Siège social :
27 place de la Châtelaine
89500 Rousson
303 374 466 RCS Sens

Grainerie A. Ducrettet
SAS au capital de 165.000 €
Siège social : 14 rue René Cassin
74240 Gaillard
796 180 511 RCS Thonon les Bains

Avis

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juin 2018 à Maasdijk enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Auxerre 1 le 2 juillet 2018 (Dossier 2018 19243, référence 2018 A 01556), la société Beekenkamp France, SAS au capital de 300.000 euros dont le siège est à 27 place de la Châtelaine - 89500 Rousson et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 303 374 466, a cédé à la société Grainerie A. Ducrettet, SAS au capital de 165.000 euros dont le siège est à 14 rue René Cassin - 74240 Gaillard et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Thonon les Bains sous le numéro 796 180 511, son fonds de commerce d'achat, de vente et de négoce de jeunes plants de fleurs, exploité au 27 place de la Châtelaine - 89500 Rousson pour lequel le Vendeur est immatriculé à titre principal au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 303 374 466.

Cette cession est intervenue moyennant le prix de 1 euro, s'appliquant intégralement aux éléments incorporels.

Le transfert de jouissance a été fixé au 31 aout 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours à compter de la publication au BODACC, dans les locaux du Vendeur sis 27 place de la Châtelaine - 89500 Rousson.

Pour avis

AL893022146

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CESSION DE LICENCES DE TAXIS

« TAXIS DU NIVERNAIS » SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 5.000 € SIÈGE SOCIAL : DOMAINE DE SAINT MARC 89660 MERRY SUR YONNE 833 901 887 RCS AUXERRE Suivant acte ssp en date du 04/05/2018 enregistré au SPFE de Dijon le 04/05/2018. Doss 2018 04216, réf. 2018 A 00349, la société «SAINT MARC TRANSPORT», SAS au capital de 328.000 €, dont le siège est : 57

rue des Bourguignons 89560 Sementron, 318.201.415 RCS AUXERRE, représentée par son président Sébastien MERCURE, a vendu à la société «TAXIS DU NIVERNAIS», SASu au capital de 5.000 €, siège social : Domaine De Saint Marc 89660 Merry Sur Yonne, 833.901.887 RCS Auxerre, représentée par son Président Adrien Massias Jurien de la Gravière, les deux autorisations de stationnement sur la voie publique dans l'attente de la clientèle suivantes : -sur la commune de MAILLY LA VILLE (89), sur la place n°1, en vertu d'un arrêté municipal de la Mairie de MAILLY LA VILLE en date du 25/05/2009 portant autorisation de stationnement d'un taxi immatriculé CL100DR ; - sur la commune de VINCELLES (89), sur la place n°2, en vertu d'un arrêté municipal de la Mairie de VINCELLES en date du 12/03/2010 portant autorisation de stationnement d'un taxi immatriculé EQ338KC; moyennant le prix de 100.000 € ; l'entrée en jouissance a été fixée au 01/05/2018. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé : Domaine De Saint Marc 89660 Merry Sur Yonne

AL893022150

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte ssp, en date du 18 juin 2018, enregistré le 06 juillet 2018 au service des impôts d'Auxerre, dossier 201819815, référence 2018A01606, la SARL Chronovert ayant son siège au lieu-dit les Perraults des Bois 89130 Mézilles inscrite au RCS d'Auxerre sous le n° 534309653 et représentée par Mr LEDRU, a donné en location gérance à la société : SAS LE CIRCUIT représenté par Mr FOUGERAY demeurant au lieu-dit les Perraults des Bois en cours d'inscription au RCS d'Auxerre, un fonds de commerce de : restauration et chambres d'hôtes, sis et exploité aux Perraults des Bois 89130 Mézilles. Pour une durée de 1 an, à compter de l'inscription du locataire-gérant au RCS, renouvelable par tacite reconduction.

AL893022183

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

«Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, le 10 Juillet 2018, enregistré au Service de l'enregistrement et de la publicité foncière d'AUXERRE 1 le 13 juillet 2018 dossier 2018 20604 référence 2018 N 00804 aux droits de 770,00 €, la société SAS CHARON, Société par actions simplifiée, au capital de 5.000 € dont le siège social est à CHABLIS (89800), 13 rue Auxerroise, a cédé à la société LA PRESSE DE CHABLIS, Société par actions simplifiée, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à CHABLIS (89800), 13 rue Auxerroise, un fonds de commerce de librairie, papeterie, presse, loto, jeux de la Française des Jeux, cartes téléphoniques, pressing, photos, pellicules, dépositaire colis, exploité à CHABLIS (89800) 13 rue Auxerroise. Etant précisé que le cédant n'a pas d'activité de dépositaire de colis, mais qu'il existe dans ledit fonds une activité de carterie, confiserie, cigarettes électroniques et jeux créatifs. Pour son exploitation, le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le n° SIREN 811.148.881. Moyennant le prix de 100.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 95650,00 € - matériel et mobilier commercial : 4350,00 € Entrée en jouissance au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me BERARDO, Notaire à MALIGNY, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion - Me Emilie BERARDO»

AL893022189

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SHE SENS

SARL au capital de 8 000,00 €uros
Centre commercial Porte de Bourgogne
Lieudit Champbertrand 89100 SENS
753 279 868 R.C.S. SENS

Par décision de l'associé unique le 25/06/2018, il a été décidé de nommer en qualité de gérant XU Axiang, 34, rue de Lancry - 75010 PARIS en remplacement de Haidong XU, démissionnaire .

AL893022148

LES OPALINES AUXERRE

SARL au capital de 40 000 euros
27 bis - 29 Avenue Denfert Rochereau
89000 AUXERRE
387 952 740 RCS AUXERRE

Le 28/6/2018, l'assemblée générale a nommé M. Stéphane CAVAILLON-PINOD dt 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en qualité de nouveau gérant à compter du 1/7/2018, en remplacement de M.Philippe GEVREY. Pour avis

AL893022153

Notaires

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI LA FLOGHYVIENNE Société Civile Immobilière au capital de 94.518,39 euros Siège

social : 2, ruelle de la Messe 89500 EGRISELLES LE BOCAGE RCS : 414965079 SENS Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2018 Madame Ghislaine REMEUF, demeurant 13, rue Lucien Nelle - Bâtiment 6 - 14000 CAEN, a été nommée gérante de la société en remplacement de Monsieur Lionel REMEUF, décédé, et ce, à compter du 19 mars 2018.

Pour avis, le notaire.

AL893022155

S.J.B.
Société d'Avocats

SCEA CINAGRI

Société Civile d'Exploitation agricole
au capital de 265 500 euros
Siège social :
Fontenailles 89480 Andryes
390 523 223 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 JUIN 2018, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Christophe CINTRACT, co-gérant, survenu le 13 juillet 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Monsieur Vincent CINTRACT demeure seul gérant.

Pour avis

AL893022160

PNEU LAURENT

SNC au capital de 4.420.000 Euros
Siège social
Route de Sauvigny le Bois
89200 Avallon
425 920 212 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire annuelle en date du 29/06/2018, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Eric FAIDY, demeurant 8 Rue Doyat 63000 CLERMONT FERRAND en remplacement de M. Michel GENOT.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL893022177

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETABLISSEMENTS PRATS

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social
17 Route de Joigny - Aillant sur Tholon
89110 Montholon
312 331 044 RCS Sens

Le 19 Juillet 2018, il a été pris acte de la démission de Monsieur Sylvain MONARD de ses fonctions de co-gérant, à compter de ce jour, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. La société est désormais dirigée par Madame Stéphanie MONARD née PRATS, seule gérante.

AL893022181

SCEA DES QUATRE VENTS

Société civile au capital de 19 400 euros Siège social : les Quatre Vents - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE 531 457 414 RCS SENS L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet

2018, a constaté la fin des fonctions de gérant de M. Sylvain BAILLIET à compter du 4 novembre 2017, date de son décès. Elle a ensuite décidé, avec un effet rétroactif au 4 novembre 2017, d'augmenter le capital social de 600 euros, ce qui porte celui-ci à 20 000 euros. Pour avis, la gérance.

AL893022209

➜ NON DISSOLUTION

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée Générale du 30 juin 2018, de la société MTS89 au capital de 5 000 Euros, siège social :20 chemin de Ronde - 89130 TOUCY RCS 822 005 286 AUXERRE.

Conformément à l'article L223-42 du code du commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL893022187

AVA
Cavdel. Contentieux
Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX

1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE 18 rue du
Général Leclerc - 89100 SENS
4 rue Aristide
Briand - 10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

BATTISTEL STÉPHANE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 8 rue Saint Paul 89100 SENS 493 340 798 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du

Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, la Gérance

AL893022197

EURL AU PAIN DORE

Aux termes d'une décision en date du 30/06/18, l'associé unique de la société AU PAIN DORE, EURL au capital de 7 622,45 € ayant son siège social au 8 avenue du 8 mai 1945, Centre commercial Champs Plaisants, 89100 SENS et immatriculée au RCS de SENS sous le n°411 037 328, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution de la Société.

AL893022207

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

OPTIMUM SYNERGIES

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 3, rue du Quenou
Zone Industrielle
89380 APPOIGNY
788 479 111 RCS AUXERRE

Le 25/06/2018, les associés ont : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Philippe Duval-Fleury, demeurant à Paris (75016), 26 rue de l'Yvette, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL893021891

SARL «PIERRE NEGOCE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
10 Route de Tonnerre
Vassy Etaules
89200 ETAULE
499 824 191 R.C.S Auxerre

Par décision en date du 30 juin 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.

Madame Justine BRIAIS demeurant: 5 Chemin des Bousserays – 21460 COURCELLES FREMOY a été nommée liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé à : 5 Chemin des Bousserays – 21 460 COURCELLES FREMOY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes, documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour Avis, LA GERANCE

AL893022140

PIOGER

SARL en liquidation
au capital de 30 000euros
21 Rue de l'Europe 89100 Maillot
RCS Sens 809 289 218

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suite à l'AGO du 01/07/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/07/2018 et sa mise en liquidation.

L'AG a nommé comme liquidateur M. PIOGER Dizien demeurant 8 Rue de l'Eglise 89113 FLEURY LA VALLEE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de

commerce de SENS.

Pour avis, le liquidateur,

AL893022141

JIN CHENG S.A.R.L.

Au capital : 5 000 EUROS
Siège social: 30, RUE DU TEMPLE
89000 AUXERRE
RCS de AUXERRE B 803 702 638

Suivant la délibération de l' AGE en date du 25/09/2017, Clôture de Liquidation. Les associés après avoir entendu le rapport du de liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 25/09/2017. Mention sera faite au R.C.S de AUXERRE.

AL893022200

LIQUIDATION

DOLIN Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 100 000 € Siège social et siège de la liquidation : 9 Grande rue - Chevigny le Désert - 89420 BIERRY LES BELLES FONTAINES Liquidateur : M. Thierry DOLIN demeurant 9 Grande rue - Chevigny le Désert - 89420 BIERRY LES BELLES FONTAINES RCS AUXERRE 508 920 311 Clôture de liquidation Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son

mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Le liquidateur.

AL893022204

DISSOLUTION

Par AGE du 27/06/2018 de TIMCRETE, SARL au capital 1.000 €, siège : route de Lézinnes 89160 Ancy-le-Libre, 502.023.047 RCS Auxerre, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société. Mme Clarence Bonamy, dt 174 boulevard Saint- Germain 75006 Paris a été nommée en qualité de Liquidateur. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL893022211

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 12/07/2018, constitution SCI dénommée DCEN. Capital: 200€. Siège: 18 Grande Rue 89190 FLACY. Objet: L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de biens immobiliers. Gérance: M. Denis ROBERT, 5/7 rue Alexandre Dumas 93400 SAINT-OUEN. Durée: 99 ans. RCS SENS

AL893022129

AVIS DE CONSTITUTION

Acte ssp du 30 /06 /2018 Constitution d'une SARL dénommé Carole Hair

Capital : 1000 euro

Siège : 45 grande rue Sens 89100

Objet : ventes de produits cosmétiques tresse africaine et tissage.

Durée : 99

Gérante : Gnalla Cynthia 1 rue du 11 novembre 1918 à Sens

Immatriculation : RCS de Sens

AL893022142

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière dénommée SCI 153 RUE DE L'UNIVERSITE au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 15 Rue des Houches 89240 LINDRY, ayant pour objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation d'immeubles. La gérance est assurée par M. Vincent DEBUQUOY, demeurant 15 rue des Houches 89240 LINDRY. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Pour avis

La Gérance

AL893022134

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 JUILLET 2018 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée DENOMINATION : HOLDING PRATS SIEGE SOCIAL : 17 Route de Joigny – AILLANT SUR THOLON – 89110 MONTHOLON OBJET : Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ainsi que la fourniture de toutes prestations de services, conseils, études à des entreprises, la gestion de titres et généralement, toutes opérations de nature à favoriser le développement des différentes filiales de la société existantes ou à créer ; la prise de participation dans toutes sociétés. DUREE : 99 années CAPITAL : MILLE EUROS (1.000 €) intégralement libéré. APPORTS EN NUMERAIRE : MILLE EUROS (1.000 €) GERANCE : Madame Stéphanie PRATS épouse MONARD demeurant à AILLANT SUR THOLON – 89110 MONTHOLON – 21 Route de Joigny IMMATRICULATION : au RCS de Sens

AL893022138

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 16.7.2018, il a été constitué une SASU dénommée : BYLTELECOM. Capital : 750€. Siège : 9 Place Du Marechal Leclerc, 89000 Auxerre. Objet : installateur réseau câble de communication. Durée : 99 ans. Président : Mr LARHRIB Nabil, 62 Place Degas, 89000 Auxerre, pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de Auxerre

AL893022139

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 18.7.2018, il a été constitué une SCI à capital fixe dénommée : SHAGALY. Capital : 100 000€. Siège : 1, La Grande Roue, 89150 Saint Valérien. Objet : acquisition, gestion, location d'un bien immobilier. Durée : 99 ans. Gérance : Mr VENON Jackie, Lieu Dit, La Grande Roue, 89150 Saint Valerien. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Immatriculation au RCS de Sens

AL893022159

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 20/07/2018, est constituée une Société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : « SARL FOUCHERES »

Siège social : 6, rue des Grenouilles 89300 CHAMPLAY

Objet : réalisation de travaux et prestations de toutes natures et sous toutes formes et modalités, destinées principalement aux exploitations agricoles et au soutien aux cultures **et à l'élevage.**

Durée : 99 années

Capital : CINQ MILLE EUROS (5.000 €), uniquement en numéraire

Gérance : Monsieur Arnaud FOUCHERES, demeurant 6, rue des Grenouilles 89300 Champlay, nommé gérant pour une durée illimitée.

Cession de titres : les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.

Immatriculation : au RCS d'AUXERRE

AL893022194

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/07/2018, il a été constitué une SCI dénommée : PIERRE SEMARD

Siège social : 41 rue Carreau, 89350 TANNERRE-EN-PUISAYE

Capital : 120€

Objet : L'acquisition, la location d'immeubles en vide ou en meublé, et biens accessoires et ce sous quelque forme juridique que ce soit, ainsi éventuellement que leur construction, leur démolition, la réalisation de tous travaux à y exécuter, ou leur revente éventuelle Gérance : M. Bruno MULTRIER, 5 rue du Talus du Cours, 94160 SAINT-MANDÉ

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893022178

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/07/2018, il a été constitué une SCI dénommée : ALPHOR

Siège social : 41 rue Carreau, 89350 TANNERRE-EN-PUISAYE

Capital : 120 €

Objet : L'acquisition, la location d'immeubles en vide ou en meublé, et biens accessoires et ce sous quelque forme juridique que ce soit, ainsi éventuellement que leur construction, leur démolition, la réalisation de tous travaux à y exécuter, ou leur revente éventuelle.

Gérance : M. Bruno MULTRIER, 5 rue du Talus du cours, 94160 SAINT-MANDÉ

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893022182

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEZILLES (Yonne) du 28 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LE CIRCUIT Siège : Lieudit Les Perraults des Bois - 89130 MEZILLES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 5 000 euros Objet : Restauration sur place ou à emporter; Hébergement en chambre d'hôte ou meublé de tourisme; Location de salle Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Alexandre FOUGERAY, demeurant Lieudit Les Perraults des Bois - 89130 MEZILLES

Directeur Général : Madame Hélène FOUGERAY, née DZINGOV, demeurant Lieudit Les Perraults des Bois - 89130 MEZILLES La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE. POUR AVIS

AL893022184

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 juillet 2018 à SAINT-PERE, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : BOUCHERIE DE SAINT PERE

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Boucherie, charcuterie, traiteur, préparation et vente de plats à emporter, épicerie.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 2 rue de la Mairie, 89450 SAINTPERE

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Thierry GABELLA, demeurant 2 rue de la Mairie, 89450 SAINT-PERE

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du

tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant

AL893022196

Notaires

CONSTITUTION SCI PMLJ

Office notarial LENDAIS & Associés, Notaires à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne), 8 Quai du Commerce. Avis de constitution Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés » VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 19 juillet 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur

d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. . La dénomination sociale est : SCI PMLJ. Le siège social est fixé à : PONT-SUR-YONNE

(89140), 5 rue des Renardières. La société est constituée pour une durée de 99

années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Paulo PIMENTEL et Madame Magalie BALANGER demeurant ensemble à PONT SUR YONNE (89140), 5 rue des Renardières. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS

Pour avis Le notaire.

AL893022201

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
Retrouvez nos reportages vidéos démonstrations sur notre chaine

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

Terres de Bourgogne
Je m'abonne pour 1 an 105 €
Je m'abonne pour 2 ans 200 €
+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 48 €
☐ pour 2 ans 96 €
TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°__/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Santé

Soleil: attention à bébé !

Au terme d'une enquête qui inquiète en certains points, Newpharma, pharmacie en ligne française et belge, rappelle le b.a.-ba en matière de protection solaire. Et ce, dès le plus jeune âge.



Newpharma

Les bébés doivent absolument être bien protégés en cas d'exposition au soleil.

Les résultats de l'enquête sur la protection des bébés au soleil montrent que la plupart des parents pensent bien faire. Les *«bonnes pratiques»* élémentaires en matière de protection solaire (appliquer régulièrement de la crème solaire, donner à boire à bébé, le mettre sous un parasol) sont même assimilées. Par contre, certains - et il s'agit même d'une majorité - prennent encore des risques inconsidérés. Et c'est surtout par méconnaissance des bons réflexes à adopter. On constate ainsi que : 90,37% des parents n'appliquent pas au bon moment la crème solaire à leur bébé et 89,33% d'entre eux ne la renouvellent pas assez. Or, il faut laisser au produit le temps de former une barrière protectrice sur la peau. Sans compter que, dans les 30 minutes qui suivent l'application, l'efficacité des crèmes solaires diminue de 90%; 56,74% des parents ne remettent pas de crème solaire à leur bébé quand il sort de l'eau. Non seulement la crème a été *«rincée»*, mais en plus l'eau fait un *«effet miroir»*, ce qui accélère l'apparition des coups de soleil ; 75,66% des parents ne protègent pas leur bébé des rayons du soleil au jour le jour. Ils le font principalement en vacances, à la plage… Or, dès qu'on sort de chez soi, les UV agressent la peau. Et cela vaut même par temps couvert, les nuages laissant passer 80% des UV ; 37,23% des parents ne choisissent pas le bon indice de protection pour protéger leur bébé du soleil.

Les grands aussi

En théorie, lorsque l'on applique une crème solaire IP30, les UVB attaquent la peau 30 fois plus difficilement que si on était sans protection. Mais pour cela, il faudrait étaler 2mg de crème par cm^2 de peau. Dans la pratique, qui le fait ? Donc, un indice IP30 voit souvent son efficacité réduite de moitié, voire du tiers. Raison de plus pour privilégier les produits solaires à indice de protection très élevé. Et lorsqu'il s'agit de la peau plus fragile et de la santé des tout-petits, voyez grand : optez pour une crème haute protection. Les textures et formules ne manquent pas, selon les circonstances, préférences ou encore facilités d'emploi : crème solaire visage, lait solaire bébé en tube, baume à lèvres bébé, spray enfant version waterproof, etc.
Voici quelques précieux conseils pour protéger bébé du soleil. La majorité de ces recommandations sont d'usage tant à la plage qu'à la montagne, mais aussi à la plaine de jeux, à la ville ou derrière la vitre de la voiture. Il faut utiliser une crème solaire affichant l'indice maximal IP50+. Elle est à appliquer 30 minutes avant l'exposition, ensuite répéter l'opération toutes les 2 heures, voire toutes les 30 minutes en cas de fort ensoleillement. Il est également primordial de rincer et sécher l'enfant quand il sort de l'eau ou qu'il a transpiré, puis lui remettre de la crème. Lors de toute exposition - donc y compris les petites promenades ou jeux en plein air - préférer les heures où le soleil tape le moins (avant 11 h et après 16 h). Il faut toujours penser à mettre son bébé à l'ombre, idéalement sous un parasol ou derrière un pare-soleil et lui faire porter des lunettes et un chapeau de soleil et aussi l'habiller de vêtements couvrants, voire anti-UV. Il est absolument nécessaire de protéger son bébé de la déshydratation en le faisant boire de l'eau régulièrement et en petite quantité et de l'asseoir sur une serviette plutôt qu'à même le sable, car 20 % des UV sont réverbérés par le sable. Cette liste est non exhaustive et valable aussi pour… les *«grands enfants»*. D'autant que la protection à 100 % n'existe pas.

V. G.

Capital soleil

A sa naissance, chaque personne dispose d'un capital soleil, c'est-à-dire le temps d'exposition aux rayonnements solaires que la peau est en mesure de supporter. Au-delà de ce capital, la dangerosité des rayons est avérée et il s'ensuit l'apparition de problèmes, dont quelques-uns peuvent s'avérer graves. Deux facteurs principaux déterminent ce capital soleil : l'hérédité et le phototype (le type de peau d'un individu). C'est vers la cinquantaine que les effets du soleil accumulés depuis plusieurs années se manifestent par un vieillissement prématuré, des tâches sur la peau et un risque de cancer de la peau. Les personnes très exposées avant 15 ans ayant pris des coups de soleil dans leur enfance seront les plus susceptibles d'être touchées.

▸Coin cuisine

Côtes de veau poêlées, fèves aux échalotes, tomates et citrons confits

(pour 4 personnes)
Préparation : 10 minutes
Cuisson : 25 minutes



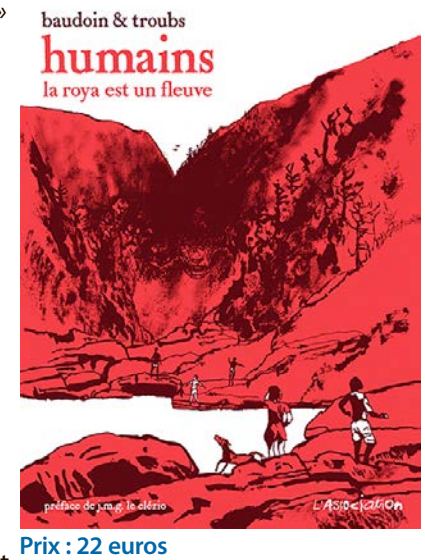
Ingrédients: 4 côtes de veau, 8 échalotes, 400 g de fèves, 16 tomates cerise,
Quelques branches de thym frais, 2 petits citrons confits, 1 c. à soupe de sucre roux, Huile d'olive,
Sel et poivre du moulin.
Couper les échalotes en 2 dans le sens de la longueur, les saupoudrer de sucre, les arroser d'un filet d'huile et mélanger.
Chauffer fortement une poêle, colorer rapidement les échalotes à feu vif, ajouter les tomates et les citrons coupés en quatre, parsemer de thym et poursuivre la cuisson 10 à 12 minutes à feu plus modéré pour les confire.
Pendant ce temps, cuire les fèves 8 à 10 minutes à l'eau bouillante salée, les égoutter, les peler et les réserver.
Chauffer une autre poêle avec un filet d'huile, colorer les côtes de veau à feu vif, 1 à 2 minutes de chaque côté, les saler, les poivrer, les entourer du confit d'échalotes et poursuivre leur cuisson à feu modéré, 2 à 3 minutes de chaque côté.
Servir les côtes de veau parsemées de thym et accompagnées de leur garniture de cuisson mélangée aux fèves.

Le conseil du chef

Préparer cette recette avec deux côtes de veau double très épaisses. Les cuire 20 à 25 minutes au four préchauffé à 210 °C (Th.7), entourées des échalotes, des tomates et des citrons, en les retournant à mi-cuisson.

▸Coin lecture

Migrants et accueil



Prix : 22 euros

«Humains, la Roya est un fleuve» est un roman graphique de Baudoin et Troubs paru aux éditions L'Association (www.lassociation.fr).
En plein débat sur les flux migratoires en Europe, ce roman graphique permet de respirer et de prendre du recul en s'interrogeant sur la part d'humanité de chacun d'entre nous. Sans chercher à justifier quoi que ce soit, les auteurs sont partis visiter la vallée de la Roya et rencontrer les êtres humains qui s'y croisent : migrants en quête d'une vie meilleure que celle dans leur pays d'origine et citoyens (dont certains, agriculteurs). Tout en noir et blanc, le récit est puissant, montrant la violence du monde d'aujourd'hui, l'idée du vivre ensemble et rétablissant un principe simple : des mots échangés font souvent du bien à tout le monde. Troubs, qui se définit comme un dessinateur voyageur, avait signé, il y a quelque temps, un superbe *«Chemins de pierre»* sur les cheminements des moutons au pays des cailloux dans le Lot. L'ouvrage est préfacé par J. M. G. Le Clézio.

THIERRY MICHEL

la p'tite graine

la page interdite aux grands

C'est quoi le Concours général agricole ?

Le Concours général agricole (CGA) est un concours français qui a lieu tous les ans au Salon de l'agriculture de Paris. Il récompense avec des médailles les meilleurs produits et animaux issus du terroir français.



Les dégustations se font «à l'aveugle », c'est-à-dire qu'on ne sait pas d'où provient le produit et par qui il a été fabriqué. Photo ©Bérengère de Butler

Créé en 1870, le Concours général agricole (CGA) est un concours français encourageant et valorisant les filières agroalimentaires françaises. Ce concours est organisé pendant le Salon International de l'Agriculture se déroulant tous les ans à Paris. Il sélectionne et récompense les meilleurs produits et animaux issus du terroir français. Il se décline en cinq concours : le concours des produits, le concours des vins, le concours des animaux, le concours jeunes professionnels et le concours des prairies fleuries. Le concours des produits distingue des produits très variés comme les apéritifs, bières, charcuteries, cidres, eaux-de-vie, rhums et punchs, jus de fruits, foie gras, huiles, huîtres, truites fumées, miels, produits laitiers, vanille, piment d'Espelette...

Les meilleurs produits et animaux sont récompensés

Le concours des animaux récompense six espèces : bovines (boeuf), ovines (mouton), caprines (chèvre), porcines (porc), équines (cheval) et canines (chien). Le concours des vins honore des vins des plus grandes régions viticoles françaises. Le concours des jeunes professionnels permet de distinguer des jeunes qui s'exercent au jugement des animaux ou à la dégustation du vin. Le trophée national des lycées agricoles valorise les initiatives dans les lycées.

Enfin le « prix d'excellence » a pour objectif de distinguer les producteurs ayant remporté le plus de médailles lors des trois éditions précédentes. Encadré par l'État français afin d'en garantir son impartialité, le Concours général agricole attribue des distinctions sous formes de médailles (or, argent et bronze), de diplômes et de prix dont le Prix d'Excellence. Le symbole officiel présent sur chaque récompense est la feuille de chêne figurant également sur le logo.

Nicolas Bernard

P'tits mots mêlés • Selon la liste, retrouve les mots cachés.

| | | |